


Digitized by Google



SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI.

SÉANCE PUBLIQUE

Du 17 *Août* 1818, *sous la Présidence de* M. LE COMTE DE LATOUR ST. IGEST.



CAMBRAI.

Imprimerie de A. F. HUREZ, Imprimeur-Libraire, Grand' Place.

1818.

PROGRAMME DE LA SÉANCE.

1.° Discours d'ouverture, par *M. le Comte de Latour St. Igest*, Président.

2.° Exposé analytique des travaux de l'année, par *M. Le Glay*, Secrétaire perpétuel.

3.° Fragment d'un essai présenté à la Société par M. le *Colonel Hill*, et intitulé : de l'influence qu'exercent les ouvrages d'imagination sur les mœurs : lu par *M. Félix*.

4.° Considérations sur l'histoire naturelle en général, et en particulier sur la Botanique, par *M. Le Glay*.

5.° Dissertation sur un vase antique, traduite de l'italien, par *M. le Comte de Latour St. Igest*.

6.° Notice nécrologique sur M. Defrémery, décédé membre de la Société, par *M. H. Leroy*.

7.° Description d'un Cactus Grandiflorus (Cactier à grandes fleurs), par *M. Tordeux*.

8.° Rapport sur le concours d'histoire, par *M. le Chevalier Pascal Lacroix*.

9.° Rapport sur le concours de poésie, par *M. F. Delcroix*, Secrétaire annuel.

10.° Lecture du discours en vers sur la Clémence, qui a remporté le prix.

11.° Motifs qui ont déterminé la Société dans le choix des sujets de prix mis au concours pour l'an 1819, par *M. H. Leroy*.



DISCOURS

DE M. LE PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

UNE année s'est à peine écoulée, et nous venons encore offrir à nos concitoyens une partie de nos travaux littéraires. Leur bon esprit nous est le garant qu'ils apprécieront nos efforts pour atteindre le but que se propose la Société d'Emulation, et qu'ils rendront justice aux louables motifs qui l'animent.

Si le tems, *cet insigne larron*, comme l'appelle le premier des fabulistes, détruit toutes choses dans la nature, il répare et reproduit tout aussi; mais hélas! dans sa course rapide il sème l'inconstance, triste apanage de la faible humanité, et qui sans doute priva nos réunions habituelles ou

publiques de la présence de quelques sociétaires. Cet éloignement fut vivement senti par leurs confrères abandonnés. Le Ciel leur devait un dédommagement qui fût la récompense de leurs vains efforts pour réunir tous les membres de la Société ; il leur fut accordé, et plusieurs hommes recommandables par leurs talents, leurs connaissances, et l'aménité d'un esprit cultivé vinrent augmenter le nombre des membres de la Société, et ajouter au charme de nos réunions : des militaires étrangers appartenant à des armes auxquelles l'instruction est aussi indispensable que la bravoure, donnèrent par leur assiduité un nouvel intérêt à nos séances : ces nouveaux rapports firent naître une estime réciproque et une amitié, qui durent ne pas nuire à cette harmonie si désirable entre les Français et leurs hôtes. Le mal fut compensé, mais nos regrets étaient aussi légitimes que profondément sentis ; ils nous restèrent tout entiers.

La Société cependant, Messieurs, suivait paisiblement l'impulsion de son zèle, lorsqu'elle reçut la preuve encourageante qu'un peu de bien se rattachait à ses efforts; elle avait mis au concours l'éloge de la Clémence, cette vertu si

noble, plus douce encore mille fois pour celui qui l'exerce, qu'utile à celui qui en est l'objet ; si consolante pour l'humaine fragilité ; présent céleste qui pénètre tous les cœurs, charme les ames sensibles, désarme la haine, adoucit la férocité, enchaîne autour de ses autels tous les témoins de ses bienfaits ; l'ingratitude ajoute même à son éclat et le rend plus brillant encore.

Le choix que vous fîtes, Messieurs, de ce sujet enflamma la verve des poëtes, et vous valut un grand nombre de pièces dont plusieurs méritèrent vos éloges, en vous laissant le regret de n'avoir qu'un prix à donner.

Le jeune Athlète qui l'obtient, se présentait dans l'arène le front ceint d'une plus brillante couronne, décernée il y a à peine une année par l'aréopage de la littérature française : ce précoce triomphe adoucira aujourd'hui pour ses rivaux l'amertume de leur défaite ; celui que nous allons proclamer prouve que le poëte qui chanta si bien le bonheur que procure l'étude, ne lui doit pas un stérile amusement et qu'il sut réunir dans ses studieux loisirs l'agréable et l'utile. Ce succès nous en fait espérer, pour l'année prochaine, qui seront dus à l'heureuse idée qu'a

eue la Société d'Emulation de proposer l'éloge de Lamoignon de Malesherbes.

A ce nom, Messieurs, se rattachent le souvenir de toutes les vertus, tous les genres de gloire de l'homme véritablement grand ; sa mémoire ira d'âge en âge présenter aux philosophes , à tous les hommes l'exemple d'un courage plus héroïque que celui du guerrier ; enseigner aux grands à supporter leur chûte sans ressentiment, offrir enfin aux Rois le modèle de leurs amis dans celui qui, après avoir chéri, au fond de sa solitude champêtre, le plus vertueux et le plus infortuné des monarques, vint de son propre mouvement, sans espérance de succès pour son royal ami, sans espoir de retraite pour lui-même, placer sa tête entre l'échafaud et la tête auguste de son Souverain. On nous pardonnera d'être fiers d'avoir pris l'initiative de cet appel vraiment français, et qui promet des productions dignes du sujet que les auteurs auront à traiter.

Mais, que dis-je, s'il fut un sujet digne d'échauffer le talent des orateurs et le génie de la poësie, n'est-ce pas le tableau que présente la France ? n'est-ce pas le spectacle de notre bonheur ? A d'heureux présages ont succédé de

douces réalités ; le laboureur cultive sans trouble le champ de ses pères, et le soir, revenant de ses travaux, il n'accuse plus la violence du mécompte qu'il trouvait naguère en revoyant ses enfans ; Nés de la paix, les arts se développent, l'industrie prospère, le commerce étend et rétablit ses rapports. L'opinion publique effrayée du passé, se rattache avec énergie à la charte et à la légitimité, moins encore par le sentiment du devoir, que par l'intérêt du salut commun ; s'appuyant sur la bonne foi d'un gouvernement juste, sur les ressources d'un peuple toujours valeureux et rendu aujourd'hui à sa paisible industrie ; le crédit public s'accroît, s'affermit, excite l'admiration, commande la confiance des étrangers et des regnicoles, et, signe certain de la richesse, du bonheur et du calme, il nous assure de plus grands avantages.

Chacun de vous, Messieurs, entrevoit par la pensée, dans un avenir prochain, le dernier trait de ce tableau enchanteur que la mauvaise foi ou un funeste aveuglement pourrait seul méconnaître.

Mais je n'ose toucher à des événemens qui appartiennent à l'avenir. Espérons qu'un Roi que la sagesse accompagne, heureux par le

bonheur de ses sujets, recevra dans peu la plus douce récompense de tout le bien qu'il leur a fait, et de celui que leur promettent encore ses vertus et sa haute prudence.

Espérons que ce peuple si impétueux dans la guerre, si calme pendant la paix, si fidèle à la foi jurée, et auquel des fardeaux bien pesants n'ont arraché ni plaintes, ni murmures, ne sera pas trompé dans la confiance que lui inspirent la justice et la magnanimité.

Que ne puis-je peindre dignement ce tableau touchant? pourquoi mon faible talent se refuse-t-il à l'impression qu'il fait sur mon ame et que la vôtre, Messieurs, partage sans doute? Quoi, dirai-je à l'heureux nourrisson des muses, serait-il donc vrai que le carnage et la mort eussent seuls le droit d'échauffer ton génie? le guerrier farouche qui dévaste la terre serait le constant objet de tes chants, et le Monarque qui console et qui rend heureux ses enfans, qui répare des maux auxquels il fut étranger, trouverait ta muse froide ou stérile? Non, Messieurs, non, éloignons cette idée qui serait honteuse pour les disciples d'Apollon, et démentie par leurs heureux efforts; car les muses aiment la paix, et s'enfuient

éplorées à l'aspect hideux de Bellone. Empruntant au chantre de Mantoue l'expression de sa reconnaissance envers Auguste, nous, Messieurs, pénétrés de l'idée que les bons Rois sont sur la terre l'image de la Divinité, nous dirons pour notre Patrie ce qu'il disait pour lui-même :

« *Deus nobis hæc otia fecit* ».

EXPOSÉ ANALYTIQUE

Des travaux de la Société d'Emulation, depuis le 15 *Septembre* 1817 *jusqu'au* 17 *Août* 1818;

Par M. Le Glay, D. M., Secrétaire perpétuel.

Messieurs,

Mettre sous vos yeux l'exposé rapide et succinct des travaux auxquels vous vous êtes livrés depuis votre dernière séance publique; vous rappeler les ouvrages qui vous ont été adressés par vos correspondans et par des littérateurs ou des savans étrangers à la Société, signaler enfin les progrès que fait notre modeste académie, telle est la tâche que m'imposent aujourd'hui les fonctions que vous avez daigné me confier. Heureux si l'aridité de cette analyse ne donne pas de vos travaux une idée peu exacte et si je parviens à faire partager au public l'intérêt que vos réunions m'ont paru devoir inspirer.



Agriculture, Economie rurale.

Vous avez toujours mis au rang de vos premiers devoirs le soin de donner des conseils et des encouragemens à l'Agriculture, cet art dont les produits nourrissent l'homme, cette noble profession dont l'exercice se concilie si bien avec la pratique des vertus domestiques.

Il est beaucoup de gens qui, regardant l'Agriculture comme un art purement expérimental, prétendent que les théories ne lui sont pas applicables et affectent ainsi de dédaigner les travaux des agronomes.

Sans doute en matière de culture, plus encore que partout ailleurs, l'expérience est le meilleur des guides, et malheur à celui qui, abandonnant tout à fait la route suivie par ses devanciers, irait, le livre en main, opérer dans ses champs une réforme destructive et substituer aux sages procédés transmis par une tradition respectable

» Tous ces brillants projets
» Qu'admire le Mercure et que maudit Cérès.

Mais affirmer que l'Agriculture, qui n'est que l'application des sciences naturelles aux besoins de l'homme, ne puisse, à l'aide de ces mêmes sciences, acquérir d'heureux développemens et s'enrichir de méthodes utiles, c'est, je pense,

avancer un paradoxe que dément, chaque année, dans une contrée ou dans une autre, l'adoption avantageuse d'un procédé nouveau ou l'introduction d'un genre de culture inconnu jusque-là ; et pour ne citer qu'un exemple, jouirions-nous, sans les efforts du vénérable Parmentier, de ce tubercule précieux encore ignoré de nous, il y a cinquante ans, et qui nous offre aujourd'hui un aliment aussi agréable que salubre ?

Le sujet du prix que vous avez mis au concours, pour 1818, est une nouvelle preuve du zèle avec lequel vous recherchez tout ce qui peut améliorer l'économie rurale dans cet arrondissement. Un de nos correspondans, M. Rivière, de Gravelines, pénétré de l'importance de votre question d'Agriculture, vous a offert une somme destinée à augmenter la valeur du prix à décerner. Vous avez accueilli cette offrande et vous en avez témoigné à M. Rivière toute votre gratitude.

Votre commission d'Agriculture n'a point trouvé dans les mémoires qui vous ont été envoyés, l'entière solution du problême intéressant que vous aviez proposé, et vous avez remis le même sujet au concours pour 1819.

Un cultivateur de nos environs vous a adressé depuis peu un précis des moyens qu'il emploie lui-même et qu'il regarde comme les plus efficaces pour opérer la récolte des céréales, quand la saison est pluvieuse. Ce précis, arrivé trop tard pour figurer au concours, et d'ailleurs n'étant point anonyme, vous a paru écrit d'une manière claire, lumineuse, et offrir des procédés d'une application facile; mais vous avez jugé qu'il laisse encore bien des détails à desirer.

L'Agriculture est florissante dans l'arrondissement de Cambrai; mais il faut convenir que pour atteindre le degré de perfection qu'on remarque dans les environs de Lille; il nous reste encore quelques pas à faire. La fabrication des batistes et autres tissus, notre principale branche d'industrie, enlève à l'Agriculture une multitude de bras, et le fermier est souvent obligé de faire venir des ouvriers, sur-tout des moissonneurs, de distances assez éloignées.

Il est à présumer que l'emploi des bœufs pour le labourage nous serait avantageux. M. Dieudonné, ancien préfet de ce département, démontre dans son excellente statistique, combien le cultivateur économiserait en substituant aux chevaux cet animal « qui coûte moins d'achat,

» est d'un moindre entretien, puisqu'il ne mange
» point d'avoine, supporte plus long-tems la
» fatigue, brise moins ses harnais, n'occasionne
» point de frais de ferrage, exige très-peu
» d'ouvrage de bourrelier, donne un fumier
» meilleur et plus abondant que le cheval, rend
» enfin, devenu vieux, au maître qui le vend au
» boucher, une somme au moins égale à celle
» qu'il a coûté d'achat. »

Si l'on objecte que le manque de prairies rendrait l'entretien des bœufs difficile, nous rappellerons le conseil donné en vain depuis si long-tems de former des prairies artificielles dans lesquelles le pays trouverait certainement une nouvelle source de prospérités.

M. le baron Ladoucette, de la société royale d'Agriculture et notre correspondant, vous a transmis un modèle de meules de moulin à blé qui vous a paru ingénieux et qui mérite de fixer l'attention des économistes.

Sciences naturelles, physiques et médicales.

Les divers mémoires que vous a adressés M. Caventou, pharmacien interne des hôpitaux de Paris et votre correspondant présentent trop d'intérêt pour que nous n'en fassions pas connaître ici le sommaire.

Les recherches sur l'action qu'exerce l'acide nitrique sur la matière nacrée des calculs biliaires humains et sur le nouvel acide qui en résulte prouvent que cette matière nacrée (*Cholestérine* de M. Chevreul) traitée par l'acide nitrique, forme une substance particulière composée d'oxigène, d'hydrogène et de carbone; que cette matière qui, sous plusieurs rapports, a beaucoup d'analogie avec les corps gras, possède en outre les caractères propres aux acides et doit être rangée parmi eux. Cet acide, que les auteurs du mémoire désignent par l'épithète *Cholestérique*, forme des sels toujours colorés que l'on peut nommer *Cholestérates*. Avec les acides métalliques dont l'oxigène est peu adhérent au métal, le même acide forme un autre genre de combinaisons qu'on peut appeler *Cholestérures*.

Les faits contenus dans un autre écrit qui est, comme le précédent, commun à M. Pelletier et à notre correspondant, tendent à démontrer que la matière verte des végétaux, improprement appelée *fécule ou résine*, est une substance particulière qui doit être classée parmi les substances végétales très-hydrogénées; qu'elle doit être séparée des résines; qu'elle se rapproche de plusieurs matières colorantes, telles que celles

de l'orcanette, du curcuma, du santal rouge; et qu'elle mérite, par ses propriétés et le rôle qu'elle joue dans l'économie végétale, d'être considérée comme un principe immédiat des végétaux. On propose de donner à cette substance le nom de *Chlorophylle*.

Dans le nombre des calculs biliaires que M. Caventou eut occasion d'examiner, il en rencontra un, trouvé dans le canal cystique d'une jeune fille hystérique, qui attira principalement son attention. Il pesait 12 décigrammes et demi; était moins pesant que l'eau, d'une couleur jaune rougeâtre et semblait résulter de la réunion de deux tétraedres appliqués base à base et arrondis à leurs angles. D'après les expériences auxquelles ce calcul fut soumis, M. Caventou reconnut qu'il consistait en Cholestérine imbibée de la matière jaune de la bile et de Picromel; il s'y trouvait en outre des traces d'oxide de fer et quelques parcelles de charbon.

M. Caventou, dans un travail qui avait pour objet la matière colorante jaune des végétaux, fut frappé de l'éclat qu'offrait la fleur du *Cytise des Alpes*, *Cytisus laburnum* (L.) et crut devoir en entreprendre l'examen chimique. Les résultats qu'il

qu'il obtint ne confirmèrent point ses conjectures ; mais ses expériences lui démontrèrent que les fleurs du *Cytisus laburnum* contiennent : 1.° des traces d'une matière huileuse, odorante, analogue à celle du Narcisse des prés ; 2.° un principe colorant jaune particulier, offrant trop peu de solidité pour qu'on puisse en espérer un emploi utile dans les arts ; 3.° de l'acide gallique ; 4.° de la gomme ; 5.° des traces de sulfate et de muriate de chaux ; 6.° enfin de la fibre végétale.

Ces quatre mémoires ont fait l'objet d'un rapport détaillé dont vous avez chargé MM. Cole, Mignot et Tordeux.

L'eau de la grande fontaine d'Avesnes et celle de la fontaine de Féron près d'Avesnes ont été soumises à l'analyse chimique par notre confrère M. Tordeux qui vous a présenté les deux mémoires dans lesquels il consigne les procédés qu'il a employés et les résultats qu'il a obtenus.

Quatre livres d'eau de Féron évaporées à siccité, donnent un résidu de 11 gr. $\frac{1}{4}$; lequel contient : muriate de magnésie et muriate de soude 1 gr. $\frac{59}{106}$; sulfate de chaux 0 gr. $\frac{22}{53}$; sulfate de magnésie 2 gr. $\frac{3}{53}$; carbonate de chaux 7 gr. $\frac{1}{4}$; des

traces d'oxide de fer et de silice; acide carbonique $\frac{1}{34}$, air atmosphérique $\frac{1}{34}$ du volume de l'eau.

Il est inutile, Messieurs, de vous présenter ici le résumé des expériences de M. Tordeux sur l'eau de la grande fontaine d'Avesnes, puisque cette analyse doit être imprimée dans le recueil que vous vous proposez de publier cette année. Nous avons l'espoir que notre confrère s'occupera bientôt de l'analyse des eaux de Cambrai, et fournira ainsi des documens précieux pour la topographie physique et médicale de l'arrondissement.

Un oiseau étranger, appartenant au genre *pinnatipèdes* et reconnu pour être le *Grèbe cornu de la baie d'Hudson,* ayant été tué dans un étang des environs de Bouchain, M. Basquin, officier de santé, qui se l'était procuré, vous en a donné une description détaillée.

Dans le recueil que vous avez fait imprimer en 1808, il est question d'un autre oiseau tué dans l'arrondissement, et considéré par M. Marchant, notre correspondant, comme un *Goëland gris;* M. Basquin, qui s'occupe avec succès de l'ornithologie, conjecture que ce bipède n'était qu'une *Mouette cendrée*, espèce qu'on retrouve assez fréquemment en ce pays, à l'équinoxe vernal.

M. Lemaire, chirurgien en cette ville, vous a soumis l'observation d'un goître fibro-séreux opéré par lui avec succès. Le sujet malade était une femme de trente-trois ans. La tumeur s'étendait du bord supérieur du cartilage thyroïde à l'extrémité claviculaire du sternum; à droite et à gauche, elle était logée derrière les muscles sterno-cléïdo-mastoïdiens. Sa circonférence était de douze pouces sept lignes; il y avait déviation des carotides, compression de la trachée artère, voix rauque et imminence de suffocation. M. Lemaire reconnut dans la tumeur une fluctuation obscure et se décida à pratiquer une opération. La peau qui couvrait la tumeur fut divisée dans une direction verticale, depuis la partie moyenne jusqu'au sternum; deux artères, très-développées en avant, furent assujetties par des ligatures; on disséqua les muscles adhérents à la glande; celle-ci ayant été mise à découvert, on y plongea un bistouri à lame étroite. Cette ponction fit sortir quelques gouttes d'un liquide de couleur d'azur. Le kiste fut ensuite incisé et rempli de charpie, et après deux mois de suppuration, la plaie s'est cicatrisée sans qu'il restât le moindre vestige de la maladie.

Notre correspondant, M. Delaville, de

Cherbourg, ayant eu à traiter, il y a plus de 20 ans, une maladie qui présentait les caractères de la colique de plomb, soupçonna que le sel de cuisine (*chlorure de sodium*) dont ses malades avaient fait usage, pouvait en être la cause, et en effet, la présence du plomb dans ce sel lui fut démontrée par l'analyse chimique. Néanmoins, craignant de s'être fait illusion et se défiant d'une première idée, M. Delaville ne publia point ses soupçons. Mais dernièrement, informé qu'il régnait au Hâvre une phlegmasie abdominale qui avait beaucoup de rapport avec la colique de plomb, et consulté par quelques individus qui en étaient attaqués, il fit venir du Hâvre du sel blanc cristallisé dans des bassins de plomb, les seuls qui soient en usage dans les raffineries de cette contrée, le soumit à l'analyse et y reconnut, ainsi que dans le sel de Portbail, le plomb à l'état d'oxide et de sel. MM. Tordeux et Mignot, chargés de répéter les expériences de M. Delaville, ont obtenu des résultats analogues; mais d'après les informations qu'ils ont prises auprès des divers salineurs de cette ville, il paraît que nous n'avons point à craindre ici les accidens que peut produire l'usage d'un sel ainsi altéré; puisque les poëles de nos usines sont toutes en fer.

M. Pihorel, D. M., chirurgien-major attaché à l'hôpital militaire de Lille et correspondant de la Société, vous a soumis une notice sur un nouveau moyen qu'il emploie pour le traitement de la gale. Ce topique est un sulfure de chaux ammoniacé incorporé avec de l'axonge. La commission chargée de vous faire un rapport sur ce nouveau médicament antipsorique a jugé qu'en effet il lui paraissait propre à détruire le *Sarcopte*, insecte à la piqûre duquel est due cette affection cutanée.

Il a déjà paru beaucoup d'écrits sur les hémorragies utérines; Mauriceau, Levret et Baudeloque, dans leurs traités d'accouchemens; Puzos dans les précieux mémoires de l'Académie de chirurgie; Alphonse Leroy et Pasta dans les traités *ex-professo* qu'ils ont publiés sur cet accident pathologique, ont développé des principes et des moyens curatifs dont l'expérience démontre souvent les avantages. Mais chacun de ces auteurs affecte une prédilection particulière pour les moyens de son choix, et propose presque toujours des méthodes exclusives, applicables dans certaines circonstances, et funestes dans beaucoup d'autres. Il manquait donc aux étudians et aux jeunes prati-

ciens un ouvrage dans lequel, mettant à part tout moyen exclusif, on prît de chacun ce qu'il a de bien conforme à l'infaillible expérience. C'est ce qu'a tenté notre correspondant, M. Degland, D. M., professeur de chirurgie et d'accouchemens à Lille. L'examen qu'a fait votre commission de son ouvrage intitulé : *des hémorragies utérines qui surviennent pendant la grossesse, durant le travail de l'accouchement, et à la suite de ce travail*, l'a convaincue que M. Degland a rendu un service réel aux jeunes gens qui se destinent aux pénibles mais honorables fonctions de médecin-accoucheur.

Tous nos organes sont susceptibles de maladies, mais tous ne sont pas accessibles à nos moyens thérapeutiques; il est sur-tout des parties que leur situation semble soustraire à l'action des instrumens chirurgicaux. Telle est la glande parotide. Quoique placée hors des grandes cavités et faisant en quelque sorte saillie à l'extérieur de la tête, cette glande conglomérée se trouve tellement entourée de portions osseuses, elle reçoit dans son tissu un si grand nombre de rameaux nerveux et vasculaires ; enfin elle a des rapports si intimes avec l'artère carotide externe que les

praticiens les plus exercés ont toujours regardé son extirpation, dans le cas de carcinome, sinon comme impossible, au moins comme très-difficile. M. Degland vous a soumis un mémoire manuscrit dans lequel, après avoir fait connaître le procédé qu'il a employé pour pratiquer cette opération avec succès, notre confrère s'attache à combattre l'opinion de M. le professeur Richerand qui affirme que l'extirpation totale des parotides est absolument impraticable.

M. le docteur Cambrai qui attribue au forceps ordinaire beaucoup d'inconvéniens dans la manœuvre des accouchemens laborieux, vous a lu la description et présenté le dessin d'un nouvel instrument qu'il regarde comme propre à suppléer le forceps dans un grand nombre de cas et à rendre tout-à-fait inutile le levier de Roonhuisen. Vous avez renvoyé l'examen du travail de notre confrère à une commission composée de MM. Booty, Cole, Delbarre et Twining. Son rapport vous sera connu dans une prochaine séance.

M. le docteur Tordeux, médecin à Avesnes et correspondant de la Société, vous a adressé sa dissertation inaugurale, intitulée : *de l'expression de la face dans l'état de santé et dans les maladies.*

Cet ouvrage estimable, rédigé d'après les excellents principes professés à la faculté de Paris, prouve que l'auteur a entendu, avec beaucoup de fruit, les doctes leçons des Bourdier, des Landré-Beauvais, des Récamier et des Pinel; qu'il a, sous les yeux de ces grands maîtres, observé de nombreux malades, et qu'enfin il a médité les écrits d'Hippocrate où sont consignés tant d'axiomes sur la séméïotique de la face.

Morale, Education.

L'instruction élémentaire est devenue l'objet d'une sollicitude générale. Parmi les méthodes employées, celle qui consiste dans l'enseignement mutuel et qui porte le nom de *méthode lancastérienne* paraît réunir de nombreux et d'imposants suffrages. Vous vous proposez, Messieurs, de recueillir sur ce mode d'instruction des renseignemens exacts et positifs, dont vous ferez connaître le résultat au public. En attendant, M. Hurez vous a tracé l'historique de ce systême qui prit naissance à Madras en 1797. M. Lancaster fut le premier qui organisa en Angleterre une école de cette nature; il publia le fruit de ses essais en 1803, et aujourd'hui, à

Londres, cent mille enfans pauvres reçoivent par ce moyen les premiers élémens des connaissances humaines.

La méthode de Pestalozzi, pour être moins nouvelle, n'en est pas moins célèbre ; elle compte parmi ses partisans des savans illustres, des personnages du plus haut rang. M. Boniface aîné, votre correspondant et auteur du *Manuel des amateurs de la langue française,* s'occupe en ce moment des moyens d'établir aux environs de Paris un institut pestalozzien, et déjà il vous a entretenu des procédés qu'emploie le fameux instituteur helvétien. Vous avez pu en outre les apprécier dans un mémoire que M. Amorós a publié en 1815 sur cette matière.

Quelque soient les moyens d'instruction mis en usage, heureux les instituteurs et les pères de famille qui regardent l'éducation morale et religieuse comme la plus essentielle à donner aux enfans! Notre confrère, M. le colonel Hill, convaincu de cette importante vérité et persuadé aussi de l'influence puissante qu'exercent les ouvrages d'imagination sur les mœurs de la jeunesse, a, dans un écrit dont vous entendrez aujourd'hui une partie, traité ce sujet en moraliste judicieux, en littérateur éclairé.

Histoire, Géographie, Statistique.

Depuis l'époque où Voltaire a fait pleuvoir une foule de sarcasmes sur trois ou quatre villages dont on s'était avisé d'écrire l'histoire, il se trouve beaucoup de personnes qui affectent de trouver inutiles, je dirai même ridicules, les histoires particulières des villes. Cette prévention paraît sans motifs. « Les histoires particulières, est-il dit » dans un ouvrage périodique (*), peuvent con- » server d'excellents matériaux pour l'histoire gé- » nérale; les recherches locales présentent, entre » autres avantages, celui d'une exactitude scrupu- » leuse. Ces descriptions statistiques peuvent tirer » de l'oubli une quantité de monumens intéres- » sants; on peut, à l'aide de semblables décou- » vertes, éclairer et redresser beaucoup de faits » obscurs ou douteux; enfin, si l'on avait de bonnes » histoires particulières de toute la France, on » réussirait peut-être à mettre en ordre son » histoire générale mieux qu'on ne l'a fait » jusqu'ici. Et quand les histoires particulières » n'auraient pas un but aussi utile, elles auraient » au moins celui d'intéresser les habitans d'une » ville et de les instruire d'origines qu'ils ne

(*) Annales politiques et littéraires, 23 mai 1817.

» devraient pas ignorer et que cependant ils
» ignorent presque toujours ! »

C'est ainsi que vous avez toujours pensé, Messieurs, depuis votre institution, et vous continuez à rassembler des matériaux pour l'histoire du Cambrésis. Vous avez fait copier et déposer dans vos archives les mémoires peu connus de Jean Boudelet et de Robert d'Esclaibes sur les guerres dont cette province a été le théâtre au 16.e siècle. M. Pascal-Lacroix se livre à des recherches sur l'histoire bibliographique et littéraire de Cambrai, mine féconde, mais peu exploitée jusqu'à ce jour.

« Les Chevaliers du Temple, de l'Ordre teuto-
» nique et de Saint Jean de Jérusalem occupent
» une place étendue dans l'histoire. Les érudits
» se sont exercés même sur d'autres sociétés
» moins dignes des regards de la postérité . . .
» tandis que des ordres qui ont fait du bien, et
» beaucoup de bien (sans faire de bruit) n'ont
» pas encore trouvé d'historien. A peine connaît-
» on ces *Clercs de la vie commune* qui, répandus
» dans la Frise, la Gueldre, le Brabant, le *Cam-*
» *brésis*, la Westphalie, s'occupaient, d'après
» leurs statuts, à transcrire les anciens manus-
» crits. L'invention de l'imprimerie donnant à

» leurs travaux une direction nouvelle, ils se
» hâtèrent d'établir des presses dans les lieux où
» ils avaient des maisons. »

Lorsque M. Grégoire, ancien évêque de Blois, s'exprimait ainsi dans la curieuse notice qu'il vient de publier sur la congrégation des *frères pontifes*, ce savant ignorait sans doute que la Société d'Emulation de Cambrai, dont il est lui-même correspondant, comptait parmi ses membres un littérateur qui s'occupe, depuis quelque tems, de recherches sur les Clercs de la vie commune. M. Pascal-Lacroix espère prouver que les premières presses qui aient existé à Cambrai ont été établies par ces bons frères (*).

Ce même collègue vous a lu une notice sur l'abbé Rufin, dernier prieur de Vaucelles, religieux aussi éclairé que vertueux, par les soins duquel la bibliothèque de cette abbaye était devenue l'une des plus riches et des mieux choisies du diocèse.

Il vous a été présenté une lettre autographe de

(*) La congrégation des Clercs de la vie commune a été instituée vers 1370 par Gérard le Grand ou Groot. Thomas à Kempis et le philologue Chrétien Massæus, surnommé *Cameracenus*, à cause du long séjour qu'il fit à Cambrai, appartenaient à cette communauté.

l'historien Jean Carpentier aux religieux de saint Aubert dont il avait été le confrère et qu'il avait abandonnés pour se retirer en Hollande, où il s'était marié. Touché de repentir, Carpentier supplie l'abbé et les moines de lui pardonner ses fautes et de le recevoir de nouveau dans leur sein. On reconnaît dans cette lettre le style ampoulé de l'auteur et le luxe de citations qu'il aimait à étaler.

Le calendrier historial de Julien Deligne présente un recueil d'éphémérides Cambrésiennes jusqu'au commencement du 17.e siècle. Nous nous occupons à le compléter, en y faisant entrer tous les évènemens remarquables dont cette ville a été le théâtre jusqu'à l'époque où nous vivons.

Il ne m'appartient pas de parler ici du sujet d'histoire que vous avez mis au concours; et ne voulant point anticiper sur le compte qui vous en sera rendu dans cette séance, je passe aux travaux historiques qui concernent d'autres localités.

Un de nos correspondans, M. le chevalier Teissier, Conseiller de préfecture de la Moselle, vous a adressé le plan d'un ouvrage intitulé : *Recherches historiques sur les monnaies de Metz*,

sous les divers gouvernemens de cette ville et de sa province. Les divisions de cet ouvrage promettent une foule de savants détails toujours chers aux amateurs de la numismatique. Dans une lettre adressée à la Société, M. Teissier émet le vœu qu'un semblable travail puisse être fait pour toutes les villes importantes où, durant le moyen âge, il a été battu monnaie. Ce genre de recherches aurait d'utiles résultats pour l'histoire de France. M. le chevalier Maurin, versé dans l'histoire métallique, a été chargé d'entrer à ce sujet en correspondance avec M. Teissier, dont la Société honore le zèle et apprécie les lumières.

Parmi les savants voyageurs qui nous ont révélé les mystères de la théogonie des peuples lointains, il nous est agréable de citer notre correspondant, M. Ed. Moore, de la Société royale de Londres, de l'académie asiatique de Calcutta et de la Société littéraire de Bombay. Son bel ouvrage intitulé : *The Indù Pantheon* nous a été transmis par son estimable beau-frère sir Augustus Frazer, que nous nous plaisons aussi à compter au nombre de nos confrères.

Vous avez écouté la lecture de deux notices intéressantes sur MM. Villars et d'Etigny ; le premier, professeur de Botanique et doyen de

la faculté de médecine de Strasbourg ; le second, ancien intendant des généralités d'Auch et de Pau. Ces deux notices sont dues à M. le baron de Ladoucette.

Philologie, Recherches variées.

Il semblait que la belle dissertation de M. Barbier sur les soixante traductions de l'Imitation de J. C. n'eût laissé rien à dire de nouveau concernant ce livre sublime. M. Pascal-Lacroix vous a fait connaître des particularités échappées au savant auteur du *Dictionnaire des anonymes,* et a traité des éditions qui ont paru postérieurement à cette traduction. Notre confrère paraît persuadé que l'honneur d'avoir composé le livre de l'Imitation appartient non pas au belge à Kempis, ni au piémontais Gersen, mais au français Gerson, chancelier de l'université de Paris.

M. le docteur Brown vous a lu des observations qui ont pour objet l'art dramatique en général, et en particulier les succès que ce bel art a obtenus sur le théâtre de sa nation. Dans ce mémoire d'une certaine étendue, M. Brown s'attache à défendre le premier tragique de l'Angleterre des reproches que lui adressent des écrivains français qui ont une connaissance trop

superficielle de la langue et de la littérature anglaises pour s'établir juges de ce point important. M. Brown, en traduisant lui-même son ouvrage en français, a prouvé qu'il avait bien étudié notre langue.

Cette thèse, soutenue d'ailleurs avec autant de courtoisie dans les formes que de force dans les raisonnemens, était un gant jeté dans l'arène : il fut ramassé par un défenseur de la scène française. Ce nouveau champion, dans un dialogue des morts, met en présence Shakespeare et Ducis, et leur prêtant cette raison calme qui sied aux habitans des Champs Elysées, il fait discuter par eux les titres respectifs des deux théâtres. Ce dialogue se termine par le passage suivant où l'on peut reconnaître quelques phrases empruntées à Shakespeare et où sont exprimés des sentimens que tous nous nous faisons gloire de professer.

« Oui, ne formons plus qu'un désir : celui que
» la terre ne soit plus arrosée du sang de ses
» propres enfans ; que les prairies émaillées de
» fleurs ne soient plus foulées sous les pieds des
» coursiers belliqueux ! Que les luttes sanglantes,
» les guerres destructives soient remplacées par
» cette noble émulation qui n'inspire que ce

» qui

» qui est grand, beau et généreux! Que les fils
» d'Albion et ceux de la Gaule ne soient désormais
» rivaux que dans la littérature, les arts et les
» sciences! Que cette rivalité même soit toujours
» paisible et amicale! Car rien ne rétrécit et ne
» rabaisse autant l'esprit et l'ame que les jalousies
» nationales. Le vrai génie, comme la véritable
» vertu, aime naturellement son image partout
» où il la trouve ».

Poésie.

Persuadés que les arts d'imagination exercent une salutaire influence sur les destinées de l'homme, vous vous plaisez à les accueillir et à encourager, autant qu'il est en vous, ceux qui les cultivent avec succès.

La poésie est venue souvent ajouter au charme de vos réunions; elle a jeté quelques fleurs dans la carrière studieuse que vous avez parcourue.

Nous vous rappellerons d'abord un conte en vers élégamment narré de notre correspondant M. Teissier; une imitation en vers français, par M. Pascal-Lacroix, de la belle ode italienne de l'abbé Parini, intitulée: *la Vita Rustica*. Notre

confrère a fait précéder cette imitation d'un aperçu sur la poésie italienne, et sur les ouvrages du poëte distingué dont il reproduit une des meilleures pièces.

Une *épître à M. Parseval de Grand-maison*, une *ode imitée de Djâmi*, poëte persan, un *chant ossianique sur la mort d'Oscar* et un fragment du poëme intitulé : *Camille et les Gaulois*, tels sont les tributs offerts par M. Delcroix qui a rempli en outre avec un zèle et des soins très-dignes d'éloges les fonctions de secrétaire de la Société.

Un jeune poëte que nous comptions déjà parmi nos membres correspondans, et qui, dans cette séance solennelle, va former avec la Société une liaison plus intime encore, M. X. Boniface de Saintine, vous a adressé son poëme sur *le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*. La palme glorieuse que lui a value cet ouvrage nous dispense d'en faire l'éloge.

Vous avez entendu la lecture d'une ode ayant pour titre : *Agrippa sauvé par les Dieux ;* elle est due à la muse de M. Fouqueau de Pussy que nous avons possédé trop peu de tems parmi nous, mais assez pour regretter son talent et son amabilité.

M. Têtard, membre résidant de la Société,

vous a fait hommage d'un discours en vers qu'il vient de publier et qu'il a intitulé : *Essai Moral sur l'homme, ou discours polémique contre l'athéisme.* C'est faire un bel et noble emploi de son talent que de le consacrer ainsi à la défense des plus augustes vérités.

Tel est, Messieurs, l'aperçu général des travaux auxquels vous vous êtes livrés pendant les onze mois qui viennent de s'écouler.

Maintenant, si l'on considère que la plupart d'entre vous se doivent aux soins de leur famille, aux devoirs de leur état, aux fonctions qu'ils remplissent, on concevra qu'il était difficile de faire plus dans un si court espace de tems. Espérons que nos concitoyens, appréciant vos efforts, continueront d'en accueillir le résultat avec intérêt, et que vous trouverez toujours dans leur gratitude votre plus douce récompense.

FRAGMENTS

D'UN ESSAI

PRÉSENTÉ A LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

Par M. Hill; intitulé:

De l'influence qu'exercent les ouvrages d'imagination sur les mœurs.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.
Lectorem delectando pariterque monendo.

Bien que tout le monde convienne que le bonheur est le but universel auquel tend le genre humain, cependant très-peu de gens s'accordent sur les moyens d'y parvenir; on diffère même d'opinion sur sa nature: voilà pourquoi on se trompe dans l'objet de sa poursuite; c'est aussi pour cela qu'on l'atteint si rarement.

Tandis que les uns placent le bonheur dans les talens et dans les jouissances de l'esprit, d'autres pensent qu'il existe dans les plaisirs des

sens et dans une obéissance aveugle aux passions : ces derniers prétendent que les passions ne nous ayant pas été données en vain, elles devraient nous gouverner ; mais ce sophisme est bientôt réfuté par un simple appel à la raison, également donnée à l'homme par le même Être, qui a entremêlé les passions dans notre nature. Le Créateur nous les donna dans sa bonté, pour être le ressort de nos actions et pour nous exciter à l'accomplissement des devoirs pour lesquels nous sommes nés.

Sans passions nous serions à peu près comme la matière brute, sans désirs et conséquemment sans jouissances ; mais ce fut aussi l'intention de la providence, qu'elles nous fussent soumises et qu'elles fussent réglées par la raison. C'est leur empire fatal qui occasionne tous les maux qui affligent la société ; c'est là l'origine de ces désordres qui tourmentent, qui déchirent le cœur humain. Or, tout ce qui sert à constater cette vérité, tout ce qui nous porte à la pratique de la vertu par la vive peinture de ses heureux effets et du bonheur qui l'accompagne, est de la plus haute importance. Portés naturellement à rechercher tout ce qui leur fait éprouver du plaisir, à fuir tout ce qui leur cause de la douleur,

les hommes s'arrêtent insensiblement à la peinture des actions louables et de-là leur vient le désir d'imiter ces vertus qu'ils admirent, soit réelles, soit imaginaires. Il résulte de ce penchant des avantages précieux.

Sans doute, l'ame occupée de la lecture d'un ouvrage, en reçoit toujours plus ou moins d'influence; elle partage l'admiration pour la vertu, la haine pour le vice; elle sent l'aiguillon de l'ambition, l'ardeur du courage; elle prend part à la fermeté de ceux qui souffrent avec patience; elle est attendrie au récit de malheurs peu mérités. La répétition de ces scènes les grave dans l'esprit et par conséquent les mœurs de la société ne manquent pas de se former d'après les objets de son étude; d'où l'on reconnaît la nécessité de bien approfondir le résultat de ces ouvrages qui vont passer sous les yeux de la jeunesse.

Le goût pour les fictions qui, comme une espèce d'instinct, se trouve dans presque tous les hommes, leur est sans contredit donné pour des raisons sages. Lorsque ce goût est limité et assujetti à des règles salutaires, il contribue puissamment aux progrès des connaissances et

à inspirer à la jeunesse ces principes vertueux qui lui apprendront à combattre les doctrines funestes.

L'esprit humain toujours en activité demande de l'occupation, de l'exercice.

L'esprit et le corps ont également besoin de nourriture, et sûrement il ne faut pas choisir avec moins d'attention les alimens de l'esprit que ceux du corps.

Ayant démontré que l'amour de la fiction nous est naturel, et qu'il est de la plus haute importance de bien régler ce sentiment, il faut examiner s'il a contribué au bien du genre humain, ou si son abus n'a pas produit un effet contraire.

Comme il appartient à l'histoire de raconter des faits réels, de même les récits fabuleux ont pour objet de représenter fidèlement, sans violer les règles de la vraisemblance, ce qui a lieu en certain cas ou à certaine époque, ou bien encore ce qui pourrait arriver : mais les auteurs de fictions refusant trop souvent de prendre la nature pour guide, blessent ouvertement ses lois par des réc ts d'événemens contraires à la raison.

Celui qui dans sa jeunesse a reçu des idées, à la fois folles et criminelles, des principes

vicieux et de faux dogmes, ne peut jamais éviter l'esclavage fatal, ou dissiper l'illusion de son esprit. Aveuglé d'abord, il marche en tâtonnant dans l'obscurité et toutes ses actions se ressentent de ses premières erreurs.

Le caractère parfait qu'offrent toujours les héros, est encore un défaut qu'on peut reprocher à ces ouvrages. Les portraits inimitables éteignent toute envie de les imiter et ce qui est au-dessus de la portée n'est jamais entrepris.

Un caractère, au degré de perfection où la nature humaine essayerait en vain d'atteindre, nous désespérerait au lieu de nous exciter.

Dans les grands caractères que l'histoire nous présente, nous sommes si éblouis par des qualités brillantes qu'il nous est difficile de les séparer de celles qui leur sont opposées, et par ce moyen nous ne pouvons les imiter qu'indistinctement et sans choix.

Les défauts sont non-seulement atténués, mais ils sont rendus aimables par l'ensemble dont ils forment une partie et nous sommes induits dans l'erreur d'accorder une admiration égale aux traits de caractère, faibles ou forts.

Cet inconvénient ne résulte pas des portraits que la fiction nous offre, lorsqu'elle est réglée par de bons principes; alors le crime et la folie sont représentés sous leurs vraies couleurs; l'un ne porte pas le voile de la vertu, ni l'autre celui de la sagesse : tous les deux sans déguisement restent exposés au mépris et à l'indignation qu'ils méritent.

L'attachement immodéré qu'ont les hommes de toutes les conditions, et sur-tout la jeunesse, pour ces sortes de productions est encore un malheur.

On peut leur reprocher la déplorable perte du tems et la corruption du goût. Les jeunes gens incapables de distinguer ce qui est bon de ce qui est mauvais, parcourent ces ouvrages avec empressement, cherchant à s'amuser plutôt qu'à s'instruire; ils épuisent la coupe fatale, qui, bien que lente dans ses opérations, n'en est pas moins sûre dans ses effets. L'habitude de voir des faits imaginaires au lieu de faits réels, fait naître une illusion invincible et un dégoût pour les événemens ordinaires de la vie. N'ayant pas d'aptitude pour les affaires du monde qui leur sont devenues étrangères, ils oublient qu'ils lui appartiennent.

L'usage des bibliothèques, où l'on s'abonne pour cette espèce de lecture et où les jeunes gens puisent à volonté, alimente puissamment cette passion. Ces ouvrages qui par leurs titres, promettent le pathétique, le merveilleux, ou qui sont éminemment romanesques, sont enlevés et lus par eux avec avidité ; profondément versés dans ces sortes d'ouvrages, ils deviennent suffisans et pleins de prétentions; ils s'élancent dans le monde, l'esprit non-seulement dépourvu d'utiles connaissances, mais, ce qui est pis encore, farci de billevesées, de notions fausses et de préjugés fortement enracinés.

Ils imputent à toute autre cause qu'à la véritable les désappointemens qu'ils éprouvent par la suite; aigris par des contradictions, ils deviennent misanthropes et prennent de la haine pour les règles de la société.

Le beau sexe, plus que nous, devient victime de cette espèce d'étude; plus libre par la nature de son éducation, qui l'occupe moins que la nôtre, il vole chez les marchands de romans, pour se procurer de quoi dissiper son ennui. L'amour, passion qui domine dans ces sortes d'ouvrages, y est dépeint sous les couleurs les

plus vives et de la manière la plus séduisante : ce sentiment captive son ame et s'empare de son esprit. Croyant que l'amour est ce qu'il y a de plus important dans la vie, il abandonne toute autre étude pour en faire son occupation unique. L'esprit des jeunes personnes, dénué de connaissances utiles, est entraîné par le goût de la frivolité. Se parer de grâces et d'atours devient pour elles l'objet principal de leur vie et leur seule étude. Se faire admirer, ou dans le langage des romans, adorer, c'est là le but auquel aboutissent tous leurs efforts.

Par une telle suite d'études, les passions sont excitées, au lieu d'être réprimées, et la raison subjuguée, au lieu d'être consultée.

L'histoire, en nous présentant quelquefois des vices frappans et les triomphes du crime, ne cherche cependant pas à voiler le vice ou à le rendre séduisant. En lui associant quelques vertus factices, elle montre les caractères tels qu'on les a vus. Les nuances sont touchées d'une manière si vraie, qu'il est facile de discerner ce qui mérite nos louanges, ou doit subir notre blâme. Rarement le jugement confond les qualités hétérogènes dont un caractère se compose.

Le développement de la vérité dissipe les

préjugés, et la postérité prononce un jugement impartial. Elle voit pourquoi les guerres ont pu bouleverser la terre, les émeutes agiter la société, le despotisme et l'oppression jouir d'un ascendant momentané. C'est elle qui s'aperçoit que le bien provient souvent du mal et que de l'anarchie et du tumulte naissent quelquefois le bon ordre et le gouvernement régulier. Ainsi que les eaux de la mer deviendraient croupissantes, si elles restaient toujours tranquilles, les nations deviendraient efféminées et léthargiques, si des fléaux utiles ne les rappelaient pas à leurs devoirs.

Telles sont les vues que l'histoire nous présente, telles sont les leçons qu'elle imprime dans nos cœurs.

En comparant la fiction à l'histoire, on n'a pas ici l'intention de rabaisser l'une ni l'autre : elles ont toutes deux leur mérite particulier.

Par rapport aux connaissances réelles, l'histoire sans doute l'emporte. Mais quand la fable n'outre-passe point ses lois, elle contribue essentiellement à perfectionner le cœur ; l'une éclaire l'esprit, l'autre charme l'imagination. Ce n'est donc pas l'usage, mais l'abus de la fiction que nous devons condamner.

La fable, une des branches de la fiction, prit son origine dans les premiers siècles du monde: avant la connaissance des lettres, il fallait graver dans la mémoire les histoires qui n'étaient fondées que sur les traditions.

L'invention des lettres, (ce qui constitue l'ère de l'histoire), donna les moyens de conserver la mémoire des événemens et arrêta pendant un tems les progrès de la fable. Mais comme on voyait que ces fables duraient toujours et devenaient de plus en plus agréables, bientôt on recommença à en inventer d'autres dont le récit excita à entreprendre des exploits militaires. C'est de-là que leur vient le nom de chants de guerre et ce sont les premiers modèles de la poésie épique.

Aucune composition ne peut être aussi justement considérée comme ouvrage de l'imagination, que les fables et les contes, qui ne sont pour la plupart que des inventions.

Dans ces fables on attribue la parole et la faculté de raisonner aux bêtes et quelquefois même à la matière inanimée; dans les contes, on mêle le merveilleux avec les incidens ordinaires de la vie et on y introduit des êtres imaginaires

doués d'un pouvoir supérieur. Les unes et les autres sont extrêmement anciennes et leur influence sur l'esprit a été reconnue dans tous les tems.

Les fables sont même employées dans l'écriture sainte; témoin celle que raconte Jotham. Tout le monde sait la fable dont se servit Ménénius Agrippa pour empêcher le peuple romain de se séparer du sénat. Ces fables sont une preuve éclatante du mérite de cette espèce de composition et de son influence sur l'esprit humain, lorsqu'elle est faite avec finesse et que son application est heureuse.

Parmi les fables, celles d'Esope sont les plus anciennes; mais étant dépourvues des grâces et des ornemens du style, elles ne sont estimables que par leur morale, qui n'est que très-rarement défectueuse.

Phèdre, qui le suit, en corrigea un grand nombre et leur donna une espèce de poli en les revêtant des charmes de la poésie. Pilpai vient ensuite, mais il ne mérite guère d'être cité que pour conserver l'ordre de succession.

Parmi les fabulistes de mérite sont Avienus, Gay et Cole; mais celui qui surpassa dans ce genre tous ceux qui l'avaient précédé est

La Fontaine; il n'a rien inventé que sa manière, que personne n'a encore su imiter; comme les vainqueurs, il s'est emparé du domaine de ses voisins; mais il l'a tellement embelli qu'on peut à peine le reconnaître. C'est le premier qui donna des titres aux animaux et leur attribua nos mœurs et nos usages; il a trouvé par-là un moyen de rehausser l'intérêt et de nous identifier pour ainsi dire avec ses personnages. Cet artifice, joint à son style incomparable, a élevé la fable à un rang dont elle ne jouissait pas auparavant dans les belles-lettres.

La Fontaine mérite de porter la couronne d'un empire qu'il a fondé lui-même et que personne ne peut lui disputer.

« Il peignit la nature et brisa ses pinceaux ».

Il est très-convenable de se servir de la fable, pour inspirer aux enfans l'amour du savoir et d'attendre que leurs facultés ayent acquis de la force pour les introduire à la vraie science et leur montrer les choses telles qu'elles sont.

Les compositions connues sous le nom de contes, telles que les contes des fées, les contes persans, les contes des génies et les mille et une nuits, fondées sur la croyance d'un ordre d'êtres

intermédiaires entre Dieu et l'homme, prirent leur origine dans l'orient.

Les orientaux, affaiblis par le climat, l'esprit avili par le despotisme, étaient étrangers à la vraie philosophie; ils ignoraient les sciences et leur morale fut promulguée à la communauté sous la forme de paraboles, qu'ils avaient inventées à cet effet. De-là viennent ces contes nombreux, si utiles dans ce tems-là et si amusans dans le nôtre. Ce qui fut leur code est devenu notre récréation.

Les mille et une nuits, ou contes arabes, dépeignent bien les mœurs et les habitudes des nations orientales; et en ce sens ces contes sont historiques. Ils nous font connaître le despotisme des tyrans qui ont régné dans ces contrées et la finesse et les ruses des femmes, proportionnées à la rigueur de leur réclusion et de leur contrainte.

L'apologue, ou fable morale, est une invention qui fait le plus grand honneur à l'homme; par son moyen on met au jour d'utiles vérités; et c'est ainsi qu'on faisait parvenir aux despotes de l'Asie les plaintes de leurs sujets.

Dans le tems de lumières où nous vivons et dans un pays gouverné par des lois sages, de telles

telles finesses sont peu nécessaires ; la liberté de la presse, ce gardien de la constitution, garantit de la vengeance du pouvoir ceux qui annoncent des vérités utiles.

Une autre branche de la fiction, qui s'offre à nos regards, est celle du roman.

Les premiers nous viennent des bardes ; ceux écrits en prose n'ont été composés que dans les siècles suivans.

Le plus ancien ouvrage de cette espèce, que nous connaissions, est le roman de *Théagène et Chariclée ;* il fut composé dans le quatrième siècle par l'évêque Héliodore, surnommé depuis le Fénelon de la Grèce. On l'avait condamné à cause de sa morale et l'évêque, étant instruit qu'il fallait supprimer son ouvrage ou renoncer à son évêché, préféra ce dernier parti et le roman fut conservé.

Racine était, dit-on, si passionné pour les beautés de Chariclée, que les premières effusions de sa muse sont attribuées à l'étude de cet ouvrage.

Les plus anciens romans français sont *La Rose*, et *Philomène*, *ou la Bien-Aimée.*

Dans la foule des romans produits par la chevalerie on peut citer *le Huon de Bordeaux*

et *la mort d'Arthur*, célèbres par une inimitable ingénuité.

Les romans formèrent les belles-lettres de ce tems-là ; mais il arriva souvent que l'imagination de leurs auteurs était aux prises avec la saine morale.

D'autres écrivains non moins répréhensibles que leurs modèles, les ont suivis de trop près et ont contribué à la corruption des mœurs. Nous entendons parler ici des romans des deux derniers siècles ; tels que *l'Astrée, Cyrus, Clélie, Zaïde* et la *Princesse de Clèves*. Tous d'un grand mérite du côté de l'imagination, mais condamnés, avec justice, à cause de leur influence pernicieuse sur les mœurs et sur la littérature.

Le roman fut si prédominant qu'il finit par fatiguer ; et comme les connaissances étaient plus généralement répandues, son existence devint moins nécessaire et cette manie commença à disparaître : Ce fut alors que la plume de Cervantes s'exerça à rompre le charme qui avait pris dans son pays les plus fortes racines.

Son inimitable *don Quichotte*, revêtu des armes de la satyre la plus piquante arrêta la frénésie. Le nom même de roman, si séduisant auparavant,

perdit tout à coup ses attraits et des compositions d'un autre caractère, dénuées de merveilleux, prirent sa place sous les titres d'histoires, de vies, de mémoires et d'aventures.

Les héros de la fiction ainsi détrônés, furent remplacés par d'autres, choisis dans la classe la plus basse; on dit que Scarron abandonna un ouvrage qu'il avait commencé, apprenant qu'un personnage qu'il devait y faire figurer en héros venait d'être pendu.

Le Sage montra dans ses romans un grand talent pour peindre les mœurs du peuple; doué d'un génie observateur, il copiait la nature elle-même et par conséquent ses tableaux sont marqués au coin d'une exacte vérité. Auteur du *Bachelier de Salamanque*, il aurait été célèbre quand il n'aurait fait que cela. *Gilblas*, son chef-d'œuvre, l'a immortalisé.

Marivaux et l'abbé Prévost étaient deux célèbres romanciers. *Marianne*, ouvrage du premier, est d'un mérite extraordinaire et qui rachète les défauts nombreux de ses autres compositions. L'autre, par le nombre de ses productions médiocres, a terni sa réputation.

Tous deux étaient doués de facultés bien différentes, dont ils ont abusé, Marivaux en prodiguant trop d'esprit, Prévost en donnant trop à l'imagination.

Ces sortes d'ouvrages sont, pour ainsi dire le thermomètre du tems qui indique le goût du siècle.

Les romans de Crébillon, par exemple, jouirent d'une grande réputation, tant que l'indécence, qu'il a peinte avec beaucoup d'esprit, a prévalu ; heureusement ils sont maintenant oubliés; il ne faut que les citer pour montrer leur but pernicieux.

Les lettres de la duchesse, les lettres athéniennes; le sylphe, tanzaï, le sopha, les égaremens, abondent en descriptions, qui attachent plutôt qu'elles ne dégoûtent et tendent à rendre le vice séduisant.

En France, les femmes se sont beaucoup distinguées dans la composition des romans, espèce d'ouvrages où elles paraissent dans leur élément : s'entendant mieux que nous dans tout ce qui a rapport au cœur, elles sont plus capables, d'en peindre les sentimens, jusqu'à ces légères

nuances, dont la délicatesse nous est presque imperceptible.

L'amour étant pour elles d'un grand intérêt, elles regardent d'un œil microscopique, tout ce qui lui a rapport et elles y attachent plus d'importance. De-là résulte une connaissance plus vraie de son caractère et de son effet.

Le comte de Comminges, *le siége de Calais et les malheurs de l'amour* sont des romans très-intéressans de madame de Tencin. On peut en dire autant de *la comtesse de Savoie* par madame de Fontaine et des *lettres du marquis de Rosel*, par M.me Elie de Beaumont. Le sexe n'a rien produit, en France, de meilleur que ce dernier ouvrage qui possède une morale très-utile et dont la lecture convient bien aux femmes. C'est là que d'un style facile, la vertu est dépeinte avec tous ses charmes, tandis que de la manière dont s'y montre le vice, les mœurs sont à l'abri de toute contagion.

Madame de Graffigny s'est immortalisée par ses *lettres péruviennes*, (premier roman épistolaire qui ait paru en France).

Nous avons de madame de Riccoboni plusieurs bons ouvrages; particulièrement les *lettres de*

milady Catesby et *le marquis de Cressy*, morceaux très-distingués par la beauté du style et la chaleur de l'imagination qui s'y fait remarquer.

Voilà une *constellation* de femmes, dont une seule aurait suffi pour maintenir le goût des romans pendant son siècle.

(*Dans le reste de l'ouvrage*, M. HILL *traite des compositions auxquelles on a donné le nom de* nouvelles *et passe en revue la plus grande partie des romans modernes de la France et de l'Angleterre ; il parle ensuite du drame et compare la tragédie à la comédie, sous le rapport de leur influence sur les mœurs ; il conclut que l'emploi de la fiction dans les ouvrages de l'esprit a été avantageux à la société et termine ainsi son essai :*)

La manie de la politique et les guerres qui ont malheureusement occupé et agité l'Europe ont banni depuis long-tems de tous les esprits non seulement l'amour des belles-lettres, mais encore celui des sciences et des arts utiles.

Porté plutôt à répandre la désolation qu'au perfectionnement de son espèce, le génie de l'homme s'est plu, sinon à exterminer, du moins à affliger ses semblables, et telle plume d'où découlait naguère la sagesse et l'amusement, trempée dans le fiel, ne répand aujourd'hui que

l'amertume. Les Sociétés littéraires se sont ressenties de la manie dominante ; emportées par le goût général, elles ont abandonné les sentiers paisibles de la littérature ou se sont prêtées aux haines des partis.

Arrivés à une époque plus heureuse, quel bonheur ne devons-nous pas attendre d'une paix générale et durable !

La confiance et la tranquillité rétablies, l'esprit de l'homme, libre de toute gêne, va retourner à ses anciennes habitudes, aux occupations littéraires si paisibles, si pleines de charmes.

Les lumières de la science, reprendront leur premier éclat, les arts leur ancienne vigueur et les muses effarouchées reviendront voir leurs autels négligés se couronner de nouvelles offrandes.

Puisse cet état être durable ; que la France et l'Angleterre, nations les plus distinguées du monde, n'ayent dorénavant d'autre rivalité que celle des sciences et de la littérature, celle des recherches communes de la vérité et du bonheur.

Puissent les lauriers cueillis par toutes les deux, n'inspirer que ces sentimens que doivent partager des collaborateurs dans le même champ , ceux d'une émulation généreuse.

CONSIDÉRATIONS

SUR L'HISTOIRE NATURELLE

ET EN PARTICULIER

SUR LA BOTANIQUE.

(*Discours prononcé à l'ouverture d'un cours de Botanique*, *le* 21 *avril* 1818),

Par M. LE GLAY, D. M.

MESSIEURS,

PLUSIEURS personnes, avec cette indulgente bonté qui caractérise le vrai mérite, m'ont invité à leur rappeler, pendant la belle saison, les notions de botanique qu'elles ont acquises et qu'elles voudraient ne pas oublier. Il était impossible que je ne fusse pas flatté d'une semblable invitation, faite par des collègues recommandables, des amateurs éclairés, des officiers étrangers d'un mérite distingué, des hommes enfin aux leçons desquels je ne pourrais

que profiter beaucoup moi-même. La tâche qu'ils daignaient me proposer s'accordait d'ailleurs si bien avec mes goûts et les devoirs de ma profession que d'abord je n'en aperçus point toutes les difficultés ; mais bientôt, la réflexion vint m'ouvrir les yeux ; je considérai tout à la fois l'extrême faiblesse de mes moyens et le peu de momens dont je puis disposer ; je fis part à mes amis de ces obstacles trop réels ; ils les levèrent, en me promettant des conseils et de l'indulgence. Pouvais-je résister à une marque d'obligeance aussi gracieuse, quand j'éprouvais aussi de mon côté le vif désir et le besoin de recommencer cette charmante et utile étude des végétaux? J'ai donc cédé, Messieurs, et me voici engagé à vous parler d'une science que tous vous connaissez au moins aussi bien que moi. A défaut de talent et de capacité je ferai preuve de bonne volonté et j'oserai, pour le reste, réclamer cette bienveillance promise, qui seule pourra soutenir mes faibles efforts, dans le cours de nos conférences.

La Botanique n'étant qu'une branche de l'histoire naturelle, un coup-d'œil rapide sur l'ensemble des êtres physiques doit naturellement en précéder l'étude.

Doué du sublime attribut de la pensée, habitant de ce magnifique séjour, où il tient si peu de

place, l'homme a cru pouvoir s'élever à la contemplation des merveilles sans nombre qui l'entourent. Curieux, inquiet, ardent, l'un s'est arraché au sol natal, à sa chaumière, à sa prairie, à ses montagnes, pour aller au loin demander à la nature ses secrets; il a porté une sonde dans les abîmes de l'océan et posé les branches d'un compas sur ces champs éthérés où se promènent les tempêtes et où cheminent à pas de géant des milliers de soleils. L'autre, plus sage, plus heureux, n'a délaissé ni le toit paternel, ni les collines de son hameau: il a trouvé autour de sa demeure assez de merveilles, assez de sujets de méditation; le saule qui ombrage le ruisseau, les herbes qui se balancent dans la vallée, l'églantier qui fleurit dans les buissons, le chêne qui protège les bocages ont suffi pour occuper sa pensée, pour remplir son ame : car ce n'est pas seulement dans le cours des astres, dans les météores, dans les volcans, dans tous ces phénomènes devant lesquels recule notre faible sagacité que la nature est belle et admirable; elle étale ses richesses, elle déploye sa magnificence sur l'aile du papillon, comme sur le sommet doré des montagnes, sur la corolle d'une violette, comme sur la robe bigarrée de la giraffe.

Mais quelle est cette nature ? Où siège-t'elle? Quels sont ses attributs, ses ministres? Avant d'aller plus loin, cherchons à la connaître, et gardons nous d'employer son nom pour éviter de prononcer celui du Tout-Puissant ; gardons nous d'imiter le sophiste qui connaît tout, la nature, le hasard et qui ignore la providence, qui marche et qui nie le mouvement, qui raisonne et qui méconnaît l'auteur de tout raisonnement. La nature, a dit Scaliger, est la puissance, le bras de l'Eternel, comme la fortune est sa volonté (*). Le bras de l'Eternel est par-tout ; il a fait naître le tems, l'espace et la matière ; il s'est étendu sur le cahos et le cahos s'est débrouillé ; les ténèbres ont fait place à la lumière, les mondes se sont rangés dans l'immensité, notre globe s'est arrondi, les eaux se sont précipitées dans toutes les profondeurs, les montagnes ont fait saillie à la surface de la terre qui se couronnait en même tems de forêts touffues et se revêtait d'une robe immense de verdure. Alors les peuplades animées ont pris naissance. La mer reçut ses baleines, ses requins, ses dorades; l'aigle, la grue, la cigogne s'élancèrent dans les régions élevées. Le lion choisit pour domaine les déserts

(*) Natura Dei potentia, fortuna verò voluntas.

de Numidie, l'éléphant alla s'établir dans les belles contrées asiatiques, et quand tout fut à sa place, quand l'univers fut bien et sagement coordonné, Dieu fit l'homme, le mit sur cette terre et lui dit : règne, voilà ton empire.

Deux grandes provinces partagent ce noble empire de l'homme. Dans l'une j'aperçois la matière brute et inorganique qui, obéissant aux lois générales du mouvement et des affinités, se forme par aggrégation, s'accroît par couches successives, et douée de la force d'inertie, ne connaît pas la mort, à moins qu'une puissance extérieure ne vienne briser sa structure et séparer les molécules qui la constituent. C'est dans les entrailles du globe que se cache cette multitude d'êtres passifs que ne réclamaient pas les besoins de l'homme. Dans les filons du Potose et des Cordillières se combinent l'or, le platine et l'argent ; dans les sables de Golconde s'amasse en cailloux durs et brillants ce charbon merveilleux qui, sous le nom de diamant, va briller sur le front des belles ou rayonner dans le diadême des monarques. Aux antres de Paros, la main du Tems, pétrissant l'acide carbonique avec la chaux, prépare lentement ces blocs d'où le ciseau de Phidias et de Praxitèle fera sortir les

formes voluptueuses de Cypris ou le front sublime de Jupiter tonnant. Aux rivages d'Islande, de Vulcano, de Sicile et de Santorin, les pyrites, les soufres allument les volcans, terreur du monde! la montagne embrasée se dilate, se crevasse, s'ouvre et son horrible cratère vomit, avec des tourbillons de cendre et de fumée, la lave ardente qui, refroidie, pavera un jour les villes d'un indestructible ciment.

Mais la plus belle, la plus riche portion du domaine de l'homme n'est point dans ces substances endormies et inanimées; c'est sur-tout aux êtres vivans et organiques qu'il est fier de commander. (*) Ici ce n'est plus une matière composée de molécules homogènes, indépendantes les unes des autres, inaltérable, formée seulement de deux ou trois principes élémentaires; ce sont des corps d'une nature complexe, d'une grande altérabilité, offrant toujours co-existence des fluides et des solides, dont toutes les parties tendent vers un but commun, qui affectent des formes semblables dans les individus de même espèce, qui naissent par génération, se nourrissent par l'introduction d'une subsistance alimentaire

(*) Voyez le discours préliminaire du Dictionnaire d'histoire naturelle, imprimé chez Déterville.

au dedans d'eux-mêmes, se reproduisent mutuellement et enfin sont soumis à cette extinction de la sensibilité et de la contractilité, à ce phénomène final que nous appelons *la mort.* Jamais ces deux grandes divisions n'ont confondu leurs limites, jamais la pierre la mieux crystallisée n'est devenue le plus imparfait des végétaux. Incapable de nous faire vivre, la substance minérale est inhabile à recevoir la vie, et cette séparation si distincte de la matière brute d'avec les corps organisés suffira toujours pour confondre les argumentateurs qui ne voient dans la nature que les ouvrages de l'aveugle hasard.

Les êtres organisés se présentent sous deux aspects: les uns, plus rapprochés de nous, jouissent de la sensibilité et de la volonté, ce sont les animaux; les autres n'ont qu'une existence végétative, animés seulement par la contractilité, ce sont les plantes. La sensibilité chez l'animal provoque la volonté; la volonté détermine le mouvement. Dans la plante, je vois l'être animé que le défaut de sensibilité plonge dans un sommeil non interrompu. Le végétal a des organes, c'est-à-dire les instrumens de la vie; il exécute des fonctions assimilatrices: la circulation, la nutrition; mais les fonctions relatives lui sont

interdites ; il n'a point de sensations. Exempt de douleur, il ne connaît point le plaisir. Comparez le végétal le plus vivant et l'animal le plus apathique ; le pin élancé, toujours couronné de ses verts rameaux et le loir qui dort six mois entiers dans les crevasses des Alpes. Quelle différence ! Celui-ci, malgré son étonnante léthargie, est un être actif, qui, une fois éveillé, veut et exécute, marche, se déplace, court au-devant du plaisir et recule devant la douleur; l'autre, substance passive, se laisse entraîner et cède plutôt qu'il n'agit. Le déplacement, qui est pour l'animal un besoin, un moyen d'accroissement, est pour la plante une violence contre nature, une avulsion souvent funeste et mortelle. Chez l'animal, les organes nourriciers sont placés à l'intérieur, ils forment les points centraux de l'économie ; dans la plante, ces mêmes organes se trouvent à l'extérieur ; ils occupent la périphérie du corps ; les racines des végétaux sont implantées dans le sol ; l'estomac et les viscères sont, s'il est permis de le dire, les racines de l'animal.

Il s'est trouvé des plantes auxquelles on serait tenté d'accorder le sentiment. Qui ne connaît cette sensitive que le Pline suédois n'a pas craint d'appeler *pudique*, (1) qui se replie et se ferme au

(1) Mimosa pudica. (L).

seul contact de la main; ce sainfoin (1) recueilli sur les bords du Gange par une dame anglaise, et dont les folioles s'abaissent et s'élèvent successivement, en décrivant un demi-cercle, pendant les chaleurs comme pour se rafraîchir; cette dionée *muscipule* (2) qui attire les insectes par la liqueur mielleuse de ses feuilles et les perce ensuite des dards dont elle est hérissée? Mais qu'il y a loin de ces mouvemens oscillatoires, de ces contractions automatiques, aux mouvemens volontaires, aux déterminations spontanées des animaux?

Ainsi, il existe entre ces deux grandes classes d'êtres organiques des différences trop vraies, trop tranchées, pour qu'il soit permis de les confondre dans la même étude, d'en faire l'objet d'une même science. D'ailleurs, ces deux règnes, pour me servir de l'expression usitée, présentent des objets si multipliés, leur immensité est telle que l'esprit est trop borné pour en embrasser la contemplation d'un seul coup-d'œil.

L'étude des animaux se nomme *Zoologie*, celle des plantes, *Botanique*. C'est à la Botanique que nous allons consacrer ces conférences.

---

(1) Hedysarum gyrans. (L).

(2) Dionea muscipula. (L).

Quelle

Quelle science est plus aimable, plus utile et plus digne de l'homme? Ornemens de cette terre dont ils rajeunissent tous les ans la surface, les végétaux servent à nos besoins comme à nos plaisirs. L'agriculture nous les donne pour alimens, l'architecture en façonne nos habitations, l'industrie nous en forme des vêtemens et la médecine les emploie au soulagement de nos maux.

La poésie seule a des expressions pour peindre l'utilité et les charmes de ces êtres qui croissent avec nous, au milieu de nous et pour nous. Laissons donc parler ce poëte illustre qui après avoir, sur les traces de Virgile, dicté aux laboureurs de riantes leçons, a voulu, comme Lucrèce, chanter la nature, et plus sage que lui, n'en a point méconnu l'auteur.

. . . . . . Heureux l'ami des plantes!
» Il parcourt, il décrit leurs beautés ravissantes;
» Il admire, il adore, il chérit l'Eternel,
» Et voit dans chaque mousse un chef-d'œuvre du ciel.
» Parmi ces végétaux observés par le sage,
» Chacun a ses vertus, chacun a son usage.
» Par ses puissants secours, la fille de Chiron
» Souvent ravit sa proie à l'avide Achéron;
» Nos aïeux bénissaient la manne salutaire;
» La casse prolongea les vieux jours de Voltaire;

» Heureux, si du pavot le perfide secours,
» Pour adoucir ses nuits n'eût abrégé ses jours!
» D'Homère et de Platon, durant les premiers âges,
» Le papyrus du Nil conservait les ouvrages;
» Le nord fournit son chanvre aux ailes des vaisseaux;
» Le lin, de la bergère exerce les fuseaux.
» Combien de végétaux, différents de nature,
» Forment notre boisson, nos mets, notre parure!
» La feuille, les rameaux des arbres et des fleurs
» Fournissent à nos arts le luxe des couleurs;
» Des sucs de l'indigo plus d'une étoffe brille;
» Le moëlleux cacao s'embaume de vanille;
» Du pommier neustrien ainsi le jus brillant
» Produit aux moissonneurs son nectar pétillant.
» Le houblon, froid rival de l'arbuste bachique,
» Entretient des cafés le babil politique:
» Le feuillage chinois, par un plus doux succès,
» De nos dîners tardifs corrige les excès;
» Et faisant chaque soir sa ronde accoutumée,
» D'une chère indigeste appaise la fumée.

Ecoutons un autre poëte; ne peut-on pas nommer ainsi ce J. J. Rousseau, toujours inspiré par son cœur, grand homme dont il faut plaindre les erreurs et admirer le génie?

« C'est la chaîne des idées accessoires qui » m'attache à la Botanique; elle rassemble et » rappelle à mon imagination toutes les idées » qui la flattent davantage, les prés, les eaux, » les bois, la solitude; la paix sur-tout et le

» repos qu'on trouve au milieu de tout cela
» sont retracés par elle incessamment à ma
» mémoire ; elle me fait oublier les persécutions
» des hommes, leur haine, leur mépris, les
» outrages et tous les maux dont ils ont payé mon
» tendre et sincère attachement pour eux ; elle
» me transporte dans des habitations paisibles,
» au milieu de gens simples et bons, tels que
» ceux avec qui j'ai vécu jadis ; elle me rappelle
» et mon jeune âge et mes innocens plaisirs ;
» elle m'en fait jouir de rechef, et me rend
» heureux bien souvent encore au milieu du plus
» triste sort qu'ait subi jamais un mortel.

» A tout âge, dit-il ailleurs, l'étude de la
» nature émousse le goût des amusemens frivoles,
» prévient le tumulte des passions et porte à
» l'ame une nourriture qui lui profite, en la
» remplissant du plus digne objet de ses
» contemplations.»

Beauté, grâce, innocence, pudeur, toutes ces idées virginales se présentent à ma pensée chaque fois que j'aperçois une fleur. Il n'est point d'infortune que ne puisse charmer ou du moins consoler la verdure des champs. Dioclétien oublie l'empire du monde pour cultiver ses laitues à Salone. Fénelon, arraché à l'objet de ses plus

tendres affections, retrouve le bonheur dans l'avenue solitaire qui, tout près de nos murs, conserve encore son nom. Excusons donc cette douce idolatrie des Egyptiens qui se prosternaient devant les arbres de la forêt, et adressaient des vœux aux fleurs de leurs parterres. Le sage Thalès donnait aux plantes une ame immortelle, et cette croyance existe encore chez les Siamois qui punissent comme sacrilége celui qui coupe un rameau vert. Gracieuses Déesses des bocages de Thessalie, fabuleuses Hamadryades, légères Napées, fugitives Oréades, Flore, Pomone, vous toutes, Divinités pastorales de Théocrite, d'Hésiode et de Virgile, vous avez disparu de nos bois, de nos vergers, de nos prairies et de nos montagnes. On ne vous entend plus soupirer sous l'écorce du chêne, gémir le long des ruisseaux, ou folâtrer au sommet des collines; mais à vos prestiges enchanteurs ont succédé des réalités non moins délicieuses. Ces peuplades végétales ont un sexe, elles obéissent à l'amour, elles cèdent aux lois de la sympathie. Cette étonnante découverte du sexe des plantes, c'est à un français qu'elle est due et le philosophe suédois l'a fait connaître à l'univers savant. Mais n'anticipons pas sur les faits et traçons, s'il se peut, d'une

manière claire et concise l'origine et les progrès de la science qui va nous occuper.

Ce sont les besoins de l'homme qui ont fait naître toutes les connaissances humaines, et de ses besoins, le plus impérieux, celui qui se fit sentir le premier, c'est la faim. Les animaux que sa main parvenait à saisir et à dépecer ne suffisaient point pour l'assouvir ; et d'ailleurs, pourvu d'organes omnivores, il n'aura pas tardé à reconnaître qu'une nourriture exclusivement animale ne convenait point à sa constitution. La fraise parfumée, la cerise succulente, la baie purpurine du cornouiller éveillèrent son odorat, frappèrent sa vue et rafraîchirent son palais embrasé par les chairs crues et pantelantes des bêtes fauves. Durant l'automne, ce fut le limon à l'écorce dorée, l'ananas savoureux et l'énorme calebasse qui étanchèrent sa soif et réparèrent ses forces. Mais quand le triste hiver eut couvert de neige et de frimas les forêts et les prairies, quand toute la nature végétale se vit comme frappée de stérilité et de mort, il fallut chercher au sein de la terre ce qui ne se trouvait plus à sa surface ; heureux alors de découvrir quelques glands, quelques racines pivotantes, l'homme se traînait péniblement sur cette terre en deuil et redoublait d'industrie

pour ne pas expirer de faim. Alors se fit sentir le besoin de l'agriculture et de l'étude des plantes; car on ne tarda pas à s'apercevoir que toutes n'étaient pas propres à nous servir d'alimens, que plusieurs, sous des apparences séduisantes, cachaient des qualités funestes, des sucs délétères et mortels.

Mais l'ignorance de l'homme, son intempérance, sa faiblesse, les travaux pénibles de l'agriculture et de la chasse l'exposaient à mille maux auxquels il fallait chercher des remèdes. Ainsi naquit la Botanique médicale, infiniment plus variée, plus étendue que la Botanique alimentaire; nos besoins en effet sont moins nombreux que les maladies qui nous affligent. Le chasseur blessé étancha son sang avec les premières feuilles qui lui tombèrent sous la main et, lorsqu'après un tems plus ou moins long, il vit la cicatrice se former et son membre rendu à la santé, il attribua à la plante salutaire des propriétés merveilleuses, lui donna un nom et la signala à la reconnaissance comme aux infirmités de ses enfans. Un autre végétal eut le même succès dans une chaumière voisine et reçut les mêmes honneurs. Chaque tribu, chaque famille, chaque individu eut sa plante favorite, son dictame précieux, sa panacée

miraculeuse. Les mêmes *simples* reçurent en divers cantons des noms différents, et ces connaissances empiriques répandues au hasard, accueillies par la souffrance crédule et souvent même propagées par le charlatanisme, donnèrent lieu plus d'une fois aux méprises les plus funestes et formèrent du berceau de la Botanique un vrai cahos que cherchèrent enfin à débrouiller quelques hommes supérieurs, placés après leur mort au rang des demi-Dieux par leurs concitoyens reconnaissans. Tels furent Orphée, Esculape, Mélampe et Chiron; tel fut ensuite Pithagore qui, le premier, à ce qu'il paraît, écrivit sur les plantes. Hippocrate, observateur sage, modèle des philosophes comme des médecins, ne parle dans ses ouvrages que d'un petit nombre de plantes et n'en parle qu'avec une prudente réserve.

Lorsqu' Alexandre alla conquérir l'Asie, son illustre précepteur, Aristote le suivit, mais le philosophe occupé de plus douces conquêtes que le héros, rapporta de cette expédition et consigna dans ses écrits des connaissances naturelles qu'admirent encore les savans de nos jours; toutefois, ses observations botaniques sont beaucoup moins étendues que son traité des animaux. Le premier qui écrivit sur la Botanique proprement dite, le

premier au moins dont les ouvrages soient parvenus jusqu'à nous fut Théophraste. Son histoire des végétaux renferme des choses étonnantes pour l'époque où elle a été composée ; il y parle de la génération des plantes, de leur forme, de leur attitude, du climat, de l'exposition qui leur sont propres ; il les partage même en trois grandes divisions : *potagères, fromentacées, succulentes*. Après Théophraste, il faut franchir plusieurs siècles pour trouver des auteurs qui aient traité de la Botanique. Cependant à cette même époque, au milieu des bois, des marais de la Gaule, les Druides, à la fois médecins et pontifes, étudiaient et cultivaient certaines plantes ; le gui, le lycopode, la verveine, le becca-bunga figurent dans les rites de leur culte sauvage.

Mais ce n'était que sous un ciel plus riant que la Botanique pouvait alors trouver des adeptes nombreux et éclairés. Dioscoride, médecin célèbre, qui fleurissait en Sicile, rassembla tout ce qui avait été écrit avant lui sur les végétaux ; il y joignit le résultat de ses propres observations. Son ouvrage fait mention de six cents plantes. Vinrent ensuite Columelle et Pline ; le premier ne considère les plantes que sous les rapports agricoles, l'autre, naturaliste immortel, ne paraît pas avoir cultivé

la Botanique avec autant de soin que les autres sciences naturelles ; il se montre toujours prolixe, diffus, crédule et n'admet aucun ordre, aucune méthode dans l'énumération qu'il fait des plantes. Il semble que son livre, au lieu d'inspirer l'amour de la Botanique, en ait dégoûté pour long-tems ; car pendant les quatorze siècles qui s'écoulèrent depuis sa mort jusqu'à la renaissance des lettres, notre belle science resta absolument stationnaire; les médecins seuls parlèrent encore des végétaux ; les préconisèrent dans leurs ouvrages, mais n'attachèrent aucune importance à les faire connaître par des descriptions exactes ou des moyens analytiques. D'ailleurs, comment la Botanique, cette étude qui suppose des goûts simples, qui ne peut se cultiver qu'au sein de la paix et des affections douces, aurait-elle pu fleurir durant cette longue période d'ignorance, de barbarie et de calamités qu'on a appelée le moyen âge?

Vers la fin du quatorzième siècle, les lettres reprirent faveur ; les livres des anciens, qui long-tems avaient été honteusement dédaignés devinrent tout à coup des idoles auxquelles on crut devoir rendre un culte exclusif. Et en effet, les poëtes, les orateurs d'Athènes et de Rome sont

des guides sur les traces desquels on ne peut s'égarer. Mais faut-il en dire autant des anciens qui ont écrit sur les sciences ? Est-il raisonnable de supposer qu'ils avaient tout vu, qu'ils savaient tout et que la lecture de leurs livres pouvait dispenser d'étudier la nature ? Telle était pourtant l'opinion reçue à la renaissance des lettres. Hors de Théophraste et de Dioscoride, il n'y avait point de salut. Rien de si commun alors que de nier l'existence d'une plante par la seule raison que Dioscoride n'en avait point parlé.

Quelques bons esprits sentirent à la fin le ridicule de cette sorte de fanatisme et commencèrent à feuilleter le grand livre de la nature. La Botanique alors se sépara de la médecine et fut cultivée pour elle-même. Conrad Gessner le premier comprit la nécessité d'une méthode ; il chercha dans la fleur et dans le fruit des caractères distinctifs et traça, tant bien que mal, des genres et des espèces. Malheureusement la discordance des noms que portaient les plantes rendaient pour ainsi dire inutiles et inintelligibles les travaux de cet homme laborieux, comme ceux des Clusius, des Cordus, des Césalpin, des Mathiole, des Dodoëns, et de beaucoup d'autres qui auraient fait faire à la science des progrès bien plus

rapides, s'ils avaient pu s'entendre sur un mode uniforme de nomenclature. Cependant une salutaire réforme se préparait en silence. Richier de Belleval, sous Henri IV et avec la protection de ce grand Roi, établissait à Montpellier un jardin botanique qui servit de modèle à tous ceux que l'on fonda en Europe. C'est alors que parurent ces deux frères illustres Jean et Gaspard Bauhin, « hommes rares, s'écrie Rousseau, dont le savoir » immense et les solides travaux consacrés à la » Botanique les rendent dignes de l'immortalité » qu'ils leur ont acquise ; car tant que cette » science naturelle ne tombera pas dans l'oubli, » les noms de Jean et de Gaspard Bauhin vivront » avec elle dans la mémoire des hommes. »

Ce n'était pas seulement en France que cette noble étude des végétaux comptait de zélés partisans : L'Angleterre avait aussi ses Bauhin, ses Mathiole; au commencement du seizième siècle parut à Londres, sans nom d'auteur, un ouvrage important intitulé : *Grand Herbier* (Great Herbal). Ce livre contribua beaucoup à faire aimer la Botanique dans la Grande Bretagne et c'est peut-être à sa publication que l'on dut les recherches et les écrits du docteur Turner, du docteur Bulleyn, de Mathias de Lobel, de

Jean Gérard et de Thomas Johnson. Ce dernier entreprit, sans autre motif que son amour pour la Botanique, un voyage long et périlleux dont il fit connaître le résultat dans son *Mercurius Britannicus*.

Cependant, malgré les efforts de tant d'hommes recommandables, malgré les essais méthodiques de Lobel, il n'existait pas encore une véritable classification des végétaux. Sans doute l'impulsion que venait de donner aux sciences naturelles le génie puissant du chancelier Bacon n'aurait pas manqué d'exercer une heureuse influence sur la Botanique ; si les guerres qui désolaient alors l'Europe n'eussent détourné les esprits de cette étude paisible. Un demi-siècle s'était écoulé et la science n'avait fait aucun pas vers sa perfection. Ainsi ce beau règne de Louis XIV, si propice à la poésie, à l'éloquence, à tous les arts de l'imagination fut à peu près stérile pour la Botanique. Plus heureuse que la France, l'Angleterre eut alors un naturaliste célèbre ; Ray, qu'elle se plaît à nommer son Aristote, son Linnée; profond et infatigable, ce génie enrichit la science d'un grand nombre d'ouvrages que l'on ne cesse point encore de consulter.

Il était réservé à Tournefort de placer la Botani-

que au rang élevé qu'elle a gardé depuis ; car jusqu'à lui on l'avait à peine considérée comme une science. Né dans cette belle Provence où la nature semble avoir réuni ses productions les plus riches et les plus variées, Tournefort se trouvait heureusement placé pour en être l'historien ; encore dans l'adolescence, il connaissait toutes les plantes de sa patrie ; bientôt il ne se trouva plus sur les Cévennes, sur les Alpes, sur les Pyrénées, un seul arbre, une seule graminée, une seule mousse, dont le jeune botaniste n'eût enrichi son catalogue. A vingt-sept ans, professeur au muséum d'histoire naturelle à Paris, il crut ne mériter ce titre qu'en allant au loin multiplier ses découvertes ; on le vit tour-à-tour herborisant dans les gorges de la Sierra-morena, sur les rives du Tage, dans les marais de la Zélande, sur les montagnes d'Ecosse ; il alla dans les ruines d'Athènes reconnaître les daphné, les agnus castus, le nepenthès d'Homère et l'acanthe qui, fidèle à sa première inclination, s'élevait encore de terre pour se dessiner autour de ces corniches renversées dont jadis elle avait donné l'idée. Les îles de l'Archipel, les bords de la mer noire, les sommets du Caucase furent ensuite explorés par lui et tour-à-tour lui payèrent leur tribut. Le dix-septième

siècle allait finir quand cet homme célèbre, enrichi de tous les matériaux que lui avaient fournis ses études et ses voyages, publia sa méthode, fondée sur des principes sages et lumineux, substituant l'ordre de la clarté à la confusion qui jusqu'alors avaient régné dans la science. Et aujourd'hui que la Botanique a fait un pas immense, que des hommes du plus grand génie l'ont conduite, pour ainsi dire, à la perfection, la méthode de Tournefort est encore chère à plus d'un savant, et sans doute elle lutterait avec avantage contre les systêmes les plus généralement suivis, si le Botaniste provençal, au lieu des longues périodes qui forment ses définitions, avait su, comme Linnée, imposer aux plantes des noms simples, laconiques et faciles à retenir.

Quoiqu'il en soit, les ouvrages de Tournefort contribuèrent étonnamment à répandre en Europe le goût de la Botanique. Plumier rapporta d'Amérique un grand nombre de plantes inconnues; le premier il introduisit ou plutôt renouvela l'usage de donner aux végétaux des noms de personnages qui ont existé, et forma ensuite une sorte *d'herbier de la reconnaissance et de l'amitié.* (*)

(*) Voyez la Botanique historique et littéraire, par Madame de Genlis.

Lié avec beaucoup d'anglais recommandables, il se plaisait à donner leurs noms aux plantes qu'il avait recueillies. Vaillant s'attacha à décrire celle des environs de Paris, il étudia avec un soin extrême la structure des fleurs et fit de nombreuses expériences qui le conduisirent à constater le sexe des plantes, découverte pressentie dès la plus haute antiquité, mais sur laquelle on avait peu médité jusqu'alors et dont Vaillant lui-même ne parut pas apprécier toute l'importance. Dillénius, amené d'Allemagne en Angleterre par le docteur William Shérard, Micheli et d'autres encore donnèrent tous leurs soins à l'étude des mousses, des champignons, des mucors, qui sous les noms de cryptogames, occupent les derniers rangs de l'échelle végétale.

Nous voici arrivés à l'époque la plus glorieuse pour la Botanique et l'histoire naturelle. Qui croirait que le prince des botanistes, le véritable historien de la nature, ait pu naître dans les froides contrées du Nord, sous le ciel brumeux de la Scandinavie ?

Charles Linnée a offert cet étonnant phénomène. Nul homme n'a exercé sur la science une influence aussi universelle. Doué d'une sagacité qui embrassait d'un seul coup-d'œil toutes les

beautés de détail que présente la nature, il créa une langue nouvelle pour les exprimer.

Pénétré d'admiration pour ce grand homme et manquant de termes pour vous tracer son éloge, je ne puis résister au plaisir de vous rappeler le portrait qu'en a fait l'auteur des *Trois règnes de la nature :*

» Linné sur-tout, Linné dévoila ces mystères,
» Leurs haines, leurs amours, leurs divers caractères,
» Leurs tubes infinis, leurs ressorts délicats.
» Flore même en naissant le reçut dans ses bras ;
» Flore sourit d'espoir à sa première aurore ;
» Non point cette éternelle et ridicule Flore,
» Qui pour les vieux amours compose des bouquets ;
» Mais celle qui du monde enseigne les secrets.
» Le zéphire agitant ses ailes odorantes,
» Porta vers son berceau les doux parfums des plantes.
» Déjà ses yeux fixaient leurs formes, leurs couleurs,
» Et ses mains, pour hochet demandèrent des fleurs.
» Faible enfant, on le vit dans le fond des campagnes,
» Sur le flanc des rochers, au penchant des montagues,
» Braver la ronce aiguë et les cailloux tranchants,
» Et rentrer tout chargé des dépouilles des champs.
» Aussi quel lieu désert n'est plein de sa mémoire !
» Il fit de chaque plante un monument de gloire ;
» Et Linné sur la terre et Newton dans les cieux
» D'une pareille audace étonnèrent les Dieux.

» Linné,

» Linné, réjouis-toi : le Nord vit ta naissance,
» Mais ton plus beau trophée enorgueillit la France.
» Elle ne choisit point, pour y placer tes traits,
» Ou l'ombre d'un lycée ou les murs d'un palais ;
» Mais dans ce beau jardin, dont l'enceinte féconde
» Accorde une patrie à tous les plants du monde,
» Où joignant sa récolte à tes amples moissons,
» Desfontaine embellit le trône des saisons ;
» Où s'exilent pour nous de leurs terres natales
» Des règnes différents les familles royales,
» Le tigre, le lion, le cèdre aux longs rameaux,
» Et l'énorme éléphant, et le roi des oiseaux ;
» Où l'œil voit rassemblés le trépas et la vie,
» La nature, et les arts, l'instinct et le génie :
» Tranquille, tu vivras au lieu même où Jussieu
» Est présent par sa gloire, et vit dans son neveu.
» Viens : dans cet Elysée, autrefois son domaine,
» L'ombre du grand Buffon attend déjà la tienne ;
» Et de tous les climats, de toutes les saisons,
» Les fleurs briguent l'honneur de couronner vos fronts.

Linnée est le plus grand botaniste qui ait existé, et cette vérité est si généralement admise que je ne crains point qu'il s'élève une voix pour me contredire ; son systême sexuel est si ingénieux, il offre tant de facilités aux étudiants qu'il est aujourd'hui le seul usité dans presque toutes les écoles de l'Europe. Cependant comme jusqu'ici rien n'est sorti parfait du cerveau de

l'homme, ce brillant systême a ses défauts ; on lui reproche de réunir souvent dans le même cadre des plantes tout-à-fait disparate set d'en séparer quelquefois d'autres qui ont entr'elles les rapports les plus visibles, les ressemblances les plus frappantes. Bernard de Jussieu qui vivait en même tems que Linnée dont il était l'admirateur, après avoir médité pendant un demi-siècle sur les affinités qui unissent les familles végétales, conçut l'idée de placer dans les mêmes cathégories celles qui offraient entr'elles le plus grand nombre de rapports naturels, et ces rapports, il les trouva dans l'attitude, l'aspect des plantes, leurs organes sexuels, la conformation de leurs tiges, et le mode de développement. Mais ce grand homme, philosophe modeste, qui partageait son tems entre la pratique des vertus religieuses et l'étude (si toutefois l'amour de l'étude n'est pas aussi une vertu) laissa peu d'ouvrages, et c'est à son neveu Ant. Laurent de Jussieu que nous devons la publication de la méthode des familles naturelles.

Enrichie maintenant des travaux de tous ces beaux génies, la Botanique a pris un essor vraiment admirable. Dans toutes les contrées de l'Europe, elle est cultivée, enseignée par des hom-

mes dont le nom ne doit périr qu'avec la science. Adanson, digne rival des Jussieu et des Linnée, a le premier imaginé d'appeler *familles* ces groupes de plantes qui semblent en effet se tenir par des liens de parenté ; Richard a dirigé ses recherches sur le fruit et en a mieux que personne connu et décrit les diverses parties ; Lamarck est auteur d'une méthode analytique dont la plupart des botanistes font usage aujourd'hui ; Desfontaines a trouvé moyen de reconnaître, sans recourir à l'embryon, quelle est la grande division de Jussieu à laquelle appartient un végétal.

Ce rapide narré de l'origine et des progrès de la Botanique est bien incomplet, Messieurs, et votre érudition vous aura sans doute rappelé beaucoup de noms et de faits qui me sont échappés ; mais vous le savez : ce n'est point un cours minutieusement approfondi que nous entreprenons. Devant des hommes éclairés, il est inutile, il est même inconvenant d'épuiser son sujet ; il suffit d'en indiquer les principaux traits, et de placer, pour ainsi dire, dans le champ de la science, quelques jalons, qui rappellent à l'œil les espaces à parcourir, les points où il faut s'arrêter, et les divisions qu'il importe de ne pas confondre.

Heureux, Messieurs, si, dans ce premier aperçu, je ne me suis point montré trop au-dessous de la tâche que vous m'avez imposée ; heureux encore si, séduit par la magnificence de cette nature que j'ai à décrire, je n'ai point donné à mon imagination un essor que la pureté de votre goût puisse désaprouver. Ah! Messieurs, si j'ai parfois abandonné le langage didactique et sévère de la science pour employer celui de l'enthousiasme, daignez vous souvenir qu'un amant ne saurait parler avec froideur de la beauté qui le charme, comme il serait impossible à un ami de la nature d'en décrire les richesses et les bienfaits, sans jeter quelquefois un cri d'admiration et de reconnaissance.

DISSERTATION

SUR

UN VASE ANTIQUE,

TRADUITE DE L'ITALIEN

DE DOMENICO SESTINI, de Florence.

Par M. le Comte DE LATOUR ST.-IGEST.

DANS la principauté de Piombino, sur la plage de Toscane, en face de l'île d'Elbe, s'élève une haute colline, dont la mer baigne la base et dont toute la superficie est couverte de bois, de ronces et de pâturages déserts ; à son sommet est cachée une immense ferme délabrée, qui présente, au milieu des marais qui l'entourent, l'image de la désolation et des ravages du tems ; sur la croupe de cette colline, quelques vestiges de ces ouvrages presque indestructibles, que nous ont laissés les étrusques, semés çà et là,

rappèlent douloureusement au voyageur philosophe l'imposant spectacle d'une grande cité que les siècles et plus encore la peste, la guerre civile ou la tyrannie, et tous les fléaux dévasteurs ont fait disparaître du sol qu'elle couvrait. Tels sont les restes de *Populonia*, la principale et la plus opulente des douze villes que la ligue des étrusques a rendues célèbres.

Plusieurs ont disparu et il n'en est resté que quelques décombres, au milieu des broussailles et qu'un nom bientôt évanoui.

Il y a peu d'années, dans un tombeau découvert par les pâtres qui parcourent cette colline, et qui malheureusement fut brisé par eux, on trouva un vase de verre, que sa forme et son sujet, ainsi que les paroles qui sont gravées à l'extérieur, rendent d'autant plus précieux aux amateurs des monumens antiques, qu'il est le seul de cette espèce parvenu jusqu'à nous. Le célèbre antiquaire *Domenico Sestini* a fait en italien, sur ce vase, une dissertation qui m'a paru mériter d'être connue, et dont je vais offrir la traduction.

On ne peut nier que les égyptiens aient été un des premiers peuples qui travaillèrent avec le plus de succès à imiter l'éclat, la couleur et la transparence des pierres précieuses.

Leurs Sages, familiarisés avec les opérations de la physique et de la chimie, en firent aux autres hommes un mystère, égal à celui de leur théologie. De-là vint le grand empressement des grecs à se faire initier parmi ceux d'entre eux qui, chimistes habiles, cultivaient l'art de faire le verre. Bientôt, toutes les substances dont notre globe est composé, et qui peuvent être utiles à l'homme, furent du domaine de la chimie, et dissipant les ténèbres de l'ignorance, elle répandit sa lumière sur tous les corps dont elle voulut s'occuper. Chaque élément fut soumis à ses expériences. On employa tous les moyens pour perfectionner ce bel art; le feu parut l'agent le plus actif et le plus utile, et la découverte du verre qui s'en suivit fut regardée comme une des plus importantes et des plus merveilleuses.

Copte, ville du Sayd, ou de l'Egypte supérieure, passa pour la première où furent fabriqués des vases délicats et transparens dont on se

servait pour conserver de doux parfums. Suétone et Strabon racontent qu'Auguste se trouvant en Egypte, se fit présenter les cendres d'Alexandre le Grand, renfermées dans un cercueil de verre où Seleucus les avait déposées, après les avoir ôtées d'une urne d'or, où ces restes précieux avaient été mis d'abord.

Les ouvriers verriers d'Alexandrie étaient renommés pour la composition des verres transparens, demi-transparens, opaques ou de couleurs mélangées; ils passaient aussi pour les plus habiles dans l'art d'imiter les pierres précieuses, quoiqu'ils n'eussent pu parvenir à donner à leurs compositions la dureté, et la belle eau des gemmes véritables.

On lit dans Vopiscus une lettre de l'empereur Adrien, écrite au consul Servianus son beau-frère, par laquelle il lui annonce l'envoi qu'il lui fait de quelques vases à boire, formés de verre de diverses couleurs, et qui lui avaient été donnés par un prêtre d'Egypte; il le prie d'en faire part à sa sœur, et l'invite à ne se servir de ces coupes que dans les grands festins, et aux jours des fêtes les plus solennelles.

J'ajouterai que d'autres auteurs prétendent que les premiers vases de verre et les premiers miroirs de cette matière furent fabriqués à Sidon,

une des principales villes de la Phénicie. Cette opinion peut avoir donné l'idée de cette histoire vraie ou supposée que nous raconte Pline sur la découverte fortuite du verre près de la même ville, dont les habitans furent en effet des verriers très-habiles. Il paraît qu'ils avaient un grand talent pour faire prendre au verre toute sorte de figures, et qu'ils avaient le secret de le couler dans des moules, comme aujourd'hui nous fondons les canons et les cloches.

On en voit la preuve dans cette fameuse colonne du temple d'Hercule Tyrien, qu'Hérodote et Théophraste vantaient comme faite d'une seule émeraude, et qui réfléchissait la plus vive lumière. Nous devons ajouter que sans doute cette colonne était de verre d'une couleur imitant celle de la pierre précieuse dont il s'agit; creusée dans l'intérieur, elle dut son éclat à l'adresse des prêtres de ce temple, et aux nombreux flambeaux qui la rendaient lumineuse pendant la nuit.

Un autre monument remarquable, dont parle l'histoire, est rappelé dans le septième livre des stromates de Saint Clément d'Alexandrie, où on lit que Saint Pierre invité à visiter un temple de l'île d'Arade, appelée aujourd'hui par les turcs *Avrad-Adassy*, pour y voir un ouvrage digne

d'admiration, s'y transporta accompagné de ses disciples, et y vit avec étonnement des colonnes de verre d'une hauteur et d'une grosseur extraordinaires, qui devaient être composées de plusieurs pièces, et qui fixèrent bien plus son attention que les statues de Phidias, ornement de ce temple.

La sphère, ou globe céleste, de la même matière, composée par Archimède, fut célèbre dans l'antiquité et dignement louée par Claudien dans les vers suivants:

Jupiter, in parvo cum cerneret æthera vitro,
　Risit, et ad superos talia dicta dedit:
Huccine mortalis progressa potentia curæ?
　Jam meus in fragili luditur orbe labor.
Jura poli, rerumque fidem, legesque virorum,
　Ecce Syracosius transtulit arte senex.
Inclusus variis famulatur spiritus astris,
　Et vivum certis motibus urget opus.
Percurrit proprium mentitus signifer annum,
　Et simulata novo Cynthia mense redit.
Jamque suum volvens audax industria mundum,
　Gaudet, et humanâ sidera mente regit.
Quid falso insontem tonitru Salmonea miror?
　Æmula naturæ parva reperta manus.

Enfin on se rappellera ce superbe théâtre que Marcus Scaurus, étant édile, fit construire à Rome,

et qui y causa une grande surprise; le second rang de loges était orné de colonnes de verre et d'incrustations de la même matière, magnificence jusqu'alors inconnue, mais qui fut renouvelée lorsque le luxe et la mollesse eurent succédé à l'antique simplicité des beaux tems de la république.

Les peuples de Sidon furent selon Pline, les premiers qui connurent l'art de souffler le verre, de le tourner, et d'y graver toutes sortes de figures planes, ou en relief comme on le pratique sur les vases d'or ou d'argent.

Hérodote nous apprend que les éthiopiens connaissaient l'art de fabriquer en verre des caisses ou de petites tours dans lesquelles ils conservaient les corps embaumés de leurs proches. Elles étaient placées avec soin pendant un an dans leurs maisons, et puis déposées hors du lieu, ou de la ville qu'ils habitaient.

Avant le règne d'Alexandre le Grand, les persans se servaient de vases de verre, et les ambassadeurs que les athéniens envoyèrent en Perse, parlèrent de cet usage, comme devant donner à leur nation une idée sublime du luxe et de la magnificence persane.

Jusqu'à présent ces peuples ont conservé, dans les plus florissantes provinces de leur empire, l'art de faire le verre. En effet, c'est à *Schiras* capitale du *Farsistan* et la seconde ville de la Perse, qu'on fait le plus beau verre de tout l'Orient. Les narghilé, ou pipes à la persane y sont renommées et d'un grand prix; sur-tout celles dites à la *schirin-khan*, qui ne sont autre chose qu'une grosse bouteille de cristal à long cou, au fond de laquelle diverses fleurs ont été moulées. On les remplit d'eau, et ces peuples lorsqu'ils fument, ont du plaisir à voir ces fleurs qui paraissent surnager.

Si nous en croyons Pline, on faisait dans l'Indostan du verre de toute couleur d'une grande beauté, et dans la composition duquel les indiens mêlaient des fragmens de cristal; selon le même auteur, les celtes et les espagnols en fabriquaient aussi.

Les grecs, invités par le commerce à fréquenter les côtes d'Asie, séjour de la mollesse et du luxe, et les colonies, qui de cette partie du monde et de l'Afrique vinrent s'établir en Grèce, y introduisirent l'usage du verre, et la manière de le faire. La comédie d'Aristophane ainsi que le traité de Théophraste sur les pierres, en sont la

preuve. On sait que l'île de *Lesbos* fut jadis fameuse pour les vases faits de cette matière ; *pocula Lesbi*, dit Horace. (*)

Le mérite de cet art fut connu des romains, avant qu'ils l'eussent pratiqué. Dans le siècle d'Auguste, les poëtes et les orateurs prodiguaient l'épithète de *vitreus* à tout ce qui avait la limpidité et la fragilité du verre. Les nouveaux usages, alors qu'ils joignent l'agréable à l'utile, fixent ordinairement les regards des curieux, et font naître les réflexions des hommes instruits.

Avant de fabriquer ces sortes de vases, les romains les recevaient de la Phénicie, de la Syrie et de la Grèce, et les payaient des prix excessifs.

(*) Horace ne parle des vases de Lesbos que dans le passage cité; (Voyez la 17.e ode du premier livre), et l'auteur du mémoire aurait dû lire *pocula Lesbii*. Le poëte latin dit à Tyndaris. son ancienne maîtresse :

» Hic innocentis pocula Lesbii
» Duces sub umbrâ . . . . . .

Tu videras sous l'ombrage les coupes du vin salutaire de Lesbos. Le poëte n'a pas dit : les vases de Lesbos, mais les vases du vin de Lesbos.

(*Note du traducteur*).

Sous l'empire d'Auguste, au lieu de faire venir de l'étranger ces ouvrages manufacturés, dont le transport augmentait beaucoup la valeur, ils eurent l'idée d'appeler à Rome les ouvriers dont le nombre s'accrut à tel point par la suite, que la ville pouvait à peine les renfermer tous. Parmi eux se trouvaient ceux qui faisaient le verre; dès qu'ils eurent trouvé les matières propres à sa fabrication, on établit les verreries qui en moins d'un siècle furent perfectionnées, et devinrent célèbres.

Pline pense qu'elles furent en pleine activité à Rome sous le règne de Néron. Sénèque nous apprend que de son tems, un certain Démétrius convertissait par le moyen du feu les cailloux en cristaux couleur d'émeraude; que même on en faisait diversement colorés, avec des substances nouvellement découvertes.

Le verre des fournaises-romaines était abondant, lorsque Pline écrivait son histoire naturelle. Il était peu transparent, chargé de veines entremêlées de couleur verte, comme on l'observe dans tous les vases de cette espèce, conservés encore dans les cabinets des curieux, et comme se trouve celui dont il est question, qui est verdâtre

et peu diaphane. Le verre, appelé blanc, et dont la transparence imitait celle du cristal, venait des pays éloignés, et était recherché des grands et des riches.

Ceux-ci trouvaient délicieux de boire dans ce verre que fournissait l'Egypte, au point de le préférer, pour le service de la table, aux vases d'argent et d'or. Ces tasses étaient d'un prix exhorbitant, puisque nous savons que celle que Néron mit en pièces, dans un transport de colère, avait coûté six mille sesterces (750 francs), et que celle que Pétrone, avant de mourir, fit réduire en poudre, pour que ce même empereur n'en put orner sa table, avait coûté davantage encore. Ces vases cependant différaient un peu de ceux fabriqués dans les fournaises Romaines : ceux-là résistaient aux liqueurs chaudes sans se casser, tandis que les autres ne supportaient cette chaleur qu'autant qu'on l'avait tempérée par un peu d'eau froide. Ce verre blanc, semblable aux cristaux artificiels de Bohême, rejetait au dehors des sels qui en ternissaient la transparence.

Les fabriques de Rome étaient parvenues à une perfection telle que leurs ouvrages excitaient l'envie des autres nations, et dans le cours de deux siècles, depuis Néron jusqu'à Gallien,

« l'art de vitrifier, dit le comte de Caylus, était
» aussi connu des romains que de nous ; ils
» profilaient le verre, le tournaient, le gravaient,
» et le coupaient avec une adresse admirable. »

Ce peuple connaissait la méthode de souder les fragmens de verre cassé, par le moyen du soufre, comme nous l'apprennent Martial et Juvénal; mais nous voyons dans Pline une recette différente, qui est un composé de blanc d'œuf et de chaux.

Les verreries occupaient à Rome des quartiers particuliers. Un passage de Martial nous prouve que de son tems il y en avait une dans le cirque Flaminius. « *Sunt mihi de circo pocula Flaminio* », et Marlien dans sa topographie de l'ancienne Rome, les place après les boutiques des menuisiers.

Les ouvrages de verre, le plus communément fabriqués dans ces usines, étaient des plats, des bouteilles, des tasses et des coupes; et nous lisons dans Paul, jurisconsulte, et consul sous Alexandre Sévère, que les vases de cette matière étaient regardés comme les meubles les plus précieux.

On y faisait aussi des urnes dans lesquelles

étaient

étaient placées les cendres des morts et qu'on renfermait dans d'autres urnes de marbre, des vases lacrimatoires de toutes couleurs, assez semblables aux petites fioles qu'emploient les pharmaciens ou les épiciers ; elles avaient le cou plus long, plus d'ouverture dans le haut; elles servaient à recevoir les larmes et les parfums.

Les vases dont se servirent les premiers chrétiens dans la célébration des saints mystères, jusqu'au tems de saint Jérôme, étaient de verre, et les ampoules, dont nous venons de parler, étaient destinées à recueillir le sang des martyrs. On en voit plusieurs dans les ouvrages d'Aringhi et de Bosio, mais toutes de formes différentes, et aucune semblable au vase dont nous allons nous occuper. On assure qu'il y a eu du sang et des cendres dans plusieurs de ceux qui ont été retrouvés en différens cimetières de Rome, et principalement dans celui de Saint Calixte, comme on voit les traces de ces substances mêlées avec de l'huile dans notre ampoule antique. C'est ainsi que dans le cours des siècles la matière qu'il contenait a été réduite à une masse savoneuse; plusieurs parties du sang ont l'apparence du foie, d'autres ont été conservées par une portion de vif argent, qui retenu dans

le fond du vase par sa gravité spécifique, lui a donné une teinte d'argent bleuâtre, et a rendu le fond écailleux, de manière que peu à peu il s'exfolie et se réduit en poudre.

Buonarroti parle de divers fragmens des coupes de verre, dont se servaient les premiers chrétiens dans leurs repas. On y voyait peintes et incrustées plusieurs figures représentant quelques faits de l'histoire sacrée, afin, dit-il, de conserver dans leurs agapes cet esprit de piété, duquel ils craignaient toujours de s'éloigner. Il donne dans sa préface des détails étendus sur l'antiquité de ces objets, et discute, dans le corps de l'ouvrage, la manière dont ils avaient pu être peints, incrustés et dorés.

A ces débris qu'a rapportés ce savant, dix autres furent ajoutés à Rome en 1809 par le docte Henri Saint Clément : mais tous ces vases sont très-différens du nôtre, qui jusqu'à présent est unique.

Il a la forme d'une carafe dont le corps n'est pas tout-à-fait sphérique, mais un peu déprimé dans le bas, ainsi que dans la partie supérieure près de la naissance du cou, qui paraît un cône tronqué, dont le plus grand diamètre est dans

la partie qui part du corps de la carafe, en se rétrécissant jusqu'à son ouverture. Le corps seul est historié, le cou est tout uni. Les figures ne sont ni en relief, ni creusées, mais gravées superficiellement, comme on le voit sur les gobelets de fabrication moderne.

Jusqu'à présent, Messieurs, nous avons offert la traduction du mémoire; ce qui reste ne présente pas moins d'intérêt pour le savant et l'amateur qui veut connaître les usages et les monumens antiques; mais la dissertation aurait dans son entier peu d'agrément, ravirait des momens que je dois laisser à mes collègues. Je vais donc analyser rapidement les détails relatifs au vase qui nous occupe.

Sa hauteur est de huit pouces environ, sa circonférence de seize pouces.

Autour de cette ampoule sont gravés ces mots: *Anima felix vivas*. Ame heureuse vivez. Au-dessous on lit *stagnu Palatiu:* plus bas se voient deux portes réunies à leur sommet par une galerie, au-dessous de laquelle le mot *ostriaria* surmonte une palissade que baigne l'eau de la mer; passant

au côté opposé de cette fiole antique, on voit une arcade avec ce mot : *Ripa ;* puis sur la même ligne, deux colonnes surmontées d'une cigogne, entre lesquelles se lit ce mot *pilæ*. On doit remarquer que dans ce mot les lettres au lieu d'être l'une à côté de l'autre, sont placées verticalement comme écrivent actuellement les chinois. Puis enfin vient un portique à trois colonnes surmonté de la partie antérieure de quatre chevaux.

Selon l'auteur du mémoire, ce monument fragile rappelle des constructions d'utilité publique et d'agrément, dont quelque édile, ou grand personnage aurait décoré ou embelli la ville de *Populonia*, et serait un hommage de la reconnaissance publique envers ce bon citoyen ou ce magistrat généreux.

Les anciens romains écrivaient souvent *Palatiu* pour *Palatium*, conformément à la prononciation qui appuyait très-peu sur la finale.

La maison des Césars ayant été bâtie sur le mont Palatin, fut appelée *Palatium* et dans la suite on donna ce nom à la demeure du consul du préteur et de l'édile ; telle est l'étimologie du mot *palais* conservé dans notre langue.

La palissade et le mot *ostriaria* dénotent ces

réservoirs ou parcs propres à conserver les huîtres au bord de la mer, et que sans doute l'inconnu dont les restes furent déposés dans ce tombeau avait fait construire pour l'agrément de la capitale des étrusques.

Pline et Macrobe nous apprennent qu'un certain *Sergius orata* fut le premier qui par spéculation établit des parcs pour conserver les huîtres si recherchées à Rome, et des réservoirs pour les dorades, dont il était très-friand, et qu'il voulait pouvoir manger à volonté. (*)

Il semble que les autres parties du dessin figuré sur notre vase représentent une *naumachie*, et les raisons de l'auteur ne laissent aucun doute sur cette assertion.

Quant à la manière verticale dont le mot *Pilæ* est écrit, elle est usitée dans les anciens manuscrits et dans plusieurs médailles grecques.

Les cigognes qui surmontent les deux colonnes sont le symbole de la piété envers la patrie, et

(*) Le nom de ce poisson fut ajouté à celui du romain gastronome, qui dut à sa gourmandise d'échapper à l'oubli. Si de nos jours, nous rendions également justice à ce genre de mérite, combien d'hommes obtiendraient à bon droit l'immortalité avec le surnom d'huître, de truffe, ou de dindon!

sont communes dans les bas-reliefs d'urnes sépulchrales.

Les quatre chevaux, placés au-dessus du portique, sont des chevaux marins, puisque le sujet paraît être une naumachie. Chacun sait que les anciens reconnaissaient les chevaux marins, ceux des fleuves ou hippopotames, et ceux qu'ils montaient. Philostrate nous a conservé les noms de ceux qui étaient attachés au char de Neptune. C'était *Eriole*, *Glaucus*, *Encelade* et *Stenare*.

Les deux arcades, qui supportent les quatre chevaux, peuvent représenter l'entrée des vaisseaux qui servaient à ces jeux usités chez les grecs et chez les romains.

Il paraît donc certain que ce vase attestait la munificence de quelque riche citoyen de Populonia ou d'un magistrat qui avait fait construire un palais, un parc pour conserver les huîtres, et une digue pour servir d'entrée à ces jeux, simulacre d'un combat naval. L'auteur pense que ces embellissemens durent être faits dans le second ou troisième siècles de l'ère chrétienne, époque où Populonia florissait encore.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR M. DEFRÉMERY,

DÉCÉDÉ MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ;

Par M. H. LEROY, *Avocat.*

MESSIEURS,

DELILLE l'a dit:

Quel homme vers la vie, au moment du départ,
Ne se tourne, et ne jette un triste et long regard;
A l'espoir d'un regret ne sent pas quelque charme,
Et des yeux d'un ami n'attend pas une larme? (*)

Vous avez entendu ce dernier vœu de l'humanité, et vous avez voulu qu'une courte notice sur la vie du sociétaire, dont la mort vous a privé, perpétuât vos souvenirs et vos regrets.

Je viens rendre aujourd'hui à M. Defrémery ce douloureux tribut de notre attachement. Il sera simple et modeste comme le citoyen qui en est l'objet.

François Joseph DEFRÉMERY naquit à Cambrai

(*) Les Jardins, ch. 4.

en 1755 ; il reçut le jour de parens peu favorisés de la fortune, mais qui sentirent de bonne heure que l'éducation était le plus sûr, comme le plus honorable moyen d'obtenir ses faveurs : ils procurèrent donc à leur fils le bienfait de l'éducation. Il en profita si bien que dès l'âge de quatorze ans il put trouver dans son travail d'heureux moyens d'existence ; il entra alors en qualité de commis chez le Receveur des revenus de cette ville : peu de tems après il fut admis dans les bureaux du Trésorier des États du Cambrésis, où il se fit remarquer par son exactitude et une rare intelligence.

Son goût pour le dessin et la gravure lui avait donné l'idée de se faire un état de ces deux talens qui déjà lui avaient valu plusieurs succès ; mais il en fut détourné par les emplois auxquels ses moyens et sa bonne conduite le firent successivement appeler. Nommé secrétaire de la place, il fut en même tems chargé de la comptabilité du Garde-magasin, dont il obtint bientôt l'emploi, devenu vacant par la mort du titulaire.

Il était revêtu de cette charge quand, par son mariage, il s'unit à une famille nombreuse de négocians justement considérés. (*)

(*) M. Defrémery épousa mademoiselle Déhollain, de Cambrai.

La révolution survint, et quoique M. Defrémery en partageât les idées libérales, il ne participa à aucun de ses excès. Sans être oppresseur, il eut le rare avantage de n'être point opprimé, et de pouvoir conserver, au milieu du bouleversement général, une attitude qui lui permit de faire quelque bien. Il dut sur-tout cet avantage à l'absence de toute ambition; loin de solliciter des places, qui à cette époque étaient presque toujours des moyens ou des causes de persécution, il refusa celle de Commissaire des guerres qui lui fut offerte; et monta une imprimerie qu'il dirigea avec autant d'intelligence que de zèle. Il n'imprima qu'un seul ouvrage, mais le choix qu'il en fit prouve l'excellence de ses principes. Cet ouvrage a pour titre : *Livre élémentaire, à l'usage des écoles fondées par Vander-Burch et Quérénaing.* On ne peut en faire mieux l'éloge, qu'en assurant qu'il enseigne à pratiquer le commandement sublime qui lui sert d'épigraphe : *Adore Dieu, sois juste et chéris ta patrie.*

Ce ne fut que quand l'ordre parut renaître qu'il accepta les places qu'on s'empressa d'offrir à sa modération, et que son éloignement de tout esprit de parti le rendait si propre à bien remplir. C'est ainsi qu'en l'an cinq il fut officier

municipal, puis administrateur des hospices : membre du conseil municipal en l'an huit, enfin secrétaire de la mairie. Dire qu'il sut honorer ces emplois par eux-mêmes si honorables, c'est rappeler qu'il fut assez heureux pour être utile à ses concitoyens, et sur-tout à cette classe nombreuse, que l'infortune recommande à la philantropie. Ses services dans ses dernières fonctions ont été tels qu'il ne fallût rien moins, comme l'a dit un magistrat dont le suffrage est un éloge (1), que les talens et le mérite de son successeur (2) pour réparer la perte que sa retraite avait fait éprouver à la mairie de Cambrai.

M. Defrémery peignait l'écriture, et cette perfection n'était pas le résultat d'une heureuse routine ; il connaissait parfaitement les règles de l'art qu'il exerçait si bien ; honoré de la confiance du Tribunal, il était choisi pour expert dans toutes les vérifications d'écritures, et ses talens comme sa droiture éclairèrent toujours la Justice dont ils préparèrent souvent les décisions. Admis à faire partie de cette Société en 1805, il

(1) M. Béthune-Houriez, maire de Cambrai, dans son discours d'installation. Voyez la feuille de Cambrai du 27 août 1817.

(2) M. Le Glay.

y apporta le désir et les moyens de concourir utilement à vos travaux. Son zèle est attesté par son assiduité à vos séances, et des notes sur quelques anciens monumens de cette ville, des réflexions sur la possibilité de rendre aux linons le moëlleux de la perkale, enfin une notice biographique sur M. Raparlier, pharmacien, notre collègue et son ami, prouvent assez que ce zèle n'était pas stérile : aussi la Société lui donna-t-elle souvent des marques de sa considération particulière : elle le nomma à diverses reprises membre de son bureau ; il était encore son trésorier quand nous l'avons perdu.

Je ne vous parlerai pas de son caractère, vous l'avez tous connu ; et comme tous ceux qui ont eu quelques relations avec lui, vous avez pu apprécier cette honnêteté exquise, ces formes bienveillantes, qui rendaient son commerce si agréable, et faisaient si bien augurer de son cœur.

C'est pour être tout entier aux affections de ce cœur sensible qu'il avait quitté les affaires : après avoir assuré l'aisance de sa famille, il voulait jouir du bonheur qu'elle promettait à son amour : projet aussi illusoire qu'enchanteur ! La Mort, en lui enlevant une épouse chérie, lui laissa des regrets d'autant plus amers qu'ils succédaient à vingt-cinq ans de félicité. Trois enfans, dignes

de toute sa tendresse, lui promettaient encore d'heureux jours ; il fut presque subitement enlevé à leurs consolantes affections.

Vous étiez loin, Messieurs, de prévoir un événement qui paraissait si éloigné encore. Notre confrère, privé depuis quelque tems du plaisir d'assister à nos réunions, nous écrivait, peu de jours avant sa mort, pour nous exprimer des regrets que nous partagions tous. Pourquoi faut-il qu'ils soient éternels, et qu'au moment où nous espérions le revoir, il ait cessé d'exister !

Il est mort le 24 janvier 1818, à l'âge de 63 ans.

La Société s'est fait un devoir d'assister à ses obsèques, et de l'accompagner jusqu'au dernier séjour.

Ses enfans ont perdu un tendre père ; cette ville un utile citoyen ; et nous Messieurs, un confrère aimable qui contribua souvent au charme de nos réunions.

DESCRIPTION

D'UN CACTIER A GRANDES FLEURS,

(CACTUS GRANDIFLORUS, SERPENT.)

Par Aug. J. Tordeux,

Maître en pharmacie, Correspondant de la Société d'amateurs des sciences et arts de Lille, et de la Société médicale de Douai.

Le Cactier à grandes fleurs vient de la Jamaïque et de Saint-Domingue, îles situées par les 18° et 19° de latitude septentrionale, où la température moyenne de l'année est de 26° (th. c.), la température moyenne du mois le plus chaud ne différant de celle du mois le plus froid, dans ces contrées, que de 5°,6 (*); cette plante est vivace, toujours verte et fleurit en juin et juillet. En France, dans le département du

(*) Humboldt, Annales de physique et de chimie, *Tome* V. p. 108, et *De Distributione geographicâ plantarum*, p. 108 et 116.

Nord, vers 50° de latitude, où la température moyenne de l'année est environ 10°, et celle de l'été 17°, 4, c'est-à-dire, de 8°, 6 inférieure à la température moyenne annuelle de la Jamaïque (*), la température moyenne du mois le plus chaud différant d'ailleurs de celle du mois le plus froid, de 17°, 5 au moins, elle exige une serre chaude et fleurit même si rarement, que sa floraison est considérée comme un phénomène remarquable. L'individu, dont je rends compte et que j'ai vu à Avesnes, provenait de la serre de M. le prince de Bénévent, au Pont-de-Sains; favorisé par la température extraordinaire de l'année 1811, il donna plusieurs boutons, mais un seul s'épanouit et procura, le 31 juillet, à une réunion nombreuse, le spectacle ravissant de sa floraison.

Le Cactier est une plante grasse, dicotylédone à racines fibreuses, qui pousse des jets serpentans plus ou moins longs, prolifères, lesquels sont plus minces à leur insertion, et garnis de poils sétacés à leur extrémité; ces jets sont cylindriques, ils présentent cinq à six rainures assez profondes, parsemées de petites touffes d'aiguillons divergens; on voit fréquemment des filets blancs

(*) *Ibid*, p. 70 et seq.

simples et isolés qui paraissent être des rudimens propres à former des racines, s'ils pouvaient s'insinuer dans un sol favorable. Cette plante était soutenue et s'élevait à trois pieds.

Le bouton qui doit produire une fleur naît latéralement sur un jet; il est de la grosseur d'un œuf de pigeon; sa surface est tuberculeuse et chaque tubercule, parsemé de glandes microscopiques, porte une écaille et une aigrette composée; il reste une quinzaine de jours sans prendre d'accroissement très-sensible; deux ou trois jours avant sa floraison, il commence à s'étendre, mais le jour où la fleur doit s'ouvrir, il s'opère un développement rapide. A midi, il offre un prolongement de $0^{m},06$ à $0^{m},08$, (30 à 36 lignes), et le soir, vers le coucher du soleil, il a acquis toute sa grandeur qui est de $0^{m},25$ (9 pouces), de longueur depuis sa base jusqu'à l'extrémité du calice. A cette époque l'ovaire est encore long de $0^{m},03$ (1 pouce) et large de $0^{m},025$ (9 lignes).

Le tube du calice à sa base n'a que $0^{m},915$ (7 lignes) de diamètre et va en s'élargissant jusqu'à sa gorge éloignée de $0^{m},13$ (5 pouces) de l'ovaire, celle-ci a $0^{m},05$ (2 pouces) de de diamètre ou d'ouverture.

La direction de l'ovaire est horizontale ; à son extrémité, le calice se relève de 3° à 4°, et il éprouve, vers le milieu de sa longueur, une courbure élégante qui rend une position horizontale à la fleur.

Le calice est monophylle, de couleur de chair extérieurement et blanc à l'intérieur, il est couvert en dehors d'un grand nombre d'écailles foliacées, distantes et imbriquées qui sont la suite de prolongemens décurrens. Leur partie libre, est verte, elle jaunit et devient plus grande à mesure qu'elles approchent de la corolle, de manière que le sommet du calice en paraît plus garni ; les plus petites ont $0^{m},003$ à $0^{m},004$ (1 à 2 lignes).

Dans l'aisselle des écailles du calice et de l'ovaire naissent deux espèces de poils, les uns qui ont moins d'un millimètre ($\frac{1}{2}$ ligne) de longueur, sont en grande quantité et les autres longs de 2 à 3 centimètres (1 pouce) sont au nombre de 15 à 20.

La gorge du calice est couronnée extérieurement de plusieurs rangées d'écailles jaunes, ovales, oblongues de $0^{m},1$ (4 pouces) de longueur, au nombre de 65, serrées les unes contre les

les autres ; elles ne sont pas accompagnées de poils.

Vers six à sept heures du soir, à mesure que le soleil s'approche de l'horizon, on pourrait suivre le mouvement des divisions du calice et de la corolle qui s'ouvrent ; entre huit et neuf heures la fleur est presqu'épanouie et commence à offrir le tableau de la fécondation, avec toute la pompe et toute la majesté que semble réclamer l'image de ce phénomène, le plus important de la nature. A dix heures, les écailles du calice se renversent sans ordre, mais bien gracieusement vers le tube ; les intérieures restent droites, accompagnant la corolle composée de 26 pétales oblongs et d'une blancheur éclatante.

La vue peut pénétrer jusqu'à la base du calice : à 0^{m},025 (9 lignes) de l'ovaire, commence l'insertion des organes mâles ; un champ de 6 à 7 centimètres (30 lignes) d'étendue, offre l'aspect d'une forêt d'étamines au nombre de 530, dont les filets délicats, longs de 0^{m}, 105 (4 pouces), viennent dans une étendue de 30 lignes, entourer le pistil de leurs anthères jaunes, oblongs, attachés par le bout et rassemblés graduellement sur la partie inférieure de la fleur, jusqu'aux deux tiers de la corolle.

Entre le champ d'insertion et la gorge du calice, l'espace est libre ; on n'y aperçoit que des lignes, ou mieux des prolongemens décurrens de 110 autres étamines, dont les filets longs de 0^m,06 (2 pouces $\frac{3}{4}$), ne sont libres qu'à l'entrée du tube du calice et suivent la direction des pétales dans toute la circonférence, formant une haie simple qui s'élève également jusqu'aux $\frac{4}{5}$ de la hauteur des pétales.

Le style est cylindrique, long de 0^m, 19 (près de 8 pouces), terminé par une couronne de 21 stygmates jaunes, de 6 à 7 millimètres (3 lignes) de longueur ; à l'aide d'une lame fine, on peut enlever à leur surface, des globules diaphanes, visibles avec une bonne loupe.

Vers dix heures et demie ou onze heures, les étamines de la gorge du calice entrent toutes en mouvement, les filets s'inclinent vers le pistil et leurs anthères mobiles s'en approchent davantage, pour lui offrir leur tribut reproducteur. Les autres étamines imitent bientôt cette sorte d'impulsion amoureuse, et la vie se manifeste d'une manière frappante dans le végétal.

Pendant toute la durée de l'acte de la fécondation, et seulement alors, l'atmosphère est embaumée d'une odeur extrêmement suave de vanille ; ce qui me fait croire que, dans cette

plante, le fluide vivifiant du pollen est lui-même la cause de cette odeur. Cette fleur charmante brille jusqu'à cinq à six heures du matin et à sept heures et demie, elle a renfermé pour jamais, dans son sein, toutes les beautés qui l'avaient fait admirer.

Si on dissèque l'ovaire, on le trouve charnu, sans suture, à une seule loge, sa capacité est elliptique, longue de $0^m,018$ (8 lignes), elle est remplie d'ovules, peut-être au nombre de plus de deux mille, supportés par des podospermes turbinés et tenant l'ovule dans leur centre; ces podospermes au nombre de 7 à 8 et même davantage, se réunissent sur un support commun qui, à la loupe, offre l'aspect d'un petit arbre.

Le fruit de ce Cactier, dit M. Dutour, dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, est ovoïde, de la grosseur d'une poire ordinaire, il est couvert de tubercules écailleux, d'un beau rouge ou d'une couleur orangée ; sa pulpe a une saveur acidule fort agréable ; quand il mûrit dans nos climats, il est une année entière pour acquérir sa maturité parfaite.

M. Dumont de Courset, dans son *Botaniste cultivateur*, donne des préceptes pour la culture de cette plante.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION D'HISTOIRE (*),

Sur le concours de 1818.

Par M. PASCAL-LACROIX.

MESSIEURS,

En demandant un précis historique sur Cambrai, vous avez été dirigés par le noble intérêt que ne manquent pas d'inspirer à de bons citoyens et l'amour de la patrie, et le plaisir d'entendre parler des actions dont leurs aïeux ont été les acteurs ou les témoins ; vous avez désiré sur-tout que l'histoire particulière du Cambrésis fut entièrement dépouillée des ennuyeuses inutilités, et (qu'on nous pardonne

(*) Cette commission était composée de MM. Le Glay, H. Bricout, Gold, La Condamine et Pascal-Lacroix.

l'expression) des niaiseries adulatrices que l'on trouve dans les prolixes narrations des auteurs qui l'ont écrite.

Si, comme le dit le sage Rollin, « ce qui regarde » les mœurs et les coutumes des peuples, en » fait connaître le génie et le caractère, c'est » ce qu'on peut appeler *l'ame* de l'histoire », la commission chargée de l'examen des pièces qui vous sont parvenues sur le sujet historique que vous aviez mis au concours, devait s'attendre à en voir jaillir de nouvelles lumières sur l'origine de cette antique cité, sur les progrès que l'esprit humain a faits dans ces contrées, sur le développement successif des différentes branches du commerce de leurs habitans, enfin sur les usages de vos ancêtres, et sur les arts qui ont fleuri et qui prospèrent encore dans le beau pays que vous habitez.

Mais les écrivains qui vous ont adressé des précis historiques sur votre ville ne nous paraissent pas avoir atteint le but que nous venons d'indiquer. Nous avons examiné avec attention les deux ouvrages que vous nous avez remis, et voici le jugement que nous avons cru devoir porter sur ces productions.

Les deux concurrens se sont trop exactement

renfermés dans la signification du mot *précis* ; ils ont l'un et l'autre adopté l'ordre chronologique, le seul, peut-être, que leur a permis de choisir le court espace de tems qui leur était accordé ; cependant, comme pour écrire l'histoire, il ne suffit pas seulement de rassembler des faits, et de les classer selon leur date, il nous semble que les concurrens, ayant borné là leurs efforts, et craignant de se livrer à de plus hautes considérations, n'ont point donné à leur travail cette liaison heureuse qui enchaîne, pour ainsi dire, les différentes parties du sujet que l'on traite, et forme ainsi un tableau brillant et animé.

L'auteur de la première pièce a soin, dans une note préliminaire, de faire connaître les sources où il a puisé, pour rédiger son précis historique ; Carpentier et Dupont lui ont principalement servi de guides ; aussi, son style a pris quelquefois une légère teinte de celui de ses modèles : ses recherches néanmoins sont assez bien choisies, et il se montre toujours excellent citoyen et bon français ; il n'oublie pas de rappeler les traits qui font honneur au noble caractère et au courage des habitans de Cambrai ; il cite, par exemple, ces paroles vraiment

héroïques des notables de cette ville, qui, préférant la mort à la honte de plier sous la tyrannie du seigneur de Lude et du cruel Maraffin, lieutenans de Louis XI, s'écriaient, dans leur sublime désespoir, et en tenant une torche enflammée d'une main et une épée de l'autre : « Ce n'est plus ici la saison de craindre; notre » patrie nous demande des sacrifices, et c'est » en sa faveur que nous devons être nos sacrifi- » cateurs; allons, chers amis, allons nous-mêmes » à nos funérailles; c'est contre nous qu'il faut » exercer notre courage; c'est aujourd'hui que » nos maisons doivent s'immortaliser dans leur » ruine. »

L'intérêt que l'auteur de ce précis prend à la prospérité de votre patrie, et au bonheur de ses habitans nous ferait soupçonner qu'il est né dans vos murs. Quoique son travail ne puisse entièrement répondre à vos désirs, nous pensons cependant qu'il doit être honorablement mentionné, et qu'il est juste de donner à son auteur des témoignages publics de notre satisfaction.

Le second ouvrage qui vous a été adressé nous a paru digne d'une attention particulière et supérieur à celui dont nous venons de parler,

soit par le style, soit par une narration claire et rapide, et sur-tout par les notices biographiques dont il est enrichi.

L'auteur a senti l'importance de la tâche qu'il s'était imposée ; car il a pris pour épigraphe le précepte suivant, qui se trouve dans l'encyclopédie, à l'article *histoire*.

« Il faut sur-tout s'attacher à l'histoire de sa » patrie, l'étudier, la posséder, réserver pour » elle les détails, et jeter une vue plus générale » sur les autres. »

Nous devons sans doute regretter que le tems ne lui ait pas permis de mettre cette maxime en pratique ; il a adopté la méthode du président Hénault, dans son excellent abrégé chronologique ; mais les écrivains qui voudront imiter le style et la profondeur de cet ouvrage si bien conçu, finiront toujours par s'écrier comme le poëte Stace, en parlant de Virgile :

« Tu longè sequere, et vestigia semper adora. »

Quoiqu'il en soit, cette noble ambition est digne de louanges ; il est toujours beau d'oser tenter l'imitation des grands modèles.

Dans les faits rapportés par l'auteur que nous analysons, on reconnaît le choix de l'homme judicieux et instruit ; malheureusement sa moisson

n'est pas assez abondante, et pour le dire en un mot, son précis est trop abrégé ; il a, d'ailleurs, négligé cette maxime d'un écrivain moderne que « l'histo-
» rien n'écrit pas seulement pour un pays, pour
» un peuple, pour un siècle, mais qu'il doit
» toujours s'élever à la contemplation du tableau
» de la grande famille du genre humain. »

Ce qui nous paraît le mieux traité, c'est l'intéressante biographie qu'il a ajoutée à son précis, et au moyen de laquelle il nous fait connaître plusieurs des hommes recommandables que Cambrai a produits, ou qui l'ont habité assez long-tems pour que cette ville puisse s'honorer de leur célébrité.

Ces notices sont, en général, rédigées avec goût; l'auteur y montre souvent ce noble enthousiasme que les talens, la vertu et les services réels rendus à la patrie, ne manquent jamais de faire naître dans les ames bien nées; on y trouve même des aperçus neufs et piquans sur des personnages pour lesquels il semblait qu'il ne restât plus rien à dire.

Vous nous permettrez, Messieurs, de vous citer un passage de sa notice sur Fénelon, que nous sommes fâchés de ne pouvoir transcrire ici en entier.

« Les détails de sa vie, dit notre auteur, ont
» été trop publiés; son éloge a été trop souvent
» répété par nos premiers écrivains, pour que
» nous nous permettions d'y ajouter quelques
» traits. C'est de lui seul jusqu'ici qu'on peut
» dire avec vérité, que son moindre titre à la
» gloire est d'avoir été un des plus beaux génies
» de la France; il faudrait, dans l'embarras du
» choix, citer toutes les anecdotes qui honorent
» l'illustre archevêque, pour bien peindre son
» cœur à la fois noble et simple, doué d'une
» sensibilité exquise, embrasé de l'amour des
» hommes, sanctuaire de la piété, de l'humilité,
» de la charité chrétiennes. »

Malgré le mérite du précis que nous venons de vous faire connaître, nous pensons cependant que l'ouvrage, resserré dans un cadre trop étroit, et dénué de la partie vraiment intéressante de toute histoire, c'est-à-dire de la peinture des mœurs et des usages, ne remplit pas toutes les conditions requises; en accordant à l'auteur les éloges qui sont dus à son talent, nous vous proposons, Messieurs, de lui décerner une médaille d'or, à titre d'encouragement, et de l'agréger parmi les membres correspondans de cette Société.

L'examen des pièces, dont nous venons de vous rendre compte, a donné lieu à quelques réflexions que nous croyons devoir soumettre à vos lumières et à votre jugement.

Il nous semble difficile, Messieurs, que l'histoire particulière d'une ville puisse être traitée par ceux qui ne l'habitent point; il faut un amour décidé pour le travail, beaucoup de courage et un vif désir d'être utile à ceux avec lesquels on vit, pour écrire sur une matière, où les efforts de l'écrivain sont limités, où sa marche est contrainte, et où le zèle le plus pur et le plus beau, celui de rechercher et de dire la vérité, rencontre souvent des difficultés et des contradictions qui peuvent le ralentir et même l'éteindre.

D'après ces considérations, nous vous proposons de retirer définitivement du concours le sujet du précis historique sur Cambrai. Le soin d'écrire notre histoire doit principalement appartenir à ceux de nos estimables concitoyens, qui, par leurs talens et leur amour pour la vérité, sont dignes d'entreprendre un pareil ouvrage.

Quant à nous, Messieurs, nous devons recueillir et déposer dans nos archives les matériaux qui peuvent servir à l'érection de ce monument

patriotique : c'est vers ce noble but que doivent tendre nos constantes recherches ; soyons nous-mêmes les scrutateurs de nos antiquités et les peintres des mœurs, des habitudes et des institutions de nos pères ; si nous dédaignons nos ancêtres, prenons garde que la postérité nous le rende. Mais une pareille indifférence ne sera jamais ni dans votre pensée ni dans vos actions ; vos travaux, au contraire, ont toujours été dirigés vers l'utilité et la gloire de votre ville et de son arrondissement ; vous avez toujours encouragé et soutenu le zèle de ceux de vos collaborateurs qui se sont occupés de recherches historiques sur votre patrie, ou qui ont contribué à la prospérité de l'agriculture, du commerce et des arts, véritable richesse des nations.

Extrait des Procès-verbaux de la Société d'Emulation de Cambrai.

Séance du 8 Août 1818.

LA Société, après avoir entendu le rapport fait par M. PASCAL-LACROIX, au nom de la commission chargée d'examiner les deux précis historiques sur Cambrai, envoyés au concours, adoptant les conclusions du rapporteur, arrête qu'il sera décerné une médaille d'or, à titre d'encouragement, à l'auteur du précis n.° 2, portant cette épigraphe :

> « Il faut sur-tout s'attacher à l'histoire
> » de sa patrie, l'étudier, la posséder,
> » réserver pour elle les détails, et jeter
> » une vue plus générale sur les autres. »
> Encycl. art. HISTOIRE.

On ouvre le billet cacheté : le nom de l'auteur est M. Emile DIBOS (*), à Lille.

La Société arrête en outre que le mémoire n.° 1 sera honorablement mentionné.

L'auteur est M. Albert ROUSSEAU, médecin, à Paris.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire perpétuel, LE GLAY.

(*) M. Béthune-Houriez, membre de la Société, étant fondé de procuration à cet effet, recevra la médaille pour M. Emile Dibos.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION DE POÉSIE (*),

Sur le concours de 1818.

(Eloge de la Clémence),

Par M. F. DELCROIX.

MESSIEURS,

LES palmes académiques, noble espoir du talent, sont le prix seulement des efforts heureux : ici, le plaisir de traiter le sujet que vous avez proposé est déjà une récompense. Elle fut appréciée, nous n'en doutons pas, par tous ceux qui ont participé à ce concours. Leur nombre est considérable, et cela devait être : les Muses françaises ne pouvaient rester muettes quand vous leur demandiez des chants de clémence et de générosité.

Vous avez bien voulu nous confier l'examen

(*) Cette commission était composée de MM. Leroy, Pascal-Lacroix, Duhot, Félix et Delcroix.

des différentes pièces qui vous sont parvenues: nous devons à cette faveur d'avoir goûté les premiers une jouissance que vous allez bientôt partager. Sûrement, toutes ces productions, estimables par les sentimens qui les ont dictées, ne se recommandent pas toutes également par leur mérite littéraire; cependant, Messieurs, nous avons cru préférablement devoir pencher quelquefois vers un peu d'indulgence : persuadés qu'aujourd'hui sur-tout, ayant à parler d'une vertu fondée sur la bonté, il nous siérait mal de vouloir nous montrer trop sévères.

La première pièce, envoyée à la Société, ne porte point d'épigraphe, et commence par ce vers :

Toi qui reconnaissais le germe des talens....

Elle nous semble le coup d'essai d'un poëte novice qu'il ne faut pas décourager à l'entrée de la carrière, mais qui a besoin de conseils. Il doit songer à mûrir son goût, à régler davantage l'essor de sa verve : ce luxe de feuillage, cette surabondance de jeunes rameaux serait une véritable stérilité pour l'arbre qu'une main habile et sûre ne prendrait pas soin d'émonder. Sa pièce

au surplus n'est point entièrement dépourvue de mérite ; avec moins de facilité, il fera mieux dans la suite.

Une autre pièce que l'auteur, jeune aussi, a modestement intitulée : *Essai d'ode sur la Clémence,* nous offre des images, un sentiment juste de l'harmonie et des qualités qu'on peut louer, parce qu'elles donnent des espérances. Vous nous saurez gré, Messieurs, de vous citer la strophe suivante :

Alexandre, dont la vaillance
Enflammait le cœur des soldats,
Soumis aux lois de la clémence,
Calmait la fureur des combats.
Voyez le, déposant les armes,
Répandre d'honorables larmes,
Plaindre le sort de Darius ;
Incliner sa tête royale
Devant la fierté martiale
Et le noble orgueil de Porus.

Nous remarquerons, en passant, que ce dernier trait n'appartient point à la Clémence proprement dite. C'est de la grandeur d'ame, du respect au courage malheureux.

Le genre de l'ode est également celui qu'un troisième concurrent a choisi. Voici deux vers dont

dont une belle pensée de Sénèque a pu fournir l'idée primitive :

Le remords dévorant marche après la vengeance;
Mais la sérénité suit toujours la Clémence.

Enfin, Messieurs, pour épuiser ce genre de poésie, nous trouvons, sous le n.° 14, une nouvelle *Ode à la Clémence*, tribut lointain d'une muse aimable et facile (*); à la tournure des expressions, à la douceur des sentimens, nous pourrions deviner le sexe de l'auteur.

Attribut ordinaire de la royauté, la Clémence émane du Ciel même, et l'auteur du discours n.° 5, en partant de ce point, comme la plupart de ses rivaux, est celui qui, dans un seul vers, a le mieux su la définir :

Compagne du pouvoir, ô divine Clémence !

Après avoir jeté un coup-d'œil philosophique sur les malheurs qui poursuivent la vie de l'homme, sur les erreurs auxquelles sa nature est sujette, il arrive à cette vérité consolante que la Pitié adoucit les uns, que la Clémence est là pour pardonner les autres. Il suit la Déité qu'il veut

(*) Cette pièce a été envoyée de Marseille.

célébrer, sous le chaume et dans les palais; et se livrant à des considérations plus étendues, il rapporte l'histoire de ce lion échappé de la ménagerie de Florence qui, fléchi par le cri déchirant et l'expression sublime des traits d'une mère, dépose devant elle l'enfant qu'il vient de saisir, la regarde et s'éloigne... Ce fait, que la lyre et le pinceau ont voulu consacrer tour-à-tour, nous paraîtrait mieux placé dans un poëme sur l'amour maternel: c'est ainsi que Millevoye a su tirer un grand parti de cette touchante anecdote. Nous ne suivrons pas davantage notre auteur; en général, nous voudrions plus de bonheur à ses transitions, plus de justesse à ses images; sa versification est assez harmonieuse, assez facile, trop peut-être. On s'aperçoit qu'il a souvent essayé de reproduire dans son style les formes constamment brillantes mais non toujours solides du chantre de l'imagination: son école est séduisante; on imite sa manière, on n'atteint point ses beautés. Au total, si cette pièce ne peut satisfaire encore le vœu de la Société, nous y reconnaîtrons néanmoins de la grâce et l'on y trouvera quelques tirades heureuses, indice d'un talent estimable, mais que l'étude doit perfectionner.

Un poëme, de plus de trois cens vers, portant cette épigraphe :

Parcere subjectis, et debellare superbos.
Virg. Æneidos lib. VI.

Est à coup sûr ce qu'on peut voir, dans le concours, de plus complet sur la Clémence. Une préface et des notes accompagnent l'ouvrage, que nous avons examiné avec soin. A un plan sagement conçu, nous sommes fâchés que l'auteur n'ait pu joindre le mérite de l'exécution, un peu de ce *mens divinior*, dont parlè Horace, de cette *influence secrète,* indispensable à toute composition poétique. Les principes vraiment louables qu'il professe, son érudition variée sont des droits à notre estime, quand bien même son zèle et les peines qu'il a dû prendre n'en présenteraient pas à notre gratitude. Voulant terminer par une courte citation, nous trouvons ces trois vers :

Louis a condamné la fureur des partis :
Que dis-je ! parmi nous en pourrait-il éclore,
Quand ce Roi les bannit de l'empire de Flore ?

Dans un poëme sur la Clémence, *l'amnistie de la violette* offre une idée gracieuse, et nous l'avons distinguée parmi beaucoup d'autres, fruits de l'expérience ou du commerce des anciens.

Nous passons à un discours en vers assez étendu, inscrit sous le n.° 4, et dont voici le début :

Eh quoi ! César triomphe et pardonne aux vaincus !
Il pleure sur Pompée, il nous rend Marcellus !
Ah ! César, tu connais la véritable gloire...

Le poëte, sur les pas de l'orateur romain, entré d'abord si heureusement dans son sujet, s'arrête ensuite pour présenter des argumens contre la pratique de la vertu qu'il entreprend de chanter, argumens qu'il réfute il est vrai, mais qui, développés avec trop de force, n'atteignent point le but qu'il s'était proposé. Sans doute, un peintre, initié dans les secrets de son art, n'omet pas de placer dans ses tableaux ces ombres nécessaires à l'effet général ; mais il a soin qu'elles soient habilement ménagées, de manière que la vue ne s'écarte pas trop long-tems de l'objet principal, qu'elle y soit toujours agréablement ramenée ; et que dirait-on de lui, si voulant peindre l'Aurore, il ne nous la montrait qu'environnée des plus sombres nuages ? Au récit beaucoup trop long que l'auteur fait après cela des crimes de Néron, de sa chute et de ses derniers momens, succède la peinture du règne

consolant de Titus. Ici, de plus douces couleurs reposent nos yeux fatigués; nous lui saurons gré de cet heureux contraste, vivement désiré, et nous citerons avec plaisir les vers suivans, dont le dernier rappelle ce mot si connu, sublime et touchant regret d'un prince qui fut surnommé à juste titre *les délices du genre humain*.

. . . . Je crois voir, à ses yeux satisfaits,
Qu'il repasse en son cœur les heureux qu'il a faits.
Ce cœur, né pour aimer, adore Bérénice:
Aux Romains, en pleurant, il fait ce sacrifice,
Espérant que du moins, libre de son amour,
Il va, pour leur bonheur, ne plus perdre un seul jour.

C'est en parlant de Titus que le poëte est naturellement conduit à célébrer les rois dont s'honore sa patrie; et puisqu'il chante la Clémence, il n'ira pas chercher ses héros dans une histoire étrangère, quand nos fastes lui fournissent d'aussi beaux modèles. En effet, de quels souvenirs son ame est attendrie! Ici, sous l'arbre de Vincennes, c'est Saint Louis rendant lui-même la justice à ses peuples, et répétant avec complaisance cet adage mémorable, si précieux dans la bouche d'un souverain, *qu'il vaut mieux s'exposer à sauver cent coupables qu'à laisser périr*

un innocent; là, c'est ce roi, *Père du peuple* (*), qui, monté sur le trône, *ne venge point les querelles d'un duc d'Orléans*, qui marque d'une croix, sur la liste qu'on lui présente, les noms de ceux qui avaient été ses ennemis et plusieurs même ses persécuteurs; en apprenant cette distinction redoutable, ils ont tremblé tous:

Et pourquoi, dit Louis, cessent-ils d'espérer ?
Ce signe du chrétien devait les rassurer.
Du Dieu qui nous sauva rappelant la clémence,
Cette croix tutélaire efface toute offense.

Dans la partie de l'ouvrage qui nous reste à examiner, l'auteur passe successivement de règne en règne, et recueille ainsi les traits les plus glorieux au souverain et à la nation. Il résulte de cette marche, qu'il trace plutôt un tableau rapide de l'histoire de France qu'il n'écrit un discours, dont l'objet spécial doit être de louer la Clémence. Avec de la verve, de l'élégance, un talent qui presque toujours sait trouver l'expression poétique,

(*) Le vénérable et bon Louis XII, dit le Chancelier de Lhôpital, ce prince dont la cotte d'armes, chargée d'abeilles, présentait à ses ennemis cette devise touchante: *notre roi n'a pas d'aiguillon.*

c'est grand dommage qu'il n'ait pas su se borner, et qu'il ait voulu moissonner hors d'un champ par lui-même si riche et si fertile. Toutefois, Messieurs, malgré les défauts qu'on peut reprocher au plan de cette pièce de vers, les beautés nombreuses qu'elle présente sont de nature à attirer sur elle l'attention de la Société, et nous nous plaisons à la distinguer d'une manière très-honorable.

Sans doute, c'est une idée fort heureuse que d'avoir voulu faire l'éloge de la Clémence dans une *Epître à Fénelon:* qui mieux que notre illustre et bon Archevêque serait disposé à l'entendre louer, cette vertu, lui qui en donna aux rois de si belles leçons, aux hommes de si touchans exemples? Car, Messieurs, c'est ici qu'il convient de rappeler que la Clémence n'est pas seulement la compagne du pouvoir, l'attribut du rang suprême : fille de la bonté, c'est elle encore qui sous le doux nom d'Indulgence habite dans les cœurs vertueux (*) ; et qui de nous n'en peut faire une application journalière? qui de nous, à quelque condition de l'ordre social qu'il appartienne, n'en peut exercer les devoirs, si noble

(*) Mentes habitare et pectora gaudet.

Stat., Theb. XII.

et pur dans sa conduite, il n'a pas besoin lui-même d'en éprouver les effets? En l'offrant aux favoris des muses comme le plus digne sujet qui puisse inspirer leurs chants, c'est donc aussi sous l'utile rapport de vertu privée que vous vous êtes plus à la considérer. Aux tems où nous sommes, et après nos tristes divisions, vous aviez, dans le choix d'un tel sujet, envisagé un but louable d'utilité publique : l'examen de ce concours nous a souvent procuré la douce satisfaction de remarquer que votre intention a été sentie, que vos motifs ont été appréciés. L'auteur de l'épître à Fénelon, en n'établissant pas une liaison assez suivie entre son sujet et son héros, n'a point, à la vérité, réalisé entièrement l'espérance que le titre de sa pièce nous avait fait concevoir, mais les sentimens qu'il exprime en la terminant sont trop bons à propager pour ne pas les faire connaître ici.

Hélas! quand le fléau des discordes civiles
S'est promené vingt ans au milieu de nos villes,
Quand versant à grands flots son poison dans les cœurs,
Il alluma par-tout la haine et les fureurs,
Quel est le citoyen qui, dans un tel naufrage,
Sans reproche et sans peur ait gagné le rivage?
Abattus, épuisés, nous devons aujourd'hui
Pour réparer nos maux, les plonger dans l'oubli.

Ah ! je n'en doute point, Fénelon, si la France
Retentissait encor de ta douce éloquence,
Appelant parmi nous la belle Déité
Qui des peuples, des rois fait la félicité,
O toi ! lui dirais-tu, que le coupable implore,
Que tout mortel chérit, que l'innocent honore,
Du français accablé viens calmer les douleurs,
Viens de ton souffle pur effacer ses malheurs;
Fais qu'éloignant enfin les soupçons et l'envie,
Il n'ait plus d'ennemis que ceux de la patrie,
Et de ses exploits seuls gardant le souvenir,
Il se promette encore un brillant avenir !

Dans une invocation adressée à la Clémence, de beaux vers, généralement plus de force que de grâce, d'énergie que de sentiment, quelquefois un bonheur peu commun dans l'expression, tels sont, Messieurs, à quelques tâches légères près, les titres que l'auteur de la pièce n.° 7 apporte à la palme que vous avez à décerner. Nous regrettons qu'il se soit écarté de la matière qu'il avait à traiter, et que le caractère de son style, ferme et vigoureux, soit évidemment en opposition avec la douceur et l'abandon que demandait son sujet. Ce portrait d'Henri IV, que nous allons citer, donnera d'ailleurs une opinion très-favorable de son talent. On se souvient qu'il parle à la Clémence.

Redis aux souverains que leur plus beau modèle,
Henri, te dut son trône et sa gloire immortelle ;
Que s'il fut adoré, c'est qu'il sut pardonner,
Et de ministres purs toujours s'environner.
Des grands il fut le maître, et des peuples le père.
Ce fut tout son secret pour régner et pour plaire.
On voyait à sa cour, d'un front humilié,
L'Amour céder le pas à la simple Amitié.
De tous les souverains soumis à des maîtresses
Lui seul à ses sujets fit aimer ses faiblesses.
Le trône et ses plaisirs ne l'ont point amolli:
Il sut sacrifier Gabrielle à Sulli ;
Et la France, admirant cette noble victoire,
Chantait et chante encor ses amours et sa gloire.

Nous voici parvenus, Messieurs, à la dernière pièce dont nous avons à vous rendre compte. Elle porte le n.° 9 et le titre suivant : *Discours de Constantin à son fils Constance, en le revêtant de la pourpre césarienne, et ne lui accordant qu'un seul droit de souveraineté, celui de faire grâce.* Si le vif plaisir que cette pièce nous a fait éprouver n'est point trompeur, nous croyons pouvoir la désigner avec certitude comme la meilleure du concours. Qu'on nous pardonne même un peu d'orgueil quand nous trouvons à louer d'aussi beaux vers, des sentimens tout à la fois si nobles, si touchans, et l'accord souvent parfait de la force

et de la grâce! Nous pourrions nous dispenser de développer les raisons qui justifient notre préférence pour une production qui se recommande sur-tout par une grande simplicité, et dont il va vous être fait lecture : Il est des choses qui se refusent à l'analyse, et qui n'ont besoin que d'être senties, comme il est de ces physionomies heureuses qu'il suffit de montrer pour exciter l'admiration. Un cadre ingénieux a permis à l'auteur de traiter son sujet sous une forme dramatique, et de placer l'éloge de la Clémence dans la bouche même d'un prince qui ne pratiqua pas toujours cette vertu, mais qui dut en connaître le prix, quand le christianisme qu'il fit asseoir avec lui sur le trône des Césars lui en eut révélé tous les charmes; pour démontrer l'utilité dont elle peut être, la politique n'a point ici d'autre langage que celui du cœur. C'est à une idée si favorable à l'arrangement de toutes les parties de cet intéressant sujet, que le poëte doit le principal mérite de sa composition, avantage précieux, qu'un académicien distingué (*) regrettait naguère de n'avoir point rencontré dans un concours, d'ailleurs célèbre.

Votre Commission, Messieurs, vous propose

(*) M. Raynouard.

à l'unanimité de décerner le prix à l'auteur de cette pièce remarquable; elle félicite la Société d'avoir à couronner un si bel ouvrage.

Des Stances sur la Clémence sont parvenues à la Société, après la fermeture du concours : nous sommes autorisés, non à les y admettre, mais à en faire une simple mention à la suite de ce rapport, pour témoigner à l'auteur qui les a envoyées, à titre d'hommage, qu'elles ont été écoutées avec plaisir. Elles portent pour épigraphe ces paroles d'Henri IV:

« Comme Dieu me pardonne, aussi veux-je pardonner...
» S'il y en a qui se sont oubliés, il me suffit qu'ils se
» reconnaissent. »

Extrait des Procès-verbaux de la Société d'Emulation de Cambrai.

Séance du 12 Août 1818.

APRÈS avoir entendu M. DELCROIX, au nom de la commission de poésie, chargée d'examiner les différentes pièces *sur la Clémence*, envoyées au concours,

La Société, adoptant les conclusions de son rapport, décerne le prix à l'auteur de l'ouvrage inscrit sous le n.° 9, et dont l'épigraphe est ainsi conçue :

« Neminem ex omnibus hominibus
» magis quam regem aut principem
» decet Clementia. Ita enim potentia
» decori gloriæque est si salutaris sit.
(Seneca. *De Clementiâ*).

Le billet cacheté qui accompagne l'ouvrage ayant été ouvert, M. le président proclame immédiatement le nom de M. X. Boniface de SAINTINE, membre correspondant de la Société.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire perpétuel, LE GLAY.

DISCOURS

DE CONSTANTIN A SON FILS CONSTANCE,

En le revêtant de la pourpre césarienne, et ne lui accordant qu'un seul droit de souveraineté, celui de faire grâce.

Par M. X. Boniface de Saintine.

Viens César, viens mon fils ; sur ton front jeune encore
Je place le bandeau que la pourpre décore.
Gouverne les Romains, mais pour les rendre heureux;
Tous deux, d'un même accord, nous veillerons sur eux:
Car ne crois pas, mon fils, que, las du diadême,
Je veuille, en t'en chargeant, m'en affranchir moi-même;
J'en soutiendrai le poids, pour qu'il te soit léger.
Goûtes-en la douceur, j'en garde le danger.
Le Germain se soulève, il faut encor l'abattre.
Dompter les factions, châtier et combattre,
Voilà mes droits, hélas! Il en est un plus doux,
Que je t'accorde seul, qui les surpasse tous:
C'est celui de changer le désespoir en joie,
De contraindre la mort à te céder sa proie;

Le plus beau droit enfin que donne le pouvoir,
La CLÉMENCE : O Romains! vous allez les revoir
Ces jours trop-tôt passés, où, par des lois prospères,
MARC-AURÈLE, ANTONIN, ont gouverné vos pères;
Mon fils vous les rendra! mes bienfaits aujourd'hui
Pour aller jusqu'à vous doivent passer par lui.

Trop long-tems sur ces bords, les discordes civiles
Dévastèrent nos champs, dépeuplèrent nos villes;
Mais enfin, loin de nous, l'hydre des factions
Alla noyer sa soif au sang des Nations:
Sous mon char de victoire il faudra qu'elle expire.
Si, dans ces jours affreux, les tyrans de l'Empire,
De leur sceptre de fer, foulant l'humanité,
Ont brisé les autels de la sainte équité,
La Clémence, à ma voix, aujourd'hui les relève,
Et Thémis à ses pieds va déposer son glaive.

César, sois mon soutien : par tes soins bienfaisans,
Que de Licinius les nombreux partisans
Soient vaincus dans ce jour : abjurons la vengeance,
Que tout parle avec nous d'amour et d'indulgence;
Que, bénissant ton nom, nos frères exilés
Dans les champs paternels soient enfin rappelés;
Puissé-je voir bientôt tous les Romains dans Rome!
Exorable à l'erreur, au repentir, sois homme;
Ecoute la pitié plus encor que les lois.
Mon fils, nos jugemens, nos travaux, nos exploits,
Vantés, éternisés, adorés sur la terre,
Peut-être d'un Dieu juste excitent la colère.

Aveugles instrumens du céleste pouvoir,
Connaissons-nous nos droits? sommes-nous sûrs de voir?
Qui peut répondre, hélas! de la justice humaine?
Le besoin de changer que le tems nous amène
Bouleverse les lois ainsi que les états,
Et, souvent, des vertus nous fait des attentats.
Le forfait qui nous sert nous paraît légitime,
La vertu qui nous nuit, à nos yeux, est un crime;
Et les faibles humains par l'erreur entourés,
Nous semblent criminels... ils ne sont qu'égarés.
Crois-moi, presque toujours, la Clémence est justice:
Elle est vertu du moins! les rigueurs du supplice,
Même en nous délivrant de quelques ennemis,
Révoltent tous les cœurs qui nous furent soumis:
On plaint le malheureux dès qu'il n'est plus à craindre,
Et l'on peut imiter celui que l'on peut plaindre.
Sois bon, sois généreux; car la Divinité
Veille sur la grandeur moins que sur la bonté.
Valérius, au sein des tempêtes publiques,
Domptait des Plébéiens les haines politiques;
Et contre eux protégeant d'odieux Sénateurs,
Le sein nu, le front calme, il marchait sans licteurs.

Octave, ce vainqueur d'Antoine et de Lépide,
Octave, ce tyran dont l'armée intrépide
Contre tout l'univers protégeait les destins,
Sans cesse environné par des périls certains,
Croyant à ses projets la rigueur nécessaire,
De ses proscriptions ensanglantait la terre;
Le poignard d'un Brutus devait les terminer.....
La Clémence d'Auguste a tout fait pardonner.

Quoique

Quoique triomphateur, s'il est grand dans l'histoire,
Il l'est par la Clémence et non par la victoire;
Imite ses vertus, en plaignant ses forfaits;
Ainsi que lui; César, règne par tes bienfaits;
Ne crains point d'abuser du droit que je te donne,
Car on ne peut faillir alors que l'on pardonne.

Pourtant, de tout excès évite le danger;
Songe au Peuple, mon fils, que tu dois protéger;
Mille ennemis secrets l'environnent sans cesse;
La Clémence avec eux ne serait que faiblesse;
Laisse agir la Justice, et ne suspends la Loi
Que pour l'infortuné, criminel envers toi,
Mais dont Rome naguère a connu les services.
Montre un front inflexible aux mortels dont les vices
De l'état social minent les fondemens;
Et cependant encore enlève aux châtimens
Ce fils, qui, sans espoir, pressé par la misère,
A dérobé le pain qui dut nourrir sa mère.
Consulte enfin ton cœur; tu feras ton devoir.

Quant à moi, si le Ciel seconde mon pouvoir,
J'ajoute l'Occident à ton vaste héritage.
La Terre entre nous deux aujourd'hui se partage;
Je vais la conquérir, tu vas la consoler;
Tu sécheras les pleurs que je ferai couler.
A regret dans le Nord je porte les alarmes!
Du moins que les captifs enchaînés par mes armes,
Désormais, à l'abri des cirques inhumains,
Ne soient plus exposés aux regards des Romains,

Dans ces jeux où l'on vit, outrageant la Nature,
L'homme donner au tigre un homme pour pâture.
O César! prends pitié de leur triste abandon;
La Clémence avec eux n'est pas même un pardon.
Que dans Rome, éloignés de leur terre chérie,
Ils trouvent un asile, et presqu'une patrie!

A la loi des Chrétiens reste toujours soumis;
Vois Jésus, sur sa croix, mort pour ses ennemis.
Que Jupiter vengeur s'annonce par la foudre;
Croyons plutôt, mon fils, au Dieu qui sait absoudre.
Ah! si, toujours fidèle à tes commandemens,
Mon Dieu, j'eusse écouté les tendres mouvemens
Que donne la pitié, que la nature inspire,
Je n'aurais point d'un crime épouvanté l'Empire!
Crispus vivrait encore (*)! et mes yeux, sans effroi,
Contempleraient le Ciel: mais je connais ta loi;
Mes pleurs effaceront un instant de démence,
Car le Dieu que j'adore est un Dieu de Clémence.

(*) Constantin fit élever une statue à son fils Crispus, avec ces mots: *C'est ici mon fils innocent et malheureux.*

MOTIFS

Qui ont déterminé la Société dans le choix des sujets de prix mis au concours pour l'an 1819,

Par M. H. Leroy, Avocat.

Messieurs,

Vous avez cru devoir remettre au concours la question d'agriculture qui, l'année dernière, avait fixé votre choix. Son importance vous a rendus difficiles : aussi, bien que des vues utiles, quelques conseils précieux recommandassent les écrits qui vous ont été adressés sur ce sujet, vous n'avez pas trouvé qu'ils répondissent à votre attente, et vous faites un nouvel appel aux agronomes et aux savans.

Quoique la manière dont on a traité le sujet d'histoire ne vous ait pas entièrement satisfaits, les motifs qu'a si bien développés l'estimable rapporteur de votre commission (*) vous ont déterminés à ne plus le reproduire.

(*) M. le Chevalier Pascal-Lacroix.

Vous avez été plus heureux dans le concours poétique. Le choix du sujet a éveillé le patriotisme des Muses françaises ; et nous ne savons ce que nous devons admirer le plus, de leurs beaux vers ou de leurs nobles pensées. Espérons que le prochain concours ne sera pas moins honorable pour nos écrivains, moins satisfaisant pour nous. Vous leur aviez demandé l'éloge de la plus belle vertu; vous leur demandez aujourd'hui l'éloge de l'homme le plus vertueux, de MALESHERBES !!

Ah ! si le plus noble emploi du talent est de célébrer les hommes qui ont le mieux servi leur patrie, le plus honoré leur siècle, vous ne pouviez offrir un plus beau sujet à l'Eloquence.

Elle dira que Président de la Cour des aides il combattit, pendant vingt-cinq ans, le despotisme des grands, la cupidité du fisc, et protégea contre leurs efforts souvent réunis, la subsistance du pauvre et la liberté des citoyens.

Que Directeur de la librairie il encouragea la publication des vérités utiles, adoucit tout ce que ce ministère avait de rigoureux ; et rendit, au dire de Voltaire (*), un grand service à l'esprit humain,

(*) Voltaire écrivait à M. d'Argental : M. de Malesherbes n'avait pas laissé de rendre service à l'esprit humain,

en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en avait jamais eue.

Elle dira que Ministre, par les vœux de la nation et par le choix du monarque, il fut toujours philosophe, toujours citoyen; bon, conciliant et juste; ami des opprimés, ennemi des oppresseurs.

Elle nous le montrera, protégeant les lettres, encourageant les arts, effaçant par l'éclat de ses vertus, l'éclat de ses dignités; méritant enfin les bénédictions de la France entière, dont il voulait si ardemment le bonheur.

Dans l'exil que lui valurent ses courageuses remontrances, dans la retraite où le condamna l'inutilité de ses nobles efforts, nous le contemplerons avec elle, coulant en paix des jours partagés entre les jouissances du cœur et celles de l'étude, et tous marqués par une bonne action ou une découverte précieuse pour l'Agriculture, art qu'il affectionna le plus, sans doute parce qu'il est le plus utile à l'homme.

Elle l'offrira sur-tout à notre admiration, quittant, à soixante-dix ans, sa retraite, ses livres,

---

en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en a jamais eue. Nous étions déjà presqu'à moitié chemin des Anglais.

sa famille chérie, pour venir solliciter, comme une faveur insigne, le dangereux honneur de défendre son Roi malheureux; s'applaudir dans sa captivité de cette héroïque action, et payer de sa tête ce dévoûment sublime : comme si après avoir constamment vécu pour la vertu, il dut encore mourir pour elle !

Si, comme on l'a dit souvent, la vie d'un sage est une leçon pour la postérité, quelle plus utile leçon peut-on lui offrir que la vie de Malesherbes? Connaissances étendues, idées libérales, sentimens généreux, vertus sublimes, nous trouvons tout dans cet homme illustre, le bienfaiteur et la gloire de l'humanité.

La gloire de l'humanité ! et comment ne pas s'énorgueillir d'être homme, quand on peut se dire : Malesherbes était mon semblable?

Placé entre l'ancien et le nouveau régime, doué de leurs vertus, étranger à leurs vices, Malesherbes est tout à la fois l'apologie et la censure de l'une et de l'autre époque; il doit en être le réconciliateur. Il l'eut été, n'en doutons pas, Messieurs, si le Ciel l'eut conservé à la France. C'est donc obéir à sa voix, que de faire entendre aujourd'hui le noble langage qu'il adressait à ses concitoyens, en reprenant la

balance de la Justice, qu'un pouvoir arbitraire lui avait arrachée, mais que venait de rendre à ses mains impartiales le vertueux Louis XVI.

« Magistrats, orateurs, citoyens de tous les » ordres, n'oublions jamais que le plus grand » attentat contre une nation est de semer le germe » des dissentions intestines, et que le plus grand » bienfait du monarque, aujourd'hui si cher à » son peuple, est d'avoir paru en pacificateur » dans le temple de la justice.

» Couronnons l'œuvre qu'il a si glorieusement » commencée; achevons de confondre les auteurs » des calamités publiques, en arrachant de nos » cœurs tous les levains de discordes, en fesant » luire, après les orages, le jour le plus pur, le » plus calme, le plus serein. Oublions les » malheurs, excusons les faiblesses; sacrifions » les ressentimens, et ne nous permettons qu'une » noble émulation, toujours dirigée vers le bien » public (*). »

Ainsi parlait Malesherbes : Français, pourrions-nous ne pas suivre ses conseils? Orateurs, pourriez-vous ne pas célébrer ses vertus?

(*) Discours de Malesherbes, en reprenant les fonctions de Président de la cour des aides, lors de l'avènement de Louis XVI au trône.

PROGRAMME

Des sujets de prix mis au concours de 1819.

AGRICULTURE.

LA Société remet la question suivante:

Donner le détail des moyens employés chez les différens peuples, et principalement dans les diverses parties de la France, pour faire le plus avantageusement possible la récolte des céréales, par un tems pluvieux, et indiquer l'application au département du Nord de celui de ces moyens dont l'emploi y serait le plus facile et le plus convenable.

ELOQUENCE.

L'éloge de *Lamoignon de Malesherbes.*

Le prix pour chacun de ces sujets sera une médaille d'or, de la valeur de deux cens francs.

On joindra aux mémoires ou discours un billet cacheté contenant les noms, les qualités et la résidence des concurrens, et répétant l'épigraphe de l'ouvrage.

Le tout devra être parvenu *franc de port*, avant le 1.er juin 1819, à M. Le Glay, secrétaire perpétuel de la Société.

Les membres résidans seuls sont exclus du concours.

La Société a jugé convenable de comprendre dans son recueil les pièces suivantes, bien qu'elles n'aient pas fait partie des différens morceaux qui ont été lus dans la Séance publique.

PRÉCIS HISTORIQUE SUR LA VILLE DE CAMBRAI;

Par M. Emile DIBOS.

« Il faut sur-tout s'attacher à l'histoire
» de sa patrie, l'étudier, la posséder,
» réserver pour elle les détails, et jeter
» une vue plus générale sur les autres. »

Encycl. art. Histoire.

L'histoire n'offre pas de renseignemens positifs sur les peuples qui habitèrent la Flandre française, avant l'invasion de Jules-César. Ce conquérant est le premier qui, dans ses commentaires, ait parlé des peuples de la Gaule-Belgique; il les distingue en quatre nations: les Nerviens, les Atrébates, les Morins et les Ménapiens.

Les Nerviens occupaient le Hainaut et la partie du Cambrésis, située sur la droite de l'Escaut. Les Atrébates possédaient l'autre partie du Cambrésis et l'Ostrevant. Les Morins, *extremi hominum Morini*, habitaient l'ancien diocèse de Térouane. Les Ménapiens étaient limitrophes aux Morins sur la côte de l'océan, et s'étendaient entre la Meuse et l'Escaut.

Bavay et Cambrai sont les seules villes importantes du département du Nord, connues du tems des Romains. La première portait le nom de *Bagacum*, sous Jules-César. Les successeurs de cet empereur, en firent la capitale de la province; elle fut détruite par les Huns, en 385.

Cambrai, *Cameracum, urbs Cameracensis*, *Cameracum nerviorum*, est une cité moins ancienne que Bavay : sa fondation est diversement assignée par plusieurs historiens, et ne peut être fixée d'une manière certaine : car « les premiers » fondemens de toute histoire, dit Voltaire, » perdent un degré de probabilité à chaque gé- » nération ; avec le tems, la fable se grossit, » la vérité se perd : de-là vient que toutes les » origines des peuples sont absurdes. »

Le nom de Cambrai se trouve dans l'itinéraire

d'Antonin, comme indiquant une ville située sur la route d'Arras à Bavay et à Rheims; devenue très-importante après la destruction de Bavay, elle fut la capitale des Nerviens. (1)

Sous Honorius, Cambrai passait pour une des quatre principales villes de la seconde Belgique.

Lors de l'irruption des Francs, Cambrai était 445.
si considérable que Clodion-le-Chevelu, second roi de France, y établit le siège principal de son empire; il prit même le titre de roi de Cambrai et mourut dans cette ville. C'est de cette époque 448.
qu'on connaît les premières monnaies qui y furent frappées : ce droit que s'étaient arrogés quelques seigneurs voisins leur fut ôté et fut donné aux seuls évêques de Cambrai, en 940, par l'empereur Othon.

Les enfans de Clodion succédèrent à leur père au trône de Cambrai, jusqu'à ce que Clovis s'en rendit maître, en faisant massacrer 500.
Regnacaire, son cousin. Clovis établit le christianisme dans cette contrée, de concert avec Saint Vaast, qui passe pour le premier évêque de Cambrai. Cependant, le pape Cirice y avait envoyé, en cette qualité, Saint Diogène; mais on doute que cet évêque ait pu parvenir jusqu'à

son diocèse, ayant été massacré par les Vandales, en 406.

Cambrai fut toujours reconnu pour la capitale du Hainaut, jusqu'à Charlemagne, qui l'en sépara
768; pour en faire une ville libre et impériale. Il céda aux évêques une grande partie du domaine qu'il y possédait, et confirma les privilèges de l'église cathédrale. (2)

Le Cambrésis ne fut pas à l'abri des invasions
800. des Normands. Ces barbares après avoir ravagé l'Artois, vinrent fondre sur Cambrai, l'emportèrent de vive force et le saccagèrent. L'histoire les montre renouvellant leurs fureurs sous le
882. règne de Louis et de Carloman; portant encore le fer et le feu dans ce pays: Cette irruption fut beaucoup plus funeste que la première.

Les révolutions arrivées sous les derniers princes du sang de Charlemagne avaient réuni Cambrai et son territoire à l'empire. Baudouin premier, comte de Flandre, sut profiter de ces troubles; il se saisit du comté de Cambrésis, et le transmit à ses descendans. Ces comtes persécutaient souvent les évêques. L'empereur Henri II, pour délivrer le clergé de leurs vexations,
1007. donna le comté de Cambrésis à l'évêque Herluin. Telle est l'origine de la souveraineté qu'ont

exercée depuis lors les successeurs de ce dernier dans l'épiscopat.

L'histoire de cette cité ne présente rien de bien précis ni de bien intéressant, pendant trois siècles : on remarque seulement la tenue d'un concile sous l'évêque Lietbert (3) ; et la terreur qu'éprouva Cambrai lorsqu'on y apprit que Gérard 1064.
de Saint-Aubert, dit Maulfilâtre, venait de prendre et de saccager la ville du Câteau. 1135.

C'est vers cette époque qu'on fixe l'invention 1300.
de cette toile superfine, devenue une source inépuisable de richesses pour le pays. On la nomme *Batiste*, ou *Cambray*, et cette dernière dénomination est celle sous laquelle on la connaît dans les contrées éloignées. L'une et l'autre tirent indubitablement leur origine des noms de baptême et de famille de l'inventeur, *Jean-Baptiste Cambray*, du village de Cantaing en Cambrésis. (4)

Edouard III, roi d'Angleterre, déclare la guerre 1339.
à Philippe de Valois, débarque en Flandre, et ouvre la campagne par le siège de Cambrai. L'armée de ce prince était forte de soixante-six mille hommes de pied et de seize mille chevaux. Edouard regardait cette conquête comme devant assurer la réussite des projets qu'il avait formés

sur le royaume de France. Heureusement, Jean, duc de Normandie, et le connétable Gaucher de Châtillon, qui s'étaient jetés dans la place, aidés de Galois de la Baume, de Thibaut de Marueil et du seigneur de Roye, forcèrent le roi d'Angleterre et Robert d'Artois à lever le siège, après qu'il y eut perdu beaucoup de monde. Pour récompenser les habitans de leur courage, Philippe de Valois leur accorda de nouveaux et de nombreux priviléges. (5)

Charles VI, roi de France, se rendit à
1384. Cambrai, pour assister aux noces de Jean, comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, avec Marguerite de Bavière, et du comte d'Ostrevant, fils aîné d'Albert, duc de Bavière, avec la fille de Philippe, duc de Bourgogne. Cette double union procura la possession du Hainaut à la maison de Bourgogne, qui venait d'ajouter à ses états, la Flandre et l'Artois, par la mort du comte Louis de Marles.

1477. Après la défaite de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, tué devant Nancy; Louis XI, roi de France, s'empara par force ou par ruse de plusieurs places de Flandre et d'Artois. Les intrigues de Louis de Maraffin, lui firent ouvrir les portes de Cambrai, où il fut reçu, en confir-

mant aux habitans tous leurs privilèges. Le projet de ce prince était de forcer Marie de Bourgogne, fille et unique héritière du duc Charles, à épouser le dauphin. Mais la politique de Louis manqua son but, et la succession de Bourgogne qui passa en entier dans la maison d'Autriche, par le mariage de Marie avec l'archiduc Maximilien, a été l'origine d'une guerre qui a duré pendant près de deux siècles.

Depuis l'entrée de Louis XI à Cambrai, les habitans avaient été si contens de la manière dont ils étaient gouvernés, que, de leur propre mouvement, ils souscrivirent un acte par lequel ils déclaraient : « qu'autrefois ils étaient du » royaume de France ; qu'ils étaient alors traités » avec justice et bonté ; que depuis qu'ils en » avaient été séparés, ils avaient été exposés à » toutes sortes de violences, sans avoir jamais » été secourus par les empereurs ; que pour ces » raisons ils se remettaient sous la souveraineté » du roi. » Les Cambrésiens eurent lieu de se repentir de ce traité ; car Maraffin, nommé gouverneur de leur ville, y exerça les plus grandes vexations. Louis XI, qui était venu plusieurs fois en pélérinage à Notre-Dame de grâce, voulut faire cesser leurs plaintes : dans

ce dessein, il rétablit Cambrai dans sa prérogative de ville libre impériale, à condition qu'elle demeurerait neutre, et qu'elle reconnaîtrait toujours ses droits et sa juridiction.

1478. Les Bourguignons, sous la conduite du seigneur de Fiennes, de Philippe de Ravestein et de Jean de Luxembourg, s'emparent de Cambrai, et le font rentrer sous l'obéissance de Maximilien : Ce prince, parvenu à l'empire, entra dans la
1508. fameuse ligue de Cambrai, concertée entre le pape Jules II, le roi de France Louis XII, et Ferdinand V, roi d'Arragon. Le cardinal d'Amboise et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas furent les négociateurs de ce traité fameux qui mérite une attention toute particulière par son influence sur l'état de l'Europe. Toutes les puissances qui se réunirent pour le former avaient le dessein d'humilier la république de Venise, dont la prépondérance inspirait la crainte et la jalousie. Jules II, le pontife le plus ambitieux qui ait jamais occupé la chaire de Saint Pierre, conçut l'idée de cette ligue; il eut l'adresse, en ménageant les passions des princes, de les engager dans sa querelle, et de former une des confédérations les plus formidables que l'Europe ait jamais vues. Les armées alliées firent d'abord

des progrès rapides, qui finirent par leur devenir funestes. La division se mit entre les puissances; les Vénitiens en profitèrent, et parvinrent à force de constance, de sagesse et de fermeté, à dissoudre cette confédération qui avait mis leur république à deux doigts de sa ruine.

L'empereur Maximilien érigea Cambrai en 1510.
duché et principauté de l'empire, en faveur de Jacques de Croy, évêque de cette ville, et de ses successeurs. Ce duché fut composé de quatre villes, quatre anciens comtés, quarante châteaux, et de cent cinquante villages avec leurs annexes. 1529.

La perte de la bataille de Pavie obligea François I.er à conclure un traité honteux avec l'empereur Charles-Quint; il fut signé à Cambrai par l'entremise de Marguerite d'Autriche, tante de l'empereur, et de Louise de Savoye, mère du roi de France. Il n'y eut jamais dans les Pays-Bas de congrès plus célèbre, par le nombre et la dignité des personnages qui s'y trouvèrent réunis. On y comptait huit cardinaux, dix archevêques, trente-trois évêques, quatre princes souverains, soixante-douze ducs et comtes, et plus de quatre cens seigneurs. Cette paix fut appelée *la paix des dames*, parce qu'elle fut ménagée et conclue par deux princesses. Les articles principaux

furent; que l'empereur ne demanderait pas, pour le présent, la restitution de la Bourgogne, se réservant cependant de faire valoir, dans toute leur force, ses droits et ses prétentions à ce duché; que François payerait deux millions d'écus pour la rançon de ses fils, et, qu'avant leur élargissement, il rendrait toutes les villes qu'il tenait encore dans le Milanais; qu'il céderait la souveraineté de la Flandre et de l'Artois; qu'il renoncerait à toutes ses prétentions sur Naples, Milan, Gênes, et sur toutes les autres villes situées au-delà des Alpes; qu'aussitôt après le traité, il épouserait, comme cela avait déjà été convenu, Eléonore, sœur de l'empereur. Ainsi François I.er, par l'excessive impatience qu'il avait de revoir ses enfans, perdit le fruit de neuf années de guerre, sa réputation et la confiance de toute l'Europe, en sacrifiant ses alliés à son rival. Montluc dit avec raison, en parlant de ces deux princes : « Dieu les fit naître envieux de » la grandeur l'un de l'autre, ce qui a causé la » ruine d'un million de familles. » (6).

1543. Charles-Quint, avec une armée de trente-huit mille hommes de pied, et de seize mille chevaux, ayant échoué devant la faible ville de Landrecies, et craignant que les Français, qui lui en avaient

fait lever le siège, ne s'emparassent de Cambrai, accourut pour se saisir de cette ville, quoiqu'elle fut libre et impériale. Ses intelligences avec l'évêque du nom de Croy, lui en firent ouvrir les portes : il y mit garnison, et pour s'en assurer davantage, il construisit, aux dépens des habitans, une citadelle, sur le *mont aux bœufs;* (7) en faisant répandre adroitement le bruit que cette forteresse n'était que pour leur sûreté, afin de les préserver de tomber entre les mains des Français. Charles après avoir de cette manière trompé les Cambrésiens, en les privant de leur liberté, fit venir d'Espagne son fils Philippe II, et força les habitans de le reconnaître comme leur unique seigneur, arbitre de leurs biens, et de leurs vies.

Le pape Paul IV, à la prière de Philippe, 1560. érigea Cambrai en archevêché, et lui donna pour suffragans les évêques de Tournay, d'Arras, de Saint-Omer et de Namur; Maximilien de Berghes en fut le premier archevêque.

Les cruautés du duc d'Albe amènent la guerre 1576. de religion; les confédérés, sous la conduite de Baudouin de Gavre, baron d'Inchy, se rendent maîtres de Cambrai et de la citadelle. Le baron avait des intelligences dans la place qu'il surprit

au commencement d'octobre. La garnison espagnole, commandée par le seigneur de Lieques, fut faite prisonnière de guerre.

Les Etats de Hollande déclarent Philippe II déchu de la souveraineté des Pays-Bas, et défèrent, par les conseils du prince d'Orange, la principauté à François, duc d'Alençon et d'Anjou, frère de Henri III, roi de France. Ce prince devait épouser Elizabeth, reine d'Angleterre, avant de se rendre dans ses nouvelles possessions; pour prouver aux Etats sa reconnaissance, il commença par faire lever aux espagnols le siège de Cambrai. Alexandre Farnèse, prince de Parme, avait remplacé Dom Juan dans le gouvernement des
1581. Pays-Bas; il pressait vivement la ville, défendue par Baudouin de Gavre, seigneur d'Inchy, d'une des premières familles du pays, que les Etats y avaient mis pour gouverneur. Farnèse, était sur le point de la prendre par famine, lorsque le duc d'Anjou s'en approcha : le prince de Parme, rassembla toutes ses forces, les rangea en bataille, et le 17 août, resta six heures en présence de l'ennemi; mais quand il vit enfin les Français s'ébranler et s'avancer sur lui, il se retira vers Valenciennes. Le duc d'Anjou, à la tête de quatre mille cavaliers et de dix mille

fantassins, entra triomphalement dans Cambrai, armé de pied de cap, aux acclamations du peuple qui le nommait son libérateur. Deux jours après, il prêta serment comme souverain et protecteur de la liberté du pays, d'abord dans l'église de Notre-Dame, puis à l'hôtel-de-ville. Ce prince prit l'engagement de protéger Cambrai et de gouverner les habitans suivant les priviléges, les lois et les franchises de cette ville libre et impériale.

Le duc, en partant, confia le gouvernement de Cambrai à Jean de Montluc de Balagny, fils naturel de Jean de Montluc, évêque de Valence. Ce gouverneur, neveu du célèbre maréchal Blaise de Montluc, avait été auparavant employé par le duc d'Anjou, dans plusieurs missions importantes, et possédait toute sa confiance. 1583.
Lorsque, par suite de ses démélés avec le prince d'Orange, le duc perdit tous les avantages qu'il avait acquis, Cambrai fut la seule place qu'il conserva de toutes ses conquêtes. Il se retira en France, où il mourut bientôt après. Balagny se rendit aussitôt indépendant, en se déclarant souverain seigneur et maître de Cambrai. Il embrassa d'abord avec chaleur le parti de la ligue, mais voyant ce parti faiblir de jour en jour, il envoya son épouse, Renée de Clermont d'Am- 1594.

boise, pour traiter avec Henri IV : elle en obtint tout ce qu'elle désira. Balagny, pour prix de sa soumission au roi, fut fait maréchal de France, et formellement reconnu *Prince souverain, seigneur et administrateur temporel de la citadelle, de la ville et du duché de Cambray, du territoire et du comté de Cambrésis*. Ce rang élevé lui inspira un tel orgueil qu'il traita ses sujets avec dureté, et s'aliéna tous les cœurs. Le chapitre et l'archevêque rappelèrent les Espagnols. Le comte de Fuentes, par les conseils de Rosne, qui s'entendait avec plusieurs habitans, vint mettre le siège devant Cambrai, après s'être emparé de Doulens.

Balagny n'était point préparé à cette attaque imprévue; il demanda, en toute hâte, des secours au duc de Nevers et aux autres généraux de Henri IV. Nevers lui envoya son fils le duc de Réthelois avec le brave De Vic, qui parvinrent à entrer dans la ville et firent éprouver aux Espagnols une résistance à laquelle ils étaient loin de s'attendre. Une députation des habitans était allée porter au roi les plaintes sur la tyrannie de Balagny; mais n'ayant pas été écoutée, elle rentra dans la ville et y suscita un soulèvement en faveur des Espagnols. Balagny, sa femme et De Vic, firent d'inutiles efforts pour empêcher

la

la révolte : forcés de se retirer dans la citadelle, 1595.
le manque de vivres les obligea de capituler. Balagny connut alors, mais trop tard, que l'injustice et la violence amènent un jour leur punition ; et qu'un tyran abhorré finit par éprouver la vengeance de ses victimes. Il se montra par sa bassesse digne de l'adversité, et mourut peu de tems après ignoré, dans la terre dont il portait le nom. Sa femme soutenant son rang, mourut en héroïne et en souveraine, au moment où elle vit rendre la citadelle, sous les ruines de laquelle Renée d'Amboise eut désiré que son mari s'ensevelît avec elle.

Le comte de Fuentes fit de nouveau prêter aux bourgeois serment de fidélité à Philippe II. (8) L'archevêque Louis de Berlaymont, qui avait rappelé les Espagnols, ne put jamais recouvrer le droit de souveraineté qui appartenait autrefois à ses prédécesseurs, et que Charles-Quint leur avait ôté.

Cambrai, sous la domination espagnole, respirait avec tranquillité depuis un demi-siècle, lorsque le comte d'Harcourt vint, pendant les
guerres de la fronde, l'investir le 24 juin. 1649.
L'archiduc Léopold-Guillaume, en envoyant le colonel de Broucke, avec un puissant secours

que ce dernier introduisit dans la ville, fit prendre au comte la résolution de lever le siège.

Huit ans après, Turenne se préparait également à assiéger Cambrai; mais apprenant que le prince de Condé, alors dans le parti de l'Espagne, s'était jeté dans la place avec un renfort considérable, il renonça à ce projet.
1657.

La guerre de la succession d'Espagne conduisit Louis XIV devant Cambrai, avec une armée de
1677. cinquante mille hommes, pour en faire le siège. Ce prince commandait en personne, et avait sous ses ordres les maréchaux de Luxembourg, de Lorges, de Schomberg et le célèbre Vauban. La place, défendue par Dom Pedro Zavala, était pourvue de tout ce qui pouvait contribuer à une longue résistance. La garnison consistait en six régimens d'infanterie et quatorze cens hommes de cavalerie. La tranchée fut ouverte en présence du roi, la nuit du 28 au 29 mars, près de la porte Notre-Dame. Vauban dirigea si habilement les travaux, que le gouverneur fut obligé de capituler le 5 avril, après neuf jours de tranchée ouverte : il se retira dans la citadelle, qu'il rendit le 17 avril. La possession de Cambrai fut confirmée à la France par le traité de Nimègue, et

depuis ce tems ; elle est constamment restée sous sa domination.

Une des époques les plus intéressantes de l'histoire de Cambrai est l'archiépiscopat de Fénelon. A la mort de Théodore de Brias, Louis XIV jeta les yeux sur le précepteur de ses enfans pour succéder à ce prélat. Le nouvel 1695.
archevêque, retenu par la nature de ses fonctions auprès de ses augustes élèves, ne put satisfaire pour le moment à la loi de résidence, prescrite par les canons : ce ne fut qu'à l'occasion de sa disgrâce, arrivée plus tard, que son diocèse eut le bonheur de le posséder ; il ne l'a plus quitté jusqu'à sa mort, après avoir donné le spectacle 1715.
d'un sage aux prises avec la calomnie, sachant se consoler dans son exil, en philosophe chrétien, par l'exercice de la bienfaisance et de toutes les vertus.

La prise de Tournay avait fait transférer, en 1709, le parlement de cette ville dans celle de Cambrai ; mais l'avantage d'être la résidence d'une cour souveraine fut ravie à cette dernière en 1714, par un ordre royal, qui appela la cour et la fixa irrévocablement à Douai.

Les deux archevêques qui, après Fénelon, furent nommés au siège de Cambrai, Jean

d'Estrées et le cardinal de la Trémouille, ne parurent jamais dans leur diocèse : le premier ne fût même pas sacré ; le second le fut à Rome, par le pape Clément XI, et y mourut au commencement de 1720.

1720. Au mois de juin suivant, Guillaume Dubois fut sacré archevêque de Cambrai, par le cardinal de Rohan. On prétend qu'au moment de sa nomination, il n'était pas même clerc tonsuré ; jamais on ne le vit à Cambrai ; revêtu de la pourpre romaine et premier ministre du régent, il désigna la capitale de son archevêché pour
1722. les conférences qui devaient amener la paix entre l'empereur Charles VI et Philippe V, roi d'Espagne. Après avoir duré trois ans, ce congrès fut dissous, lors de la paix conclue à Vienne, par le baron de Riperda, ministre d'Espagne.

Aucun évènement important pour Cambrai ne se présente dans la longue suite d'années qui se sont écoulées jusqu'à la révolution. Cette ville ne vit plus ses remparts foudroyés ; tranquille et heureuse sous le sceptre des Bourbons, régie par l'administration paternelle de ses Etats, son industrie et la fertilité de son territoire, entretenaient l'aisance et faisaient fleurir l'agriculture et le commerce.

L'orage qui, pendant vingt-cinq années, gronda sur toute la France, dispersa quelques unes des plus anciennes familles de Cambrai, renversa ses plus beaux monumens, changea la face de cette ville et les mœurs de ses habitans; cet orage suspendit enfin le cours de ses ravages.

Louis-le-Désiré parut : l'amour et la fidélité lui ouvrirent les portes de Cambrai, heureuse de saluer la première de son respect et de sa soumission, le Génie de la paix, le Dieu de la clémence, qui venait réclamer ses droits légitimes et imprescriptibles; assurer le bonheur des Français, en mettant un terme aux révolutions.
A la vue de son auguste libérateur, Cambrai 1815.
vit les plaies que l'anarchie lui avait faites se cicatriser; elle oublia ses maux et se livra toute entière à la joie et à l'espérance.

C'est pour perpétuer le souvenir de l'entrée du monarque chéri dans la première forteresse du territoire français, que les magistrats écrivirent solennellement sur la façade de l'hôtel où le roi avait logé, l'inscription suivante :

Ludovicum Exoptatum
Ad suos iterum reducem

Urbs Cameracensis,
Fervidâ populi lætitiâ,
Prima felix intra muros recepit,
Die 26.â Junii,
Posteâque triduo his ædibus tenuit
Anno Domini 1815.

NOTES.

(1) Le chanoine Catullius, dans un ouvrage intitulé: *Tornacum Civitas metropolis et Cathedra Nerviorum*, 1652, in-4.°, prétend que Tournay était la capitale des Nerviens. Le Père Gauteran, Jésuite, (*Question historique, où il se traite si Tournay est une ville des anciens Nerviens, et si elle en est la capitale.* 1658, in-8.°;) soutient la même absurdité, contre le témoignage de tous les auteurs. Pour appuyer leur assertion, tous deux établissent comme certain que *Bagacum* est réellement Tournay; sans doute, ils soutiendront que *Tornacum*, c'est Bavay ! est-il besoin d'une autre réfutation ?

(2) L'église de Cambrai, une des plus anciennes et des plus belles basiliques de l'Europe, devait ses premières dotations à Dagobert, roi de France et à Saint-Géry, évêque. Elle fut pillée et brûlée, par les Normands, en 882. On la rebâtit en 1149, telle qu'on la voyait, avant la révolution. Son clocher et l'élégante flèche qui le terminait furent achevés en 1161. Il ne reste que quelques décombres épars de ces beaux édifices; ils ont disparu, ainsi que le palais archiépiscopal, pendant nos troubles.

Ce palais, composé de bâtimens disparates et incohérents, la plupart anciens et de divers ordres d'architecture, n'offrait rien de remarquable que sa vaste étendue.

Le chœur de la métropole avait les plus beaux développemens ; l'autel, isolé à la romaine, tout d'argent et de vermeil, était d'un goût exquis et d'un travail moderne.

(3) Ce fut l'évêque Lietbert qui, en 1063, fonda l'abbaye de Saint-Sépulchre, sur le terrein où son prédécesseur avait bâti une chapelle et formé un vaste cimetière, pour y enterrer les pestiférés. Cette maison religieuse fut enfermée l'année suivante dans l'enceinte de la ville. Watier, moine de Saint-Vaast d'Arras, en fut le premier abbé.

Les bâtimens de cette abbaye servent aujourd'hui de palais à l'évêque, et l'église est devenue cathédrale.

On y remarque, depuis 1760, plusieurs beaux tableaux peints par Gérard, d'Anvers.

C'est le même évêque Lietbert, qui, en 1066, réforma les chanoines de Saint-Aubert et les mit sous la règle de Saint Augustin.

Saint-Aubert fondé en 530, par l'évêque d'Arras et de Cambrai, Saint Vaast, avait été, dans le principe, sous l'invocation de Saint-Pierre, la mère des églises de Cambrai. Elle fut célèbre, lorsqu'elle devint abbaye, et on la nommait communément la maison des nobles.

De Ligne dit à cette occasion ; « in hoc cœnobio multi » nobilitate illustres viri, multi cathedralis ecclesiæ canonici » regulam professi sunt ; prodieruntque hinc plurimi sanctitate, doctrinâ et eruditione clarissimi, qui ad diversas » ecclesias episcopales evecti sunt. »

L'abbaye n'existe plus maintenant ; quelques maisons et

jardins la remplacent : l'église est devenue paroissiale sous l'invocation de Saint-Géry.

(4) Il existe toujours au même village une famille de Cambray ; et des tisserands du même nom qui, de père en fils, exercent leur état à Cuvillers, croyent tirer leur origine de Cantaing.

(5) Froissart, Ch. XXXIX, raconte ainsi la levée de ce siège : « Tandis que le roy d'Angleterre tenoit le siège devant » Cambray, à bien quarante mille hommes d'armes, et que » moult la contraignoit par assaux, faisoit le roi Philippe son » mandement à Péronne en Vermandois : et là environ se » conseilla le roy anglois avecques ceux de son pays, prin- » cipalement à messire Robert d'Artois, auquel il avoit » grand fiance : et leur demanda lequel estoit le meilleur » d'entrer au royaume de France, et venir contre son » adversaire, ou de soy tenir devant Cambray, tant que par » force il l'eust conquise. Les seigneurs d'Angleterre et son » destroit conseil regardèrent que la cité estoit forte et » pourvue de gens, de vivres et d'artillerie : et que longue » serait la chose de tant demeurer là qu'ils l'eussent conquise : » duquel conquest ils n'estoient pas bien certains : et s'appro- » choit l'hiver, et n'avoient encore fait nuls faits d'armes : » et estoit là à grands frais. Si conseillèrent qu'il chevauchast » avant au royaume. Là trouveroient largement à vivre, et » mieux à fourrager. Si fut ce conseil tenu : et s'ordonnèrent » tous les seigneurs à déloger : et firent trousser tentes et » trefs, et toutes manières de harnois : et chevauchèrent » devers le mont-Sainct-Martin (qui est du costé de l'entrée

» de France) et chevauchèrent moult ordonnement, et par » connestablies, chacun seigneur entre ses gens. »

(6) François I.er craignant d'être obligé d'acheter la paix par de plus grands sacrifices, s'il réclamait pour ses alliés, les abandonna tous également ; il laissa, sans aucune stipulation, à la merci de l'empereur, les Vénitiens, les Florentins, le duc de Ferrare, et quelques seigneurs napolitains qui s'étaient joints à son armée. Cette circonstance fit dire au doge André Gritti que la ville de Cambrai était le purgatoire des Vénitiens, où les empereurs et les rois de France leur faisaient expier les fautes qu'ils avaient faites, en s'alliant avec eux ; faisant allusion non-seulement à ce traité, mais encore à celui de la ligue conclue dans le même lieu, entre l'empereur Maximilien et le roi de France Louis XII, pour le renversement de leur république.

(7) Pour bâtir cette citadelle, on détruisit plus de 800 maisons et quelques châteaux. C'est sur le mont-aux-bœufs qu'existaient autrefois le chapitre et l'église, fondés en 594, par Saint-Géry. Cette collégiale fut alors transférée à l'église paroissiale de Saint-Vaast, qui prit le nom de Saint-Géry.

Les chanoines avaient, depuis peu d'années, bâti une nef et un beau clocher qui faisaient de cette église un monument complet : tout a été détruit pendant la révolution.

(8) C'est vraisemblablement pour s'assurer une garantie

du nouveau serment, que le comte de Fuentes, après la prise de la ville sur Balagny, fit bâtir le château de Cantimpré, à la porte et près de l'abbaye qui portent ce nom.

Cette abbaye, fondée en 1180, par Hugues d'Oisy, sous l'épiscopat de Roger de Wavrin, était d'abord située dans un des faubourgs de Cambrai : elle a été démolie pour étendre les fortifications.

Les religieux se partagèrent ; la moitié et l'abbé vinrent habiter leur refuge à Cambrai : le reste se réunit au prieuré de Bellingue, en Hainaut, dépendant de leur ordre.

Les bâtimens et l'église de ce refuge sont aujourd'hui convertis en une usine considérable.

NOTICES

SUR

LES HOMMES RECOMMANDABLES

Que Cambrai a produits, ou qui l'ont habité assez long-tems, pour que cette ville s'honore de leur célébrité.

Balderic vivait dans le onzième siècle : il entreprit, par ordre de l'évêque Gérard, une histoire latine des églises de Cambrai et d'Arras. Elle fut imprimée à Douai en 1615, sous ce titre : *Chronicon Cameracense et Atrebatense, sive historia utriusque ecclesiæ, in lucem edita et notis illustrata per Georgium Colvenerium*, in-8.°. Cette chronique commence au tems de Clovis, et finit en 1070. Elle est assez estimée et n'est pas commune. Les églises de Cambrai et d'Arras étaient unies sous un même évêque ; mais en 1094 elles furent séparées et formèrent deux diocèses.

Barre de Beaumarchais (Antoine de la), mort en 1750. On a de lui une histoire de Pologne, sous le roi Auguste II, 4 vol. ; les amusemens littéraires, 3 vol., et plusieurs autres ouvrages. Beaumarchais avait été chanoine de Saint-Victor, à Paris ; dégoûté de son état, il s'était retiré en Hollande, où il mourut.

Bourdon (Aimé), médecin, né en 1638, mort le 21 décembre 1706, est auteur de deux ouvrages d'anatomie assez répandus dans le temps : I. *Nouvelles tables anatomiques, où sont représentées toutes les parties du corps humain*, Paris, 1678, grand in-folio ; I. *Nouvelle description anatomique de toutes les parties du corps humain et de leurs usages*, Paris, 1674, 1679, 1683, in-12.

Bricout (Claude), chanoine d'Arras, vivait dans le seizième siècle. Il fut reçu docteur de l'université de Douai ; il a donné en vers latins *l'Épitome catechismi romani.*

Buzelin (Jean), né en 1571, fit ses études à Douai, entra dans la compagnie de Jésus, et mourut à Lille, en 1626. Il nous a laissé deux ouvrages très-intéressans sur l'histoire de Flandre, savoir : *Annales Gallo-Flandriæ* ; et *Gallo-Flandria, sacra et profana*, imprimés tous deux à Douai, en 1624 et 1625, chez Marc-Wion. Ces deux livres sont pleins de recherches ; Buzelin était savant, mais il n'est pas toujours exact, et n'a pas assez étendu plusieurs parties de ses annales. Pour ces ouvrages, Buzelin s'est aidé de la continuation des annales de Flandre, par Philippe Meyer, depuis 1477 jusqu'en 1617. On en voyait alors le manuscrit à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras.

Carlier (Gilles), élu doyen du chapitre de Cambrai, en 1431, fut envoyé comme député au concile de Bâle, et travailla avec zèle pour ramener les Hussites à l'église. Il mourut en 1472 ; il a laissé plusieurs ouvrages imprimés et manuscrits.

Dupont, chanoine régulier de Saint-Aubert, a donné une histoire de Cambrai et du Cambrésis. Elle se trouve

insérée en sept parties, dans l'almanach de cette ville, imprimé chez Samuël Berthoud en 1759, 1760, 1762, 1765 et 1767. Cet ouvrage est peu estimé, selon le père Lelong, qui, dans sa bibliothèque historique de la France, cite une lettre des magistrats de Cambrai, renfermant une critique sévère de ce livre, le signalant comme rempli de faussetés et écrit avec la plus grande partialité en faveur du clergé.

Fénelon. Parmi les noms chers aux lettres que l'admiration et l'amour ont également consacrés, celui de Fénelon tient sans contredit le premier rang. On ne le prononce pas sans être attendri; et dans l'hommage qu'on rend aux talens de ce grand homme, on ne sépare jamais celui qu'on adresse à ses vertus. Qu'a fait pour cela Fénelon? il sut aimer... Il a trouvé chez ses contemporains, il trouvera dans la postérité amour pour amour; tous les cœurs réfléchissent en sa faveur la sensibilité, l'indulgence, la bonté, dont le sien était le foyer.

Les détails de sa vie ont été trop publiés, son éloge a été rop souvent répété par nos premiers écrivains pour que nous nous permettions d'y ajouter quelques traits. C'est de lui seul jusqu'ici qu'on peut dire avec vérité que son moindre titre à la gloire est d'avoir été un des plus beaux génies, un des premiers écrivains de la France.

Il faudrait, dans l'embarras du choix, citer toutes les anecdotes qui honorent l'illustre archevêque, pour bien peindre son cœur à la fois noble et simple, doué d'une sensibilité exquise, embrasé de l'amour des hommes, sanctuaire de la piété, de l'humilité, de la charité chrétiennes.

Qui prononcera si Fénelon, montant en chaire pour se

soumettre aux décisions de Rome, et condamner son livre des maximes des saints, est plus sublime que Fénelon allant chercher dans le camp ennemi la vache de son diocésain, et la ramenant à ce villageois, inconsolable de sa perte ?

De tous les livres que Fénelon a composés, le plus universellement répandu est le Télémaque, chef-d'œuvre de son génie, qui a été traduit dans toutes les langues.

Le cercueil qui contient la dépouille mortelle de Fénelon, retrouvée dans le caveau des archevêques, sous les ruines de la métropole, est déposé dans la chapelle de Sainte-Agnès et y attend le monument que la reconnaissance publique se propose d'élever au bienfaiteur de Cambrai.

Son épitaphe, composée par le père Sanadon, avait été inscrite en 1724, par les soins du marquis de Fénelon, ambassadeur de France auprès des états-généraux, sur le marbre tumulaire adossé au chœur et placé à la métropole, presqu'en face de la sacristie. Au haut de ce simple mausolée était le buste de Fénelon qui se voit aujourd'hui à Sainte-Agnès. Cette inscription était ainsi conçue :

Hîc jacet sub altari principe
FRANCISCUS DE SALIGNAC DE LAMOTHE-FÉNÉLON,
Cameracensium archiepiscopus et dux, ac sancti imperii romani
Princeps.
SECULI LITTERATI DECUS
Omnes dicendi lepores virtuti sacravit ac veritati,
Et dùm sapientiam, Homerus alter, spirat,
Se, suosque mores inscius retexit.

UNICÈ PATRIÆ BONO INTENTUS
Regios principes ad utilitatem publicam instituit,
Hinc pio gaudet Iberia Philippo.
Hinc Religio, Gallia, Europa extincto illacrymant delphino.
VERI DEFENSOR
Ut Hipponensis olim fortis et suavis,
Libertatem cum gratiâ eò faciliùs conciliavit,
Quò debitum Ecclesiæ decretis obsequium firmiùs astruxit.
ASCETICÆ VITÆ MAGISTER
De casto amore ità disseruit
Ut Vaticano obsequens oraculo,
Simul sponso et sponsæ placuerit.
IN UTRAQUÈ FORTUNA SIBI CONSTANS,
In prosperâ, aulæ favores nedùm prensaret, adeptos etiam abdicavit;
In adversâ, deo magis adhesit.
ANTISTITUM NORMA
Gregem sibi creditum assiduâ fovit præsentiâ,
Verbo nutrivit, erudivit exemplo, opibus sublevavit.
EXTERIS PERINDÈ CARUS AC SUIS,
Gallos inter et hostes cùm esset medius
Hos et illos ingenii famâ et comitate morum sibi devinxit.
MATURUS CŒLO,
Vitam laboribus exercitam, claram virtutibus
Meliore vitâ commutavit.
SEPTIMO JANUARII, ANNO M. DCCXV, ÆTATIS LXIV.
Hoc monumentum pii ac mærentes sororis filius et fratris
Nepotes posuere.

Un de nos plus savans et plus estimables compatriotes, en admirant la latinité pure et élégante de cette composition, a trouvé

trouvé qu'elle s'éloignait beaucoup trop de la précision du style lapidaire. Il a présenté une autre épitaphe qu'on a lue et justement applaudie, lors de la translation des restes vénérés de Fénelon à Sainte-Agnès.

Hic jacet Fenelon,
Pastorum exemplar,
Inopum adjutor,
Cameracensium pater,
Litterarum decus,
Veri defensor,
Amicus patriæ,
Regum præceptor,
Humani generis deliciæ.

Ceux qui aiment les inscriptions françaises liront avec plaisir celle que d'Alembert proposait pour le tombeau de Fénelon.

« Sous cette pierre repose Fénelon ; passant, n'efface » point par tes pleurs cette épitaphe, afin que d'autres la » lisent, et pleurent comme toi ! »

Foulon (Louis), fut long-tems attaché à l'archevêque Vander-Burch, qui lui donna un canonicat de la métropole. Il mourut en 1644; il a donné in-4.°, le livre intitulé: *Epitomen vitæ et virtutum Ill.mi ac R.mi D. Francisci Vander-Burch, archiep. et ducis Cameracensis:* Insulis, 1647.

Gramaye (Jean-Baptiste), Anversois, historiographe des Pays-Bas, a donné sur la ville de Cambrai un petit opuscule intitulé: *Historiæ et antiquitatum urbis Cameracensis summa capita*, Brux., 1608, in-4.°. Cet opuscule

N

et dix autres, concernant l'histoire des Pays-Bas, ont été réunis en un seul volume in-folio, sous ce titre : *Antiquitates Belgicæ*, Louvain et Bruxelles, 1708. On trouve dans les ouvrages de Gramaye des recherches profondes et savantes sur l'histoire et la géographie; on lui reproche cependant d'adopter légèrement les traditions fabuleuses sur l'origine de plusieurs villes.

Héraughières (Charles de), gentilhomme Cambrésien, capitaine d'infanterie au service des confédérés, se rendit maître de Bréda, le 4 mars 1590, au moyen d'un bateau plein de tourbes, sous lesquelles il s'était caché avec soixante-dix hommes choisis. Les Etats lui donnèrent le gouvernement de cette place, en récompense de sa valeur.

Hue ou Hugues de Cambray, poëte, vivait en 1300 : selon Lacroix-du-Maine, il a écrit un fabliau intitulé : *la male honte*, qui n'a pas été imprimé. C'est une satyre grossière contre Henri III, roi d'Angleterre, qui fut obligé de céder à Saint Louis tout ce que ses prédécesseurs avaient possédé en France, excepté la Guyenne.

Lamelin (Engelbert), médecin, a publié : *Dè vitâ longâ, lib. II, quibus adjuncta sunt commoda et incommoda sobriæ et moderatæ vitæ*. Il a traduit du français en latin un traité de la peste, composé par son père. Cet ouvrage a été imprimé à Lille en 1628, in-12.

Le Carpentier (Jean), né au village d'Abscons, près de Bouchain, était chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Aubert à Cambrai. Son inconduite le fit sortir de cette maison; il se retira alors en Hollande, où selon Foppens, il

mourut dans la misère, en 1670. Le Carpentier est auteur d'un ouvrage en deux vol. in-4.° imprimé à Leyde en 1664, et qui a pour titre: *Histoire généalogique des Pays-Bas, ou Histoire de Cambray et du Cambrésis, contenant ce qui s'y est passé, sous les empereurs et les rois de France et d'Espagne; enrichie des généalogies et armes des comtes, ducs, évêques et archevêques, et presque de quatre mille familles nobles. etc.......* Quelques exemplaires portent la date de 1668; ils sont cependant de la même édition. Mais on y a ajouté, à la troisième partie, les pages 1097 à 1110; de plus une grande planche représentant la tenue des Etats du Cambrésis et plusieurs feuilles d'armoiries. Dans cet ouvrage, Carpentier nous a conservé l'acte du Tournois d'Anchin, en 1096. On ne peut généralement ajouter foi à tout ce que rapporte cet historiographe, dont la moralité est au moins suspecte. On sait qu'il gagnait sa vie à composer des généalogies, et on l'accuse d'en avoir inséré plusieurs dans son livre, à prix d'argent. Il cite souvent faux et renvoye à des archives cartulaires ou manuscrits qui n'existent pas.

Lillers (Jean de), attaqua violemment l'institution des monts-de-piété, et Wenceslas Coberghem, leur auteur, dans un ouvrage imprimé en 1626, in-4.°, et intitulé: *La Cassandre des monts-de-piété belgiques.*

Lingne ou Ligne (Julien de) né vers le milieu du seizième siècle, devint chapelain et grand vicaire de l'église métropolitaine, sous l'archevêque Louis de Berlaymont. Les désordres causés par la guerre le forcèrent de se retirer à Douai en 1581. Il mourut le 14 mars 1615. De Ligne s'est

beaucoup appliqué à l'histoire du Cambrésis. Valère André et Gramaye citent de lui plusieurs ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, entre autres une histoire de Cambrai en vers, Arras, 1602.

MARCHAND (François), fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique et prit même le petit collet; mais son goût l'entraîna dans une autre carrière. Né poëte, il débuta par quelques bluettes qui décélèrent le talent que la nature lui avait donné. Quand la révolution éclata, il se jeta dans le parti opposé aux novateurs, et versa sur eux les plaisanteries et le ridicule à pleines mains. *La constitution en vaudevilles*, *les sabats jacobites* et *la jacobinéide*, tous écrits, à-peu-près dans le même genre et dans le même esprit, se succédèrent et furent imprimés en 1790, 1791 et 1792. On se souviendra toujours des couplets sur les chemises de *Gorsas*, qui firent rire toute la France. Marchand fut aussi l'un des collaborateurs des *actes des apôtres*, production pleine de sel, de sens et d'esprit. Obligé de sortir de Paris pour fuir la persécution, il se retira dans le sein de sa famille, et succomba peu de tems après à une maladie dont l'art ne put arrêter les rapides progrès. C'est à l'âge de 32 ans, le 27 décembre 1793, que l'auteur du touchant et gracieux poëme de Fénelon fut enlevé aux lettres, au moment même où il venait de prouver toute la facilité de son talent. Parmi un grand nombre de vers heureux qui restent involontairement gravés dans la mémoire, on distinguera celui qui forme l'épigraphe du poëme de Fénelon, et par lequel le poëte a terminé son invocation.

Je chante Fénelon, c'est chanter la vertu !

MARSY (Gaspard et Balthasar), sculpteurs, nés, le premier en 1624, le second en 1628, furent élèves de leur père. Ils allèrent s'établir à Paris en 1648, et furent employés par Sarrasin et Buyster. Ces deux frères se firent connaître avantageusement par leurs ouvrages au parc de Versailles. On y remarque les figures en bronze placées aux fontaines du dragon, de Bacchus et de Latone, mais sur-tout le second groupe de chevaux des bains d'Apollon; cette composition est pleine de feu et d'une belle exécution. Le dernier ouvrage qu'ils ayent fait en commun est le tombeau de Jean Casimir, roi de Pologne, qui se voyait dans l'église de l'abbaye Saint-Germain-des-prés. Ce prince y est représenté offrant à Dieu sa couronne. Balthasar, après cet ouvrage, abandonna la sculpture, et mourut en 1684: son frère avait cessé de vivre dès 1681.

MEYER (Antoine), Flamand, était neveu du célèbre Jacques Meyer, appelé par Sanderus le Tite-live de la Flandre. Maximilien de Berghes, archevêque de Cambrai, attira Meyer dans cette ville; il y professa les humanités pendant sept années. Retiré à Arras, il y mourut en 1597. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres: *Cameracum, seu urbis et populi Cameracensis encomium.* Antverp. ægid. Stœlsius, 1556, in-12.

MONSTRELET (Enguerrand de.), fut prévôt de Cambrai et bailli de Walincourt, dans le quinzième siècle. Il serait difficile d'indiquer positivement l'année de sa naissance; on croit pouvoir la fixer vers 1390. Il mourut au milieu du mois de juillet 1453, et fut enterré aux cordeliers de Cambrai.

Monstrelet a écrit les chroniques de l'histoire de France, depuis 1400 jusqu'à 1453 ; toutefois, dans le premier chapitre de son livre, il remonte jusqu'en 1380, et donne un abrégé de l'histoire de Charles VI, depuis l'époque de son couronnement. Cet ouvrage, précieux sous tous les rapports, est la continuation de Froissart, et a été repris, où il finit, par Philippe de Comines : c'est ce qu'annonce le titre très-détaillé mis en tête de la dernière édition, qui est presque une analyse de l'ouvrage. « Chronique d'Enguerrand de Mons» trelet, gentilhomme, jadis demeurant à Cambray en Cam» brésis ; contenant les cruelles guerres civiles entre les » maisons d'Orléans et de Bourgogne ; l'occupation de Paris » et de Normandie, par les Anglais ; l'expulsion d'iceux, et » autres choses mémorables advenues de son tems en ce » royaume et pays étrangers ; histoire de bel exemple et de » grand fruit aux français, commençant l'an 1400, où finit » celle de Jean Froissart, et finissant en l'an 1467, peu » outre le commencement de celle de messire Philippe de » Comines. »

Le troisième volume est achevé par une main étrangère, Monstrelet ayant posé la plume, après avoir tracé la mort et l'éloge de son protecteur, le duc Philippe de Bourgogne.

On s'accorde à louer la noble candeur, le style simple et franc de cet historien, l'exactitude des dates qu'il cite, et la vérité des faits qu'il raconte. Sponde a été bien sévère en lui donnant l'épithète de *Burgundi fautorem.* Il est vrai que l'attachement de Monstrelet pour la maison de Bourgogne perce dans tout son ouvrage ; mais il ne le pousse pas jusqu'à l'infidélité et le mensonge. Ce qui a pu lui valoir le reproche

de partialité est apparemment l'anecdote relative à la Pucelle d'Orléans, peu honorable pour le duc de Bourgogne. Monstrelet s'arrête au moment de la raconter, et dit que sa mémoire ne lui retrace point ce qu'a pu dire le duc. On reproche aux chroniques de Monstrelet d'être diffuses, et de ne donner en trois gros volumes, que l'histoire de cinquante-trois années; mais il y a inséré une foule de pièces justificatives dont plusieurs seront toujours précieuses aux savans qui font leur étude de l'histoire, et aux érudits qui aiment à discuter les faits et qui ne veulent fonder leur opinion que sur des pièces probantes. Les contemporains s'accordent à le reconnaître pour homme de condition, de plus *bien honnête homme et paisible*. Il eut un fils qui prit vêture dans la cathédrale de Cambrai le 19 juillet 1444, comme chevalier de Malte.

MUTTE (Henri-Denis), mort doyen de l'église métropolitaine, a laissé une dissertation pour prouver que les peuples de l'ancien diocèse de Cambrai, situés vers la source de l'Escaut, et le long de la rive droite du fleuve, jusqu'au delà d'Anvers, étaient *Nerviens*; et que ceux de la gauche, qui confinaient au pays des Morins et à la mer jusqu'aux îles de Zélande, étaient *Ménapiens*. Mutte a fourni beaucoup de remarques savantes sur le Cambrésis aux auteurs de la Bibliothèque historique de la France; c'était un habile critique et un savant bibliographe.

PIERRE DE CAMBRAY, chanoine régulier de Saint-Aubert, a laissé, en manuscrit, un ouvrage intitulé : *De querelis Franciæ et Angliæ, et jure successionis utrorumque regum in regno, lib. II.*

Pisan (Jean), mathématicien, a composé un traité de perspective, imprimé à Nuremberg, en 1542, par Georges Hartman.

Robert (Jean le), né à Haveluy près de Valenciennes, fut long-tems abbé de Saint-Aubert : il donna sa démission en 1469 ; Philippe Bloquet lui succéda et mourut vers 1504. Ces deux abbés sont auteurs de *mémoriaux* qui rapportent les événemens de leur tems. Le manuscrit original, qui se voyait dans la bibliothèque de leur abbaye, paraît avoir été soustrait ou égaré. C'est ce qu'on doit inférer d'une réponse du district de Cambrai au comité d'instruction publique de la convention, qui demandait que cet ouvrage lui fût envoyé.

Schottus (Jean), fut chancelier de l'ordre de la toison d'or, sous l'empereur Charles-Quint, et s'acquit une grande considération par ses vertus et ses talens. Il composa les Annales de l'ordre, et mourut en 1531, âgé de soixante-cinq ans.

Scrofa (Sébastien), médecin, versé dans les langues anciennes, a traduit du grec en latin les deux ouvrages suivans : *Galeni libellum de bono et malo succo*. Parisiis 1546. *Item, de remediis parabilibus, cum scholiis*, 1548, in-8.°.

Vander-Burch (Henri-François), né à Gand, mort à Mons en 1644, a laissé à Cambrai, dont il était archevêque, un touchant et éternel souvenir de la réunion de toutes les vertus chrétiennes. Sa modestie égalait sa piété, qui n'était surpassée que par sa bienfaisance. Entre autres fondations, fruits de sa charité éclairée, on distinguera toujours celle de

Sainte-Agnès, où cent jeunes filles, de la classe ouvrière, sont formées, pendant sept ans, successivement à tous les travaux domestiques, et élevées dans les principes les plus purs de la religion et de la morale.

Les statuts et réglemens de cette maison, rédigés par le bon archevêque, font autant d'honneur à son esprit qu'à son cœur: ils seront à jamais un monument précieux de piété, de prudence et de sagesse. C'est en suivant littéralement les directions de son fondateur que la congrégation de Sainte-Agnès a formé et forme encore tous les jours une multitude de fidèles domestiques, d'ouvrières honnêtes et intelligentes, de mères de famille estimables.

L'école dominicale est encore une des fondations utiles créées et dotées par la charité de Vander-Burch. Il a aussi puissamment contribué à l'établissement du mont-de-piété, dont il posa la première pierre, en 1623.

Le monument érigé à ce vertueux prélat a été transporté de Mons à l'église métropolitaine de Cambrai, dans l'année 1779; il est aujourd'hui dans la chapelle de Sainte-Agnès. La statue de Vander-Burch, en marbre blanc, revêtue des insignes archiépiscopales, s'y voit couchée sur le côté gauche. Plusieurs figures emblématiques qui ornent le mausolée sont, ainsi que l'effigie du bon archevêque, d'une belle exécution.

Son épitaphe est conçue en ces termes :

D. O. M.
Piæque memoriæ
Illustrissimi ac reverendissimi domini

D. Francisci Vander-Burch,
Archiepiscopi ac ducis Cameracensis,
S. R. I. Principis, comitis Cameracesii,
Cujus mens recta, mores angelici,
Vita omnis sancta,
Animâ in cœlum receptâ,
Corpore hîc in terrâ condito
Monumentum
Mæsti posuerunt tantæ virtutis hœredes.
Vixit annis LXXVII.
Mechliniæ Decanus annis XX.
Gandavi Episcopus III.
Cameraci Archiepiscopus XXVIII.
Ubique benignus pater,
Vigilans pastor,
Semper amabilis.
Devixit Montibus Hannoniæ.
IX. Kal. Junii M. D. C XLIV.

Il est encore une foule de noms chers à Cambrai, par le souvenir des vertus qui s'y rattachent. Les fondations pieuses révéleront à jamais ceux de Jonart, de Baudouin de Lambres, de Dehennin-Quérénaing, du prud'homme Ellebaud le rouge, de l'abbé Déhollain, de Lignières et de Marie Lalou. Les regrets publics et les bénédictions du pauvre nous rappelleront longtems ces hommes modestes et bienfaisans dont la mort est plus récente : Le marquis de Warignies ; l'abbé le Lièvre ; le chanoine Watier ; Daigneville de Millancourt, évêque d'Amycles ; les deux Boileux père et fils ; de Franqueville de Chantemelle, et ce bon Christophe Douay que la reconnaissance avait, même au milieu de sa vie, salué du nom si touchant de *père du peuple*.

RAPPORT

DE

LA COMMISSION D'AGRICULTURE (*) ;

Sur le Concours de 1818.

MESSIEURS,

LES dommages que les intempéries de 1816 ont causés à nos récoltes vous ont appris que l'agriculture, dans cette province, ne possède point encore assez de moyens pour les soustraire à l'influence d'une atmosphère humide et pluvieuse. L'ouverture d'un concours vous parut la voie la plus propre à vous faire obtenir des documens utiles sur ce sujet important : en conséquence, vous posâtes la question suivante :

« Donner le détail des moyens employés chez » les différens peuples, et principalement dans » les diverses parties de la France, pour faire

(*) Les membres nommés pour composer cette commission furent MM. Cotteau, Hill, Canonne, Desvignes et Mignot, rapporteur.

» le plus avantageusement possible la récolte
» des céréales, par un tems pluvieux, et indi-
» quer l'application au département du Nord
» de celui de ces moyens dont l'emploi y serait
» le plus facile et le plus convenable. »

Si l'on réfléchit qu'un travail de cette nature doit être tout à la fois le résultat de l'expérience et de la méditation, on s'étonnera peu que dans un espace de tems, d'ailleurs très-court, deux mémoires seulement soient parvenus à la Société.

L'auteur du mémoire, inscrit sous le n.° 1, rappelle la méthode employée par les habitans de plusieurs parties de l'Amérique qui, à l'aide des troncs et des feuilles de palmier, construisent des hangards aux extrémités de leurs champs, et y déposent les javelles, au moment de la pluie; mais ce procédé ne saurait être applicable à nos contrées, où de vastes plaines se trouvent si souvent éloignées des bois. Est-ce bien sérieusement que l'auteur propose aux grands propriétaires de ce département la construction de hangards semblables, dont la toiture serait en paille ? Quelles dimensions faudrait-il donner à ces sortes d'abris, pour y placer la récolte d'un champ de vingt à trente hectares ? Nous croyons aussi, comme lui, que tout agriculteur zélé

doit posséder des connaissances en météorologie et être muni des instrumens qui marquent les variations atmosphériques; mais, parmi ceux qu'il désigne, nous sommes étonnés de ne pas voir figurer l'hygromètre, dont on a si souvent besoin pour apprécier l'humidité de l'air. Au reste, ces instrumens qui parfois même sont trompeurs, peuvent bien indiquer, mais non faire éviter les intempéries de la saison.

Après avoir parlé de quelques moyens en usage chez différens peuples, l'auteur en propose un qui lui appartient, et que nous allons faire connaître, en employant ses propres expressions.

« La céréale, quelle qu'elle soit, étant sciée
» ou fauchée, il faut aussitôt avoir à sa dispo-
» sition, sur le terrein, une quantité de pieux,
» relative à l'étendue du champ; ces pieux longs
» de 2 mètres 5 décimètres (7 pieds 18 pouces)
» plus ou moins; ils auront 5 centimètres 5
» millimètres (2 pouces) plus ou moins, de
» diamètre. L'une de leurs extrémités se termi-
» nera en pointe plus ou moins aiguë, suivant
» la compacité du terrein; on enfoncera cette
» pointe perpendiculairement dans la terre,
» jusqu'à ce que le pieu y tienne fermement;
» on distribura ces pieux à la distance d'environ

» 4 mètres (12 pieds) dans toute l'étendue du
» champ, sauf à modifier cette distance, suivant
» que le terrein sera plus ou moins productif.
» Cela fait, on aura deux morceaux de bois
» cylindriques ou carrés, de 3 centimètres (un
» pouce) plus ou moins de diamètre, et longs
» de 7 décimètres (2 pieds) environ, que l'on
» attachera crucialement sur le pieu et dans la
» direction horizontale à celui-ci, avec un lien
» de paille, ou d'osier, à la réunion à-peu-près
» des trois quarts inférieurs avec le quart
» supérieur de la longueur du pieu. Alors, voit-
» on l'atmosphère s'obscurcir, les nuages
» s'approcher? point de tems à perdre: que
» tous les moissonneurs se mettent en mouve-
» ment pour ramasser les javelles qu'ils dresseront
» dans les quatre angles de la machine susdite,
» inclinées entre 60 à 70 degrés; et du même
» grain, le moins mûr qui soit sur le champ, ils
» feront incontinent après, pour chaque pieu,
» une botte liée, bien serrée à 4 décimètres (un
» pied 2 pouces) environ, du pied des chaumes;
» alors, retournant cette botte, c'est-à-dire
» mettant les épis en bas, ils l'ouvriront par le
» centre, écarteront les chaumes et en coifferont
» la sommité du pieu qui entrera dans la base

» de cette botte, laquelle servira ainsi d'abri ou de » chapiteau aux javelles ou aux quatre gerbes, si » le grain était déjà lié, placées dans les quatre » angles précités. J'ai dit d'employer le grain » le moins mûr pour la confection de la cou- » verture des pieux, par la raison qu'une » graminée qui n'a point atteint sa maturité » laisse beaucoup moins facilement échapper » les grains de ses balles que celle qui se trouve » dans le cas contraire. Cette botte, qui sert de » couverture, a le grand avantage d'abriter de » la pluie tous les grains, et de faciliter l'écoule- » ment des eaux pluviales le long des chaumes » qui la composent; et au premier rayon de » soleil, ou au premier zéphir, cette petite » meule se dessèche. Le beau tems étant tout-à- » fait revenu, on découvrira les javelles, ou » gerbes, et on déliera les couvertures, pour » obvier à ce que les bases des chaumes, après » avoir reçu la pluie d'un ou de plusieurs » orages, ne s'échauffent et ne pourrissent, » pourriture qui gagnerait bientôt les épis qui la » terminent. On agira de la manière que je viens » d'indiquer, toutes les fois sur-tout qu'on sera » menacé d'averse. »

Nous avons laissé notre auteur expliquer lui-

même ce moyen, parce qu'on l'adopterait peut-être dans une petite exploitation; mais il nous semble d'une exécution impossible, dans les fermes un peu considérables ; il exige beaucoup de main-d'œuvre, une grande quantité de bois, dont la grosseur serait bien supérieure aux ramures ordinaires, telles qu'on les emploie pour le lin, les pois, les haricots. En résumé, le mémoire dont nous venons de donner une idée, bien qu'il soit écrit sensément, nous semble trop superficiel pour répondre aux vues de la Société. C'est une simple note où sont plutôt consignées quelques considérations théoriques que des résultats avantageux, suffisamment constatés.

Nous passons au mémoire n.° 2, portant pour titre : *l'Ami des hommes, etc.* et l'épigraphe suivante :

« *Homo sum et nihil humani a me alienum puto.* »
Terent.

Cet écrit, d'une longue étendue, a été pour nous l'objet d'un examen approfondi (*). Nous nous plaisons à y reconnaître un désir sincère

(*) Des observations détaillées, sur chacun des moyens proposés par l'auteur, sont développées dans un rapport particulier, qui est déposé aux archives de la Société.

d'être

d'être utile; et l'auteur nous paraît toujours animé des sentimens de la plus pure philantropie. Sa prolixité même annonce l'importance qu'il attache au sujet sur lequel il écrit. Toutefois, entièrement préoccupé des moyens qu'il propose et auxquels il attribue une grande efficacité, il perd de vue les termes du programme, et omet d'offrir les renseignemens historiques qui devaient précéder l'indication de ces moyens. Ils sont au nombre de seize; mais presque tous d'une exécution trop difficile ou trop dispendieuse. Ils supposent, comme pour le précédent, que le cultivateur a sous la main une grande quantité de bois, ce qui ne saurait avoir lieu dans ce pays. Nous remarquerons aussi que l'auteur part d'un principe évidemment vicieux, en prescrivant de couvrir par des espèces de chaperons les javelles mouillées; cet abri, plus funeste qu'avantageux, préserve, il est vrai, les céréales des pluies ultérieures; mais il leur ôte l'influence salutaire du soleil, et empêche l'action de la lumière et des vents; trois puissances qui seules peuvent amener leur desséchement; il entretient ainsi dans la javelle humide une quantité de calorique qui tend à favoriser la germination.

Plusieurs des procédés conseillés par l'auteur

sont d'une application plus facile et plus sûre; mais déjà usités depuis long-tems dans nos campagnes, on a reconnu leur insuffisance, lorsque les années sont très-pluvieuses. Nous regrettons, Messieurs, qu'un ouvrage estimable, qui a du coûter un grand nombre de veilles laborieuses, ne nous paraisse pas encore avoir atteint le but proposé. L'intérêt que présente la question doit encourager à tenter de nouveaux efforts; et sans doute, un plus long terme accordé aux concurrens, leur permettra de vous donner une solution satisfaisante. Nous invitons l'auteur à ne point sortir de la lice où déjà il s'est montré d'une manière honorable. Votre commission pense donc, que vous ne décernerez point de prix cette année pour la question d'agriculture; mais que vous la reproduirez dans les mêmes termes, en faisant un second appel aux lumières et à l'expérience. (*)

(*) La Société a adopté les conclusions de ce rapport.

ANALYSE

DE L'EAU DE LA GRANDE FONTAINE

D'AVESNES,

Par M. Aug. Tordeux.

Deux fontaines, dont l'eau sert à la consommation des habitans, se trouvent à Avesnes dans le bas de la ville, et peu éloignées de la rivière où elles se rendent, après avoir formé quelques bassins destinés au service des laveuses ; on les distingue sous les noms de grande et de petite fontaine ; elles fournissent l'eau avec abondance, sur-tout la grande ; c'est de celle-ci que je vais parler:

Elle a son bassin à un ou deux pieds au-dessus du niveau habituel de la rivière, et à douze ou quinze pieds au-dessous du rez-de-chaussée.

Propriétés Physiques.

Son eau très-limpide, inodore, agréable à

boire, n'offre aucune saveur particulière ; sa température est de 12° (Th : Cent.); elle coule sur une espèce de marbre bleu ; nulle part elle ne laisse de dépôt, soit ochracé, soit autre ; au contraire, les pierres qu'elle arrose deviennent polies.

Propriétés Chimiques.

Elle rougit très-peu la teinture de tournesol. Elle trouble l'eau de chaux ; elle est précipitée par le sur-oxalate de potasse ; le carbonate de potasse la rend trouble, mais un peu moins que le sous-carbonate de soude.

Le nitrate d'argent la trouble ; l'acétate de plomb y produit un précipité considérable ; par l'acide sulfurique concentré on aperçoit dans la liqueur un dégagement de quelques bulles. Le muriate de barite ne la trouble pas sensiblement.

J'ai versé du prussiate de potasse dans 5 hectogrammes environ de cette eau : il ne se produisit rien ; je fis évaporer à siccité dans une capsule de verre, et je versai un peu d'acide muriatique sur le résidu qui devint bleu.

Six grammes environ du dépôt que cette eau laisse dans les vases où on la met à bouillir, pour les besoins domestiques, ont été traités par l'acide

sulfurique affaibli; la liqueur surnageante ayant été décantée, le prussiate de potasse y produisit une couleur bleue, comme il arrive quand on le verse dans de l'eau rendue acide; l'infusion alcoolique de noix de galle n'y indique pas de fer. Cette liqueur m'a donné de la magnésie.

Douze gouttes d'infusion alcoolique de noix de galle versées dans 90 grammes d'eau, l'ont brunie extrêmement peu; après quelques heures elle commença à se troubler; le lendemain elle était blanche, il y avait une légère pellicule irisée à sa surface; trois jours après, ce qui la rendait blanche se déposa, mais en trop petite quantité pour pouvoir être essayé. La liqueur resta brune sans noircir.

Analyse.

A. J'ai empli avec cette eau une fiole d'une capacité connue, j'adaptai un tube convenable, aussi plein d'eau, et je fis bouillir en recueillant tout le gaz qui se dégagea; il était égal à $\frac{1}{15}$ du volume de l'eau, agité avec de la potasse caustique en excès, il demeura un reste égal à $\frac{1}{35,3}$ qui ne troublait plus l'eau de chaux et dans lequel un corps enflammé continuait à brûler; l'acide carbonique absorbé par la potasse était égal à $\frac{1}{26,4}$ du volume de l'eau.

B. J'ai fait évaporer en trois fois 9350 grammes de cette eau dans une bassine d'argent ; le résidu étant sec, pesait 3 gr. 49 ; je le traitai par l'alcool concentré, je filtrai, lavai et séchai le filtre, ce qui resta pesait 2 gr. 92.

La dissolution fut évaporée à siccité; le résidu dissous dans l'eau distillée et évaporé de nouveau, il y eut boursoufflement sans décrépitation ; la matière était blanche ; abandonnée à elle-même, elle attira fortement l'humidité de l'air ; il ne s'y est pas formé de cristaux cubiques. L'ayant étendue d'eau, je l'essayai par les réactifs, elle ne précipitait pas par le muriate de platine, ni par le prussiate de potasse, ni par l'oxalate acide de potasse, ni par le carbonate de potasse, mais les sous-carbonate de potasse ou de soude la précipitaient, le précipité se redissolvait dans une goutte d'acide sulfurique très-affaibli.

Le nitrate d'argent la précipitait abondamment.

C. Le résidu pesant 2 gr. 92 insoluble dans l'alcool fut traité par l'eau distillée à chaud, lavé convenablement, filtré et séché, il pesait alors 2 gr. 64.

Je fis évaporer fortement, afin de voir s'il ne déposerait pas de sulfate de chaux, je n'en ai

pas aperçu, mais il s'est fait un précipité brun léger qui, desséché, pesait 0, gr. 015.

(1) Une partie de ces 0, gr. 015 mise sur un charbon incandescent ne répandait ni fumée, ni odeur et devenait jaune ; 0, gr. 01 rougi dans un dé à coudre est devenu jaune, sans perdre sensiblement de son poids.

Une partie de ce 0, gr. 01, traitée par l'acide muriatique pur, s'est dissoute promptement ; il en fut de même par l'acide sulfurique et par l'acide acétique, toujours sans effervescence.

Ces sels muriate, sulfate et acétate traités comme il convenait par le muriate de barite, l'ammoniaque, le nitrate d'argent, le prussiate de potasse, l'hydrosulfure de potasse, le sur-oxalate de potasse n'ont pas été troublés ; mais par le sous-carbonate de soude il s'est fait un précipité très-soluble dans l'acide sulfurique faible.

(2) Après avoir séparé la magnésie (1) j'ai continué l'évaporation presqu'en totalité ; le résidu abandonné à lui-même, j'y ai aperçu, au moyen de la loupe, de petits cristaux en aiguilles ; je continuai l'évaporation, il y eut efflorescence sans décrépitation ; je dissolvis de nouveau dans

l'eau pure, la liqueur était neutre ; elle était encore un peu troublée par le nitrate d'argent; j'obtins un précipité par le muriate de barite et je n'observai rien par le sur-oxalate de potasse, ni par le sous-carbonate de soude, ni par le prussiate de potasse, ni par le muriate de platine.

D. Le résidu 2 gr. 64 (C) a été traité par l'acide muriatique, il s'est dégagé de l'acide carbonique, je chassai l'excès d'acide par l'évaporation, je dissolvis dans l'eau distillée et filtrai; ce qui restait sur le filtre, lavé, séché et rougi au feu était une poudre grise pesant o gr. 1. Le muriate a précipité abondamment par le sur-oxalate de potasse, la liqueur surnageante ne m'a pas donné de magnésie; le prussiate de potasse, ni la noix de galle n'ont pas manifesté la présence du fer.

E. La poudre grise, pesant o gr. 1, a été traitée par la potasse à l'alcool solide dans un dé, ayant tenu la matière rouge et fondue pendant quelque tems, je lavai le creuset avec de l'eau distillée et je saturai avec l'acide muriatique, je filtrai; ayant fait évaporer à siccité, (vers la fin de l'évaporation ma liqueur se prenait en gelée) ; je dissolvis dans de l'eau distillée et je recueillis, en filtrant, une poudre jaune, rude au

toucher, insoluble dans l'acide muriatique qui n'a fait que la rendre blanche.

Résumé.

De ces expériences il me semble résulter que l'eau de la grande fontaine d'Avesnes contient : air atmosphérique A $\frac{1}{35,3}$; acide carbonique A $\frac{1}{26,4}$ de son volume ; que 9350 grammes (19 livres) de cette eau évaporée à siccité donnent un résidu qui pèse 3 gr. 49 , (64 grains) lequel est composé de

Muriate de magnésie B.	0 gr. 57	11 grains.	$\frac{1}{2}$
Magnésie C. (1)	0,015	0	$\frac{3}{8}$
Sulfate de soude C. (2)	0,265	5	$\frac{3}{8}$
Carbonate de chaux D.	2,54	47	
Silice, E.	0,10	2	

Petite Fontaine.

Des expériences que j'ai faites sur l'eau de la petite fontaine me portent à croire qu'elle contient les mêmes substances que l'eau de la grande et dans des proportions très-rapprochées.

OBSERVATIONS BOTANIQUES,

Lues à la Société d'Emulation,

Par M. N. Mignot.

Le goût de la Botanique est si répandu aujourd'hui que cette science doit faire partie, ou être du moins un accessoire précieux de la bonne éducation. Amuser l'homme, l'instruire et le soustraire à l'empire des passions, ou frivoles ou dangereuses, tels sont les premiers avantages que présente son étude. C'est ainsi qu'elle entretient dans le cœur des jeunes gens l'innocence des mœurs qui dispose au bonheur de la vie. En effet, la science des Tournefort, des Linnée, des Jussieu, des Lamarck ne nous offre pas seulement des avantages d'économie domestique et d'utilité générale; elle nous procure encore des plaisirs aussi purs que la source d'où ils découlent.

Les méthodes lumineuses qui ont paru successivement, depuis un siècle, ont fait faire des progrès étonnans à la Botanique. Son étude en même tems est devenue beaucoup plus facile. La France s'honore de compter un grand nombre

de savans dans cette branche de l'histoire naturelle ; et il n'y a guère de provinces un peu considérables qui n'aient à présent leur FLORE ; mais il existe encore un grand nombre de plantes échappées aux auteurs de ces Flores, parce qu'il ne leur a pas toujours été possible de se trouver sur le terrein, au moment précis du développement ou de la floraison ; sur-tout, si ces plantes sont rares et ne viennent que dans peu d'endroits auxquels elles sont particulières. Nous croyons donc qu'on trouverait dans nos bois beaucoup de plantes omises dans la Botanographie de feu M. Lestiboudois, dont l'ouvrage peut être regardé comme la Flore de la France septentrionale. Nous allons citer neuf espèces qui n'y sont pas décrites ; et nous aurons soin d'indiquer leur lieu natal et le tems de leur floraison. Toutes sont sauvages ; huit croissent dans l'arrondissément de Cambrai.

Alyssum campestre, Linn., spec. 909, fl. fr., 2. p. 477.

Alysson des campagnes ; trouvé à Gonnelieu sur le bord d'un coteau, au sud de ce village.

Anemone ranunculoïdes, Linn, spec., 762 A. lutea, fl. fr., 3. p. 318.

Anémone renoncule ; A. jaune ; cette plante

croît dans le bosquet au sud-ouest de Proville, près Cambrai, dans un endroit couvert et humide; elle fleurit en avril.

Anemone purpurea, J. Bauhini, *Ranunculus purpureus vernus*, Tourn. 285.

Anémone purpurine; variété de l'Anémone sylvie, trouvée dans le bois Cœuillet, près Marcoing et dans le bois de Bourlon; elle fleurit en avril et mai.

Dianthus arenarius, Linn, spec. 589.

Œillet des sables; nous avons trouvé cette petite plante entre Proville et Cambrai, sur une jetée légèrement sablonneuse de l'Escaut.

Limodorum austriacum, *Orchis abortiva*, Linn., spec., 1336.

Limodore, Orchis avorté; se trouve au bois près la Vacquerie, commune de Villers-Plouich; il fleurit en avril et mai, dans les lieux couverts.

Orchis fusca, Jacq. Austr., 4 t. 307. Lam. dict. 4 p. 592. Lam. et Decandolle 2013.

Orchis brun; variété de l'orchis militaire; il croît au bois Cœuillet, dans les lieux montueux et couverts; il fleurit en mai. Cette espèce est fort belle.

Fumaria spicata, B. Linn., system. natur.

edit. 13. p. 470, parviflora, Lamarck et Decandolle, 4103.

Fumeterre à petite fleur; trouvée à Bantouzelle, au nord-est de ce village, sur un sol calcaire argilleux.

Potentilla inclinata, Villars. Dauph., 3 p. 567, t. 45.

Potentille inclinée; trouvée à la justice d'Oisy, département du Pas-de-Calais; elle fleurit en juin.

Serapias grandiflora, Linn, syst. 12. p. 594, Mant. 491, nivea, Villars Dauph., 2 p. 52 et 320.

Helléborine grandiflore, H. blanche; elle se trouve au petit bois de l'ancienne abbaye de Saint-Sépulchre, sur la route de Marcoing, à une lieue de Cambrai.

Nous voyons par la carte botanique de MM. Lamarck et Decandolle que nos environs ont été peu explorés. Nous avons remarqué qu'ils sont riches en plantes. La nature variée des terres, les prairies, les sites qui nous avoisinent nous font espérer de plus importantes découvertes.

FRAGMENT

D'UN POËME INTITULÉ:

CAMILLE LIBÉRATEUR DE ROME.

(Lu à la Société d'Emulation),

PAR M. F. DELCROIX.

Rois en deuil et du trône en foule descendus,
Au char triomphateur esclaves attendus,
Rome, qui doit sur vous appesantir sa chaîne,
A d'avance expié la grandeur souveraine !
Elle voit ses palais tomber avec fracas
Sous la hache et les feux des farouches soldats;
Par-tout la flamme étend sa course vagabonde;
Et le Tibre alarmé réfléchit dans son onde
Le vaste embrasement, dont il roule entouré.
De Rome, en cet instant, le Génie éploré
Du haut du Capitole observant ce ravage,
Triste, les yeux en pleurs, s'est voilé le visage.

Il demande au Destin s'il va, dans sa fureur,
Du dernier des vaincus consommer le malheur :
« O Destin, a-t-il dit, Destin qui nous délaisses,
» As-tu donc oublié tes antiques promesses ?
» Rome n'est plus ... captif en cet étroit séjour,
» Ce peuple de héros ne doit-il plus un jour,
» Vainqueur des nations, donner des lois au monde ? »
Il se tait; et rempli de sa douleur profonde,
Fidèle protecteur de ses Romains chéris,
De son aile puissante il couvre leurs débris.

« Les Dieux veulent de Rome éprouver la constance,
» Avant de lui donner la suprême puissance.
» Peuple! en un grand désastre il faut un grand effort.
» Combats avec courage et repousses la mort :
» Le Ciel réserve un prix à ta vertu sublime. »
O consolant espoir! le Romain magnanime
Puise au sein des revers une nouvelle ardeur,
Et malheureux, se montre au-dessus du malheur.
Dirai-je, allant offrir un pompeux sacrifice
Ce jeune Fabius, lui qu'un si noble office
Sur le mont Quirinal appelle tous les ans ?
Ceint des bandeaux sacrés et portant les présens,
Tranquille et fier, aux yeux de la foule alarmée,
Sous la garde des Dieux, il traverse une armée !

Mais, ô tristes Romains, quel danger vous poursuit?
Enfans de Romulus, la voilà cette nuit,
Et d'horreur et d'effroi source long-tems nouvelle,
Hélas! et qui pour vous devait être éternelle!

L'inégale Phébé retirait sa clarté:
Au sein d'une profonde et morne obscurité,
Les barbares déjà, trompant la vigilance,
De rochers en rochers gravissaient en silence.
Les gardes endormis, dans cette affreuse nuit,
Du sommeil à la mort allaient passer sans bruit;
L'animal attentif qui, durant l'ombre obscure,
Par ses longs aboîmens attriste la nature,
Se taisait ... tout dormait dans un lâche abandon;
Lorsque l'oiseau sacré du temple de Junon
Décélant l'ennemi près de la citadelle,
Du péril aux Romains donne l'avis fidèle;
Il court, il bat de l'aile et, plein de ses terreurs,
Fait retentir au loin des cris libérateurs.
Pour le salut de Rome un Dieu veillait sans doute:
Manlius se réveille; il observe, il écoute..
Le bruit avait cessé .. mais s'armant au hasard,
Seul, et d'un pas tranquille, il s'avance au rempart.
Près des lieux où jadis une simple chaumière
Pour le grand Romulus s'éleva la première,

Lieux

Lieux fameux et témoins des caprices du sort,
Où Manlius un jour doit illustrer sa mort,
Lieux qui, des citoyens accusant l'injustice,
Rediront sa victoire, hélas! et son supplice,
Alors, à la faveur du silence et des bois,
Deux traits en main, dans l'ombre arrivaient les Gaulois.
Déjà, tout paraissait assurer leur conquête;
Et du mont Tarpeïen ils atteignaient le faîte.
Debout au haut du roc, l'intrépide Romain
Leur apparaît, couvert d'un bouclier d'airain,
L'œil ardent, et tout prêt à punir leur audace:
Une vague terreur les saisit et les glace;
Et n'osant plus tenter ce formidable lieu,
Tremblans, du Capitole ils ont cru voir le Dieu!
Manlius, soutenu de leur effroi propice,
Aussitôt les renverse au fond du précipice;
Et rend, du même bras qui les plonge aux enfers,
Rome à sa destinée et le monde à ses fers.





